



Université de Constantine 3 – SALAH BOUBNIDER

Institut de gestion des techniques urbaines

Gestion des villes et Urbanisme

L'AGRICULTURE PERIURBAINE : VECTEUR DE DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL A CONSTANTINE

CAS D'ETUDE : LE GRAND CONSTANTINE

THESE

Présentée pour l'obtention du

Diplôme de Doctorat LMD

En Urbanisme et dynamiques territoriales

Par

Ryma AOULMI ép. MIMOUNE

Année Universitaire

2021-2022



Université de Constantine 3 – SALAH BOUBNIDER

Institut de gestion des techniques urbaines

Gestion des villes et Urbanisme

N° de Série :

N° d'Ordre

L'AGRICULTURE PERIURBAINE : VECTEUR DE DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL A CONSTANTINE
CAS D'ETUDE : LE GRAND CONSTANTINE

THESE

Présentée pour l'obtention du

Diplôme de Doctorat LMD

En Urbanisme et dynamiques territoriales

Par

Ryma AOULMI ép. MIMOUNE

Devant le Jury Composé de :

Rabah BOUSSOUF	Président	Professeur	Université Constantine 1
Hosni BOUKERZAZA	Directeur	Professeur	Université Constantine 3
	et rapporteur		
Saddek GUERFIA	Examineur	Professeur	Université Badji Mokhtar
Nadira BOUGUEBS	Examineur	Maître de conférence A	Ecole normale supérieure Constantine
Roukia BOUADAM	Examineur	Maître de conférence A	Université Constantine 3
Aida DJEGHAR	Examineur	Maître de conférence A	Université Constantine 3

Année Universitaire

2021-2022

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier le professeur BOUKERZAZA, pour son encouragement, sa compréhension et son soutien

Merci aux membres du Jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail

Je remercie

Mes parents, d'avoir toujours cru en moi et soutenu, merci d'avoir été là pour moi, je vous aime.

Mon mari

Ma famille.

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail à mes parents, mes héros.

Table des matières

LISTE DES FIGURES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ABREVIATIONS	vii
Introduction générale	1
Problématique	4
Hypothèses	8
Choix du sujet	8
Objectifs du travail	8
Méthodologie	9
Contraintes de la recherche	11
Chapitre I : L'agriculture : une des premières activités humaines	12
Introduction	13
1.1. Définition de l'agriculture	14
1.2. Naissance et expansion de l'agriculture	14
1.3. Agriculture et sécurité alimentaire	16
1.4. Types d'agriculture.....	17
1.4.1. L'agriculture vivrière ou de subsistance.....	17
1.4.2. L'agriculture intensive ou productiviste.....	17
1.4.3. L'agriculture extensive	17
1.4.4. L'agriculture conventionnelle.....	17
1.4.5. L'agriculture biologique	18
1.4.6. L'agriculture durable	18
1.4.7. L'agriculture raisonnée ou dirigée	19
1.4.8. L'agriculture intégrée	19
1.4.9. L'agriculture multifonctionnelle	19
1.4.10. L'agriculture de précision.....	20
1.4.11. L'agriculture hors-sol ou hydroponie.....	20
1.5. Les différents secteurs liés aux métiers agricoles	21
1.5.1. La production végétale	21
1.5.2. La production animale.....	22
1.5.3. Les activités hippiques.....	24
1.5.4. La transformation	24
1.5.5. La commercialisation	24
1.5.6. L'agroéquipement	25
1.5.7. L'environnement	26
1.6. Les fonctions de l'agriculture	26
1.6.1. La fonction environnementale.....	26
1.6.2. La fonction économique	26
1.6.3. La fonction sociale	27
Conclusion	30
Chapitre II : La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie.....	31
Introduction	32
2.1. Définitions	33
2.2. Essor de la périurbanisation.....	40
2.3. Facteurs de la périurbanisation	41

2.4. Les caractéristiques de l'espace périurbain	44
2.4.1. Un espace en mutation.....	44
2.4.2. Une activité agricole en difficulté	44
2.4.3. Le passage de la rente agricole à la rente urbaine	45
2.4.4. Un habitat périurbain	45
2.4.5. Dynamiques démographiques et mobilité spatiale	45
Conclusion	49
Chapitre III : L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville	50
Introduction	51
3.1. Définition.....	53
3.2. D'où provient l'agriculture périurbaine ?.....	53
3.3. Propriétés de l'agriculture périurbaine	54
3.4. Spécificité et diversité de l'agriculture périurbaine	55
3.5. Les types de production de l'agriculture périurbaine	55
3.5.1. Le maraîchage	55
3.5.2. Les petits élevages.....	56
3.5.3. Les arbres fruitiers.....	56
3.5.4. La céréaliculture.....	56
3.6. Les objectifs de l'agriculture périurbaine	57
3.7. Les avantages et les inconvénients et difficultés de l'agriculture périurbaine	58
3.7.1. Les avantages	58
3.7.2. Les inconvénients	58
3.7.3. Les difficultés.....	58
3.8. Les principaux enjeux de l'agriculture périurbaine.....	59
3.9. La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine en milieu périurbain	60
3.10. L'agriculture périurbaine et le développement territorial.....	62
3.11. Exemples.....	63
3.11.1. L'agriculture périurbaine en France : exemple de l'île de France	63
3.11.2. L'agriculture périurbaine en Tunisie : exemple du Grand de Tunis	67
Conclusion	71
Chapitre IV : L'agriculture dans la wilaya de Constantine : un potentiel dévalorisé	72
Introduction	73
4.1. Situation et cadre naturel	74
4.2. Relief	75
4.2.1. L'Ensemble Tellien	75
4.2.2. L'Ensemble des Hautes Plaines	75
4.2.3. L'Ensemble des bassins intérieurs.....	75
4.3. Hydrographie	75
4.4. Le Climat	76
4.5. L'agriculture dans la wilaya de Constantine.....	77
4.5.1. Les potentialités agricoles de la wilaya Constantine	77
4.5.2. Les ressources hydriques de la wilaya de Constantine	80
4.5.3. La production agricole dans la wilaya de Constantine	83
4.5.4. Participation de l'agriculture de Constantine dans son économie.....	88
4.6. Les terres agricoles constantinoises et l'urbanisation	89
4.6.1. L'évolution de l'agriculture à Constantine	89
4.6.2. L'urbanisation de Constantine.....	92
4.6.3. Les terres agricoles, entre urbanisation et sauvegarde	100
4.6.4. L'agriculture dans les plans d'urbanisme	101
Conclusion	103

Chapitre V : L’agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : un vecteur de développement	104
Introduction	105
5.1. Présentation du Grand Constantine	106
5.1.1. Contexte géographique	106
5.2. Caractéristiques du Grand Constantine	106
5.2.1. Un potentiel agricole riche	106
5.2.2. Une démographie croissante avec une concentration urbaine	108
5.2.3. Une urbanisation massive et anarchique	109
5.3. Démarche suivie.....	110
5.3.1. Choix de l’échantillon de l’enquête.....	111
5.3.2. Répartition géographique de l’enquête	111
5.3.3. Traitement des données.....	111
5.4. Résultats.....	113
5.4.1. Conséquences de l’urbanisation massive et rapide.....	113
5.4.2. Fonctions de l’agriculture périurbaine du Groupement urbain de Constantine	121
5.4.3. Contraintes liées à l’agriculture périurbaine dans le Groupement urbain de Constantine	132
5.4.4. Atouts de l’agriculture périurbaine dans le Groupement urbain de Constantine	134
La relation agriculteur-ville / agriculteur-terre	144
Préservation des terres agricoles dans le Grand Constantine	145
5.5. Discussion	146
Conclusion	148
Conclusion Générale.....	149
Bibliographie.....	153
Documents Annexes	159

Liste des figures

1.1. Une fresque de la tombe de Sennedjem illustrant l'agriculture dans l'Egypte antique	15
1.2. Expansion de l'agriculture	16
1.3. Les trois fonctions de l'agriculture	19
1.4. La production végétale	22
1.5. La production animale	23
1.6. La transformation	24
1.7. Les transformations de la viande	24
1.8. La commercialisation	25
1.9. La commercialisation en circuits	25
2.10. La banlieue de Lyon, France	37
2.11. L'expansion spatiale de la périurbanisation	38
2.12. La suburbia américaine.....	41
3.13. Culture des légumes	56
3.14. Aviculture	56
3.15. Le pommier	57
3.16. Céréaliculture	57
3.17. Occupation du sol par l'agriculture en Ile de France	66
3.18. L'agriculture périurbaine en Ile de France	67
3.19. Situation du Grand Tunis par rapport à la Tunisie	68
4.20. La position géographique de la wilaya de Constantine	74
4.21. Potentiels agricoles de la wilaya de Constantine	77
4.22. Terre en jachère, Ain Smara	83
4.23. Evolution de la production végétale dans la wilaya de Constantine	84
4.24. Production végétale de la wilaya en 2017	85
4.25. Effectifs du cheptel de la wilaya en 2017.....	86
4.26. Evolution de la production dans les produits d'élevage	87
4.27. Evolution de la production laitière	87
4.28. Habitat illicite sur une terre agricole, Ain Smara	92
4.29. Constantine un patchwork urbain	95
4.30. Axes de croissance urbaine de Constantine en 1994.....	98
5.31. Localisation du Grand Constantine.....	106
5.32. Potentiels agricoles du Grand Constantine	107
5.33. Evolution de la population du Grand Constantine	108
5.34. Evolution Urbaine de Constantine	109
5.35. Evolution de l'urbanisation dans le Grand Constantine	110
5.36. Lieux de l'enquête de terrain des activités végétales et animales.....	112
5.37. L'avancée urbaine sur les terres agricoles dans la commune d'El Khroub.....	114
5.38. Evolution de l'agriculture dans le Grand Constantine	115
3.39. Autoroute est-ouest, Ain Smara	117
5.40. Ligne de tramway, commune de Constantine	118
5.41. Evolution d'emprise urbaine sur les terres agricoles – Commune de Didouche Mourad	119
5.42. Construction nuisible, Constantine	120
5.43. Activité illicite sur les terres agricoles, RN3	120
5.44. Evolution de la production des produits végétaux dans le Grand Constantine	121
5.45. Production des cultures végétales dans le Groupement urbain de Constantine et de la wilaya de Constantine en 2017	122
5.46. Arboriculture-Néflier à Ain Smara	123

5.47. Culture du Nectarinier à la commune d'El Khroub	124
5.48. Ferme arboricole à El Khroub	124
5.49. Evolution de la production animale dans le Grand Constantine	125
5.50. L'élevage ovins et de caprin dans la commune de Constantine	125
5.51. Cheptels dans le Grand Constantine et la wilaya en 2017	126
5.52. Pâturage par une femme à Ali Mendjeli	126
5.53. Usine du ciment à Hamma Bouziane	127
5.54. Vente des ovins à El Khroub/ Aid El Adha	127
5.55. Commercialisation des produits agricoles	128
5.56. Culture de pastèque dans la commune de Constantine	128
5.57. Culture de melon à Ain Smara	129
5.58. Lieux de commercialisation des produits agricoles	129
5.59. Culture des haricots à Didouche Mourad	130
5.60. Surface irriguée par nature de sources d'eau	130
5.61. Terres agricoles-Commune de Constantine	133
5.62. Lac à El Meridj-Commune de Constantine	133
5.63. L'urbanisation près des terres agricoles à la nouvelle ville Ali Mendjeli	134
5.64. Evolution des surfaces dans le Groupement urbain de Constantine	134
5.65. Vente du melon à l'abord de la route	135
5.66. Elevage d'ovins à Hamma Bouziane	136
5.67. Elevage de poulet de chair-Commune de Constantine	136
5.68. Wilaya de Constantine - L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine	137
5.69. Nature juridique des exploitations	138
5.70. Logements AADL à Didouche Mourad	139
5.71. Taille des exploitations	140
5.72. Année d'attribution des terres	140
5.73. Ferme à Zouaghi	141
5.74. Age des agriculteurs	142
5.75. Lieux de résidence des agriculteurs	142
5.76. Niveau d'instruction des agriculteurs	143
5.77. Activité d'origine	143
5.78. L'agriculture périurbaine dans la commune de Constantine	144

Liste des tableaux

4.1. Classification des terres	79
4.2. Répartition de la superficie irriguée par types de cultures	80
4.3. Répartition de la superficie irriguée par systèmes d'irrigation	81
4.4. Répartition de la superficie irriguée par nature de ressources en eau	82
4.5. La superficie des exploitations réparties sur les propriétaires	90
4.6. Population de Constantine transférée aux Villages Satellites	99
5.7. Questionnaires effectués par commune	111
5.8. Emprises urbaines dans le Grand Constantine entre 1988 et 1993	116
5.9. Emprises urbaines pour les projets structurants	117
5.10. Surface irriguée par type de cultures dans le Grand Constantine	121

Liste des abréviations

BNEDER : Bureau National d'Etudes pour le Développement Rural

DSA : Direction des services agricoles

DPAT : Direction de Planification et d'aménagement du territoire

PDAU : Plan directeur d'aménagement du territoire

PIB : Produit intérieur brut

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SAU : Surface agricole utile

SCU : Schéma de Cohérence Urbaine.

URBACO : Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme de Constantine

Résumé

Dans cette étude, nous nous intéressons au Grand Constantine, qui représente une aire d'attraction régionale, voire nationale, un élément déclencheur du développement de Constantine dans les années à venir et ce, par le biais d'une agriculture périurbaine diversifiée à multiples fonctions.

L'étude est basée sur : la cartographie et l'enquête de terrain par questionnaire, menée sur l'ensemble de l'aire d'étude. Les résultats montrent que malgré l'avancée de l'urbanisation, le Groupement urbain de Constantine participe avec 34,9 % à la production totale de la wilaya en 2017, qui connaît une certaine diversité dont la céréaliculture, le maraîchage et l'arboriculture constituent les piliers de l'agriculture à Constantine, et au-delà de sa vocation première, cette agriculture contribue à l'attractivité des territoires et des paysages qui reflètent l'image de cette ville, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, tout comme elle façonne les paysages ruraux.

Mots clés : agriculture périurbaine, Grand Constantine, Constantine, diversité, urbanisation.

Abstract

In this study, we are interested in the Grand Constantine, which represents an area of regional, even national attraction, a trigger for the development of Constantine in the coming years, through diversified periurban agriculture with multiple functions.

The study is based on: the mapping and the field survey by questionnaire, carried out over the entire study area. The results show that despite the progress of urbanization, the Urban Grouping of Constantine participates with 34,9% of the total production of the wilaya in 2017, which knows a certain diversity including the cereal crop, market gardening and arboriculture are the pillars of agriculture in Constantine, and beyond its primary vocation, this agriculture contributes to the attractiveness of territories and landscapes that reflect the image of the city, the management and protection of natural resources, just as it shapes rural landscapes.

Keywords : Periurban agriculture, Grand Constantine, Constantine, diversity, urbanization.

ملخص

نهتم في هذه الدراسة بقسنطينة الكبرى، و الذي تمثل منطقة جذب إقليمي، و حتى وطني، و التي يمكن أن تكون بمثابة محفز للتنمية لقسنطينة في السنوات القادمة، و ذلك من خلال الزراعة الشبه حضرية المتعددة الوظائف. اعتمدت الدراسة على : الخرائط و الدراسة الاستقصائية الميدانية التي تمت على منطقة الدراسة بأكملها. أظهرت النتائج أنه على الرغم من الزحف العمراني، شارك التجمع الحضري لقسنطينة في سنة 2017 بنسبة 34.9 ٪ من إجمالي إنتاج الولاية، والذي يعرف تنوعا حيث أن الحبوب، زراعة الخضراوات والأشجار المثمرة تمثل ركائز الزراعة في قسنطينة، و بالإضافة الى وظيفتها الأساسية، تساهم هذه الزراعة في زيادة جاذبية المحيط والمناظر الطبيعية التي تعكس صورة هذه المدينة، تسيير الموارد الطبيعية وحمايتها، فضلا عن تحديد شكل المناظر الطبيعية الريفية.

الكلمات المفتاحية: الزراعة الشبه حضرية, قسنطينة الكبرى, قسنطينة, التنوع, العمران.

Introduction Générale

Les espaces périurbains situés à la porte de la ville souffrent depuis des décennies de plusieurs maux dus à un long processus d'urbanisation accélérée et cela afin de répondre aux besoins d'une forte croissance démographique.

Pour essayer de résoudre les obstacles qui freinent son développement, plusieurs chercheurs de différentes disciplines se sont intéressés à la question de l'agriculture périurbaine, « *celle qui se trouve à la périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques* » (Fleury, 1997 ; Donadieu, 1997).

En effet, une littérature importante est consacrée à cette question (Fleury, Donadieu, 1997 ; Chevrier, 2001 ; Poulot, 2011 ; Aubry, Pourias ; 2013 ; Mundler et al., 2015), vue sous des angles à la fois différents et complémentaires.

La multifonctionnalité dans une optique de pérennité était un objet d'étude pour les pays industrialisés (Fleury, 1997 ; Donadieu, 1997). Pour les pays en voie de développement, les recherches se sont limitées essentiellement à la fonction alimentaire primaire ou à la question du foncier agricole, comme de nombreux exemples l'illustrent : Argentine (Duvernoy, Lorda, 2012), Liban (Verdeil, 2004) et Sénégal (BA, Cantoreggi, 2018).

Dans les pays maghrébins, la question n'était pas différente non plus, comme on peut le voir au Maroc (Dugué et al., 2015), en Tunisie (Elloumi, 2011).

En Algérie, les recherches se sont focalisées sur la question foncière, comme l'a évoqué O. Bendjaballah Boudemagh (2013) dans son article publié « Politiques urbaines, terres agricoles et marché foncier : quel avenir pour l'agriculture périurbaine à Constantine (Algérie) ? », la relation conflictuelle qui caractérise le lien entre urbain/rural et ville/campagne, à titre d'exemple, l'article publié par B. Semmoud et A. Ladhém (2015) « L'agriculture périurbaine face aux vulnérabilités foncières en Algérie », ainsi que sur les agressions exercées sur les espaces périurbains appelés par certains « *espaces intermédiaires* », alors que, selon Poulot, « il est tout autant 'autre ville qu'autre campagne' ».

Constantine, perçue comme ville de commandement de la région Est algérien, occupe une position centrale dans cette région de l'Algérie, considérée comme un grand bassin de vie. Elle constitue un centre de gravité spatial et fonctionnel, qui a connu dès l'indépendance une forte croissance démographique ainsi que l'arrivée d'importants flux de populations originaires de différentes wilayas limitrophes, attirées par sa situation géographique au milieu des deux axes routiers Nord-Sud et Est-Ouest, par son poids administratif et économique, par la présence des marchés hebdomadaires et des zones industrielles, par son poids scientifique et culturel.

Ces caractéristiques font de la wilaya de Constantine, un pôle de convergence et même une métropole. Avec 943 112 habitants (Google Arts et Culture, 2015) en 2015, le 'Grand Constantine' représente un centre urbain à forte concentration humaine, le troisième du pays.

Avec 79,56% de Surface Agricole Utile, la wilaya de Constantine se caractérise par une occupation des sols à dominance agricole (DSA de Constantine, 2018), composée de terres alluvionnaires à hautes potentialités agricoles de la plaine du Haut Rhumel (Ain Smara), de la plaine du bas Rhumel (Hamma Bouziane, Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou), de la plaine de Boumerzoug (Khroub, O.Rahmoune).

Comme d'autres villes du pays, Constantine a subi durant plusieurs longues années une urbanisation à rythme incontrôlé et de manière anarchique, conduisant à une saturation de son tissu urbain. Elle a suivi un processus de croissance typique de la majorité des villes algériennes, comme Marc Côte décrit dans son livre comme suit :

« La ville algérienne s'est construite par auréoles successives, chaque époque réalisant l'ancienne. Autour du noyau urbain - soit médina, soit damier colonial -, se sont développés faubourgs coloniaux autour de ceux-ci, la période de la guerre a plaqué les périphéries spontanées construites par les ruraux fuyant les campagnes ; enfin l'époque actuelle les déborde par les nouvelles périphéries d'initiative étatique ou en auto-construction » (M. Côte, 2006).

Aujourd'hui, elle vit une crise urbanistique majeure. De ce fait, l'enjeu majeur en termes d'agriculture est l'opposition avec l'urbanisation du fait que les terres représentent des lieux de tensions et d'affrontement entre le milieu rural et urbain, dans lesquels

interviennent plusieurs acteurs (pouvoirs publics, agriculteurs, industriels, consommateurs, promoteurs, citoyens, etc.).

Et comme ces espaces périurbains se situent dans la première couronne de la ville, qu'ils sont généralement à très haute ou haute potentialité agricole, ils sont les plus menacés, puisqu'ils sont le lieu où se développent des quartiers, où l'habitat précaire se mêle aux lotissements illicites. De plus, les actions d'aménagement urbain menées sur le territoire de Constantine ont contribué à la dévalorisation des meilleures ressources en sol. En fait aujourd'hui, l'agriculture périurbaine de Constantine est en pleine mutation à la fois foncière et économique.

Notre cas d'étude est le Grand Constantine, est une grande agglomération composée de cinq communes. Dans lequel, les espaces périphériques, sont généralement des terres agricoles fertiles. Des terres qui sont censés être protégées, ont été considérées comme des réserves de terrains à bâtir. Le résultat est une agriculture périurbaine pénalisée.

En ce sens et dans la présente étude, nous essayons de traiter de l'agriculture périurbaine, en mettant l'accent sur le rôle qu'elle joue dans le développement territorial de Constantine, laquelle représente un cas pertinent à étudier vu le poids et l'influence qu'elle possède au niveau régional et national.

Problématique :

Face aux évolutions récentes de l'économie internationale, le développement territorial émerge comme une réponse à approfondir non seulement pour les économies industrialisées, mais aussi pour les économies des pays émergents.

L'agriculture contribue au développement en tant qu'activité économique, en tant que moyen de subsistance et en tant que source de services environnementaux ; elle est donc un unique instrument du développement. Et à travers son économie, ses hommes, ses techniques, ses produits, sa gestion de l'espace et de l'environnement, l'agriculture est une actrice des territoires.

Le secteur agricole qui compte 1,24 million d'emploi en Algérie (Algérie Presse Service), il absorbe un cinquième de la population active, selon le rapport Méditerranéen 2012 qui souligne que « l'agriculture reste le principal pourvoyeur d'emplois et occupe une place centrale dans les sociétés rurales ». Ainsi « les emplois agricoles représentent en moyenne 80% des activités rurales et encore une part très significative de la population active totale des pays d'Afrique du Nord (20% en Tunisie, 21% en Algérie et 25% en Egypte contre moins de 5% en France, Italie et Espagne), même si elle reste inférieure à la moyenne mondiale (40%) (Made in Algeria, 2017).

Durant le quinquennat précédent, les programmes du renouveau rural avaient permis la réalisation de près de 12.148 projets (Radio Algérie, 2016) de proximité de développement rural intégré qui ont touché 903 communes et près de 7 millions d'habitants, soit 99% de l'objectif (Radio Algérie, 2016).

Ce secteur est le seul qui participe avec 9 % au PIB (ENSH, 2019), soit un niveau de production de 35 milliards de dollars avec un niveau de production de 35 en 2014, équivalent de 2785 milliards de dinars (ENSH, 2019), en 2017, la part de l'agriculture dans le PIB est de 12,2 % (Bessaoud & al, 2019).

Pour le problème du foncier, l'Etat a opté pour l'instauration du système d'actes de concession (de 40 ans) comme mode d'exploitation des terres privées de l'Etat en remplacement du droit de jouissance perpétuelle.

Bien plus, la problématique se pose en termes de souveraineté alimentaire puisque l'Algérie est aujourd'hui l'un des plus gros importateurs africains de denrées alimentaires.

En 2017, près de 20 % des importations totales algériennes (Bessaoud & al, 2019), ont été des biens alimentaires, soit plus de 9,4 milliards de dollars.

Le gros de ces importations est constitué par les céréales, les poudres de lait, les sucres roux, les huiles brutes, les viandes, les légumes secs, et beaucoup d'autres produits alimentaires manufacturés. Tous ces produits sont destinés pour les uns à alimenter l'industrie de transformation (céréales, poudres de lait, sucres roux, et huiles brutes), et pour les autres à la consommation directe (viandes, légumes secs et autres produits alimentaire manufacturés).

S'ajoute à cela le problème de la ressource en eau, car l'eau est un facteur limitant du développement de l'agriculture ; la rareté est principalement appréhendée en termes de stress hydrique et d'irrégularité de la ressource, deux facteurs susceptibles de s'accroître avec le changement climatique.

Et comme solution, il y'a l'augmentation de la production en irriguant un million d'hectares 'irrigation : la superficie des terres agricoles irriguées sera élargie. L'Algérie a accordé une priorité absolue à tous les plans de l'économie nationale qui ont quelque lien avec ce secteur dynamique.

L'Etat Algérien considère les terres agricoles comme une richesse à protéger et qui recèle un potentiel endogène pour réaliser une croissance tout en ayant vocation à devenir structurant pour l'économie algérienne. Il leur a accordé une importance qui se traduit par plusieurs documents législatifs qui ont pour objectif la protection et la préservation de ces terres : la loi n° 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière, la loi n°08-16 du 03 aout 2008 portant orientation agricole, la circulaire *n° 558 du 03 septembre 2014* relative à la préservation des terres agricoles. Tous ces indicateurs témoignent à eux seuls de l'importance des efforts consentis par l'Etat pour le développement du secteur agricole.

Or, reste le problème majeur, celui de la pression urbaine dans la mesure où les zones agricoles périurbaines sont considérées comme des 'réserves foncières' de la politique urbaine. En d'autres termes, l'étalement des villes ampute systématiquement, partiellement voire totalement, des exploitations agricoles.

Constantine, capitale de l'Est algérien, occupe une position centrale dans cette région de l'Algérie. Une ville bâtie sur un majestueux rocher sur les deux côtés d'Oued Rhumel.

Constantine a toujours connu d'importants flux de populations originaires de différentes régions de l'Est du pays, du fait de sa situation géographique, de son poids administratif, économique, scientifique et culturel. Avec environ 943 112 d'habitants (Google Arts et Culture, 2021) en 2015, Constantine représente un centre urbain à forte concentration humaine, ce qui fait d'elle la troisième ville du pays, ces caractéristiques lui servant de pôle de convergence.

Au niveau du secteur de l'agriculture, la wilaya de Constantine se caractérise par terres à hautes potentialités agricoles (classe 1 et 2) avec une SAU qui représente 79,56% de la SAT (DSA de Constantine, 2018), et qui constituent les bassins maraîchers de la wilaya.

Malgré cela, Constantine comme d'autres villes du pays, est victime d'un long processus d'urbanisation incontrôlée dû à l'exode rural. De ce fait, l'enjeu majeur en termes d'agriculture est le conflit avec l'urbanisation vu que les terres représentent des lieux de tensions et d'affrontement entre le rural et l'urbain, dans lesquels interviennent plusieurs acteurs (pouvoirs publics, agriculteurs, industriels, consommateurs, promoteurs, population etc.).

Et comme ces terres se situent à la porte de la ville et sont généralement à très haute ou haute potentialité agricole, elles sont les plus menacées, puisqu'elles sont le lieu où se développent des quartiers où l'habitat précaire se mêle aux lotissements illicites. De plus, les actions d'aménagement urbain menées sur le territoire de Constantine ont contribué à la dévalorisation des meilleures ressources en sol, sachant que l'espace rural autour duquel s'organise le système urbain de Constantine représente le bassin de vie, la base logistique alimentaire et de diversification économique sans lesquels Constantine ne peut prospérer ni se développer. En fait aujourd'hui, l'agriculture périurbaine de Constantine connaît une mutation foncière et économique.

A ce prélèvement de sol pour des usages autres qu'agricoles s'ajoute la compétition pour l'eau. Presque toutes les ressources actuelles mobilisées sont orientées vers la consommation domestique et industrielle.

Concernant la production végétale, la céréaliculture est menée dans la wilaya de Constantine sur une superficie moyenne annuelle ensemencée de 65500 hectares (DSA de Constantine, 2018). Elle est traditionnellement une ville de propriétaires terriens et de

culture céréalière ; à ce niveau-là Constantine a satisfait ses besoins en semences surtout pour les céréales et arrive même à satisfaire les besoins d'autres wilayas du pays.

Ainsi, certaines exploitations, moins nombreuses, s'engagent vers une diversification tournée vers le marché local : arboriculture et maraîchage dans les zones irriguées, sinon arboriculture en sec et légumineuses alimentaires en remplacement de la jachère, élevage plus ou moins hors sol (aviculture et élevage laitier). Toutefois, cette diversification en lien avec la proximité de la ville est encore très timide.

L'agriculture périurbaine de Constantine, comme elle a des atouts, est aussi menacée. Mais il n'est pas trop tard pour sécuriser ces espaces et redynamiser ces activités, en développant une agriculture principalement multifonctionnelle : différentes fonctions productives économiques, récréatives et sociales, paysagères et environnementales. Au-delà de sa vocation première de production, l'agriculture procure des bénéfices à la société. Entre autres, elle contribue à l'attractivité des territoires, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, ainsi qu'au maintien de services dans la communauté, tout comme elle façonne les paysages ruraux.

Notre cas d'étude est le Grand Constantine qui s'étale sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres sous forme d'une agglomération comprenant une ville mère et quatre villes satellites sur cinq communes, dont la position de Constantine au centre, place ces communes dans son champ d'attraction.

Ces villes sont devenues des banlieues du grand centre urbain et de leur proximité à celui-ci. Vu le poids et l'influence qu'elle possède au niveau régional et national, Constantine représente un cas très intéressant à étudier.

En ce sens, nous donnons plus d'attention à l'agriculture périurbaine vu le traumatisme qu'elle a subi, en mettant l'accent sur le rôle qu'elle joue dans le développement territorial.

A ce titre, nous posons les questionnements suivants :

- Quel est le rôle de l'agriculture périurbaine dans le développement territorial de Constantine ? quels sont ses enjeux et ses défis ? et quel est son avenir ?
- Comment faire de l'agriculture périurbaine un vecteur de développement territorial ?

Hypothèse

1. L'hypothèse est que le développement d'une agriculture périurbaine multifonctionnelle diversifiée étant donné qu'il est indissociable des changements qui s'effectuent en périphérie, peut répondre à de nouveaux enjeux de développement des territoires urbains constantinois, que ce soit à l'approvisionnement alimentaire de la ville et la qualité de vie urbaine, ou à la transformation de ses territoires.

Choix du sujet :

- Sujet fort de l'actualité, neuf, original, pas tellement abordé et mérite d'être étudié.
- Choix stratégique par l'Etat afin de développer une économie hors hydrocarbures.

Objectifs du travail :

- Connaître les atouts et les contraintes de l'agriculture périurbaine.
- Aboutir à des résultats sur lesquels nous allons donner des recommandations ; les outils à mettre en œuvre afin de booster ce secteur et accentuer son rôle dans le développement territorial de Constantine.
- Informer les élus des enjeux de l'agriculture périurbaine afin que cette question soit totalement intégrée à leurs préoccupations.

Méthodologie de travail :

La méthode nous permet de résoudre la problématique et vérifier les hypothèses.

Les méthodologies employées dans ce travail associent l'observation, la collecte, l'analyse de l'évolution urbaine et agricole, en vue d'une analyse de l'agriculture périurbaine, en utilisant une approche mixte qui associe l'approche qualitative et quantitative, dont les deux approches se complètent.

Afin de bien mener notre travail, nous avons eu recours à de nombreux travaux de recherche axés essentiellement sur la question de l'agriculture périurbaine et sa relation avec la ville ; des ouvrages et de différents documents (revues, mémoires, thèses...), ainsi que des données et documents : cartographiques, juridiques ainsi que fonciers.

Tout cela nous a permis de formuler notre problématique, nos interrogations, comme il nous a facilité la sélection des aspects les plus pertinents dans notre étude, à décrire et à analyser.

Après avoir eu le recueil théorique, le travail sur terrain sera nécessaire pour compléter la recherche et pour confirmer ou infirmer notre hypothèse. Une enquête sur terrain basée sur un questionnaire dont les résultats seront interprétés sous forme de graphes ou de cartes.

Parmi les outils techniques dans ce travail, on retrouve le traitement d'image, l'utilisation des données cartographiques et photographiques, et des statistiques.

Collecte de données

Sur le plan de la collecte des données, ce travail va s'appuyer sur l'enquête par questionnaire auprès des agriculteurs. Le contenu de cette enquête déroule des éléments de notre problématique, des questions et des points de réflexion résultant de nos lectures.

Cette démarche ne saurait toutefois exclure l'adoption d'indicateurs issus des données factuelles, numériques et bibliographiques collectées auprès des directions concernées.

L'enquête de terrain :

Par rapport à nos objectifs, l'enquête, dont nous présentons les résultats s'est déroulée sur l'ensemble de l'aire d'étude, dans les cinq communes composant le Grand Constantine ; Constantine, El Khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane et Didouche Mourad, réalisée entre janvier et Mai 2018, et ce essentiellement sur les exploitations touchées par l'urbanisation, avec déplacement directement sur les lieux. L'enquête a été effectuée sur un échantillon représentatif de 5% (soit 182 agriculteurs).

Le questionnaire

Ce travail va s'appuyer sur l'enquête par questionnaire auprès des agriculteurs, un questionnaire de type semi-directif.

Notre enquête par questionnaire consiste à identifier le profil de l'agriculteur, premier acteur et le maillon le plus important de l'agriculture périurbaine. La connaissance de son statut, de sa relation avec la terre, son métier et sa ville, sur la situation de l'agriculture périurbaine, les avantages, contraintes de ce domaine, ses liens avec le réseau du système agricole, à la fois formel et informel : la chambre d'agriculture de la wilaya, la direction des services agricoles de la wilaya ainsi que les subdivisions des différentes communes, des commerçant...etc.

Les objectifs du questionnaire

- Une meilleure connaissance de l'agriculteur, de ses objectifs et de ses motivations vis-à-vis l'information ;
- Disposer d'éléments d'information concernant l'agriculteur et de son activité dans son contexte professionnel, qui peut contribuer à définir ses besoins, dans ce contexte le Coadic Yves¹⁹ rappelle « *que pour analyser le besoin d'information, il faut aller chercher les données sur les lieux de travail..., il faut saisir l'usager dans son environnement professionnel* ».
- Une meilleure connaissance du secteur, en construisant une base de données sur la thématique.
- Faire un diagnostic de situation qui s'appuie sur des indicateurs scientifiques pour sensibiliser les décideurs quand à l'importance de ce secteur.

Contraintes de la recherche :

Dès notre choix du thème, on n'a pas cessé de faire face à de multiples difficultés, à savoir :

- Le manque des travaux scientifiques traitant le thème à l'échelle nationale, que se soit thèses, mémoires...
- **Le manque flagrant dans les données cartographiques, au niveau des différentes directions.**
- L'accès à l'information au niveau de quelques directions.
- La composition spatiale de la population de notre cas d'étude, la tâche était difficile en matière de travail sur terrain (observation, enquête, photographies...etc.).

Chapitre I :

L'agriculture : une des premières activités humaines

Introduction

L'agriculture, est une des premières activités qu'a connue l'homme, en passant d'un mode de vie nomade à un mode de vie sédentaire, créant ainsi les premiers gros villages, ou se fut une nécessité d'étendre les moyens de subsistance. Il y a plus de 10000 ans, elle fait ses premiers essais au Proche-Orient, pour s'étendre après sur tout le globe.

Dans les pays développés, elle est beaucoup plus développée surtout avec l'introduction du machinisme agricole au XIXe siècle.

Dans les pays en développement, l'agriculture participe à la croissance économique d'une part, en fournissant des matières premières aux autres secteurs de production et à la création des postes d'emplois, et à la conservation de l'environnement et des ressources naturelles d'autre part.

L'agriculture par ses sous-secteurs, en combinant ses multiples fonctions, l'agriculture contribue au développement en tant qu'activité économique, en tant que moyen de subsistance et en tant que source de services environnementaux ; elle est donc un unique instrument de développement. Et à travers son économie, ses hommes, ses techniques, ses produits, sa gestion de l'espace et de l'environnement, l'agriculture est une actrice des territoires.

1.1. Définition de l'agriculture

L'agriculture désigne l'ensemble des savoir-faire et des activités ayant pour objet la culture des terres, à travers différents travaux exercés par l'homme, afin d'obtenir des produits agricoles ; végétaux et animaux qui lui sont utiles, qui sont destinés en premier lieu à son alimentation, c'est un processus par lequel les êtres humains aménagent l'espace et interviennent sur le milieu.

Dans le lexique de géographie, l'agriculture est définie comme : *« l'ensemble des travaux qui servent à produire des végétaux (culture) et à élever des animaux utiles à l'homme (élevage) »* (Lexique de géographie).

Connue pour la première activité humaine et source de richesse, celle qui a permis l'évolution industrielle, représente le secteur le plus important dans l'économie, du fait qu'elle est la garante de l'approvisionnement alimentaire et une actrice primordial d'aménagement du territoire.

« Agriculture » vient de « Agricultura » ; un nom latin formé à partir de deux mots :

- « Ager » qui signifie : champ ou fonds de terre, et ;
- « Cultura » qui signifie : culture, formée sur le participe passé « cultiver » ;

C'est donc « la culture des champs », et plus généralement l'ensemble des travaux qui transforment le milieu naturel dans l'intérêt de l'homme.

1.2. Naissance et expansion de l'agriculture

Au début, l'agriculture était principalement une culture de subsistance, où les productions de biens alimentaires étaient destinées à la nourriture de la famille ou à des groupes limités, en gros, à la population locale. Au fil des années, l'agriculture a évolué, à travers l'utilisation de nouvelles méthodes pour cultiver la terre et de nouveaux modes d'élevage, entraînant de réels changements dans les habitudes de production et de la consommation (figure 1.1).

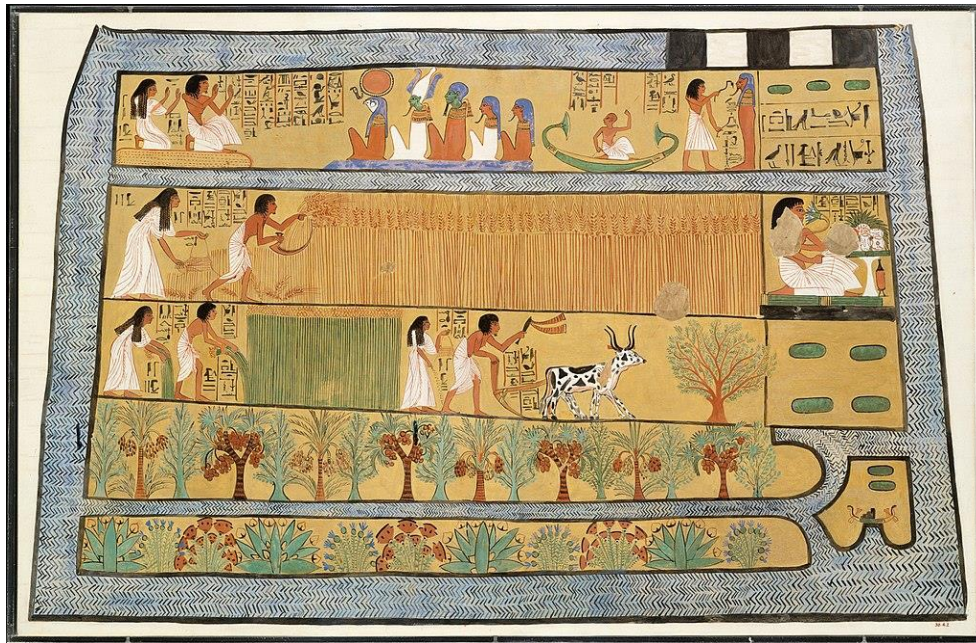


Figure 1.1 : Une fresque de la tombe Sennedjem illustrant l'agriculture dans l'Égypte antique

Source : fr.wikipedia.org, 2021.

L'agriculture fait ses premiers essais, il y a de 10000 ans, au Proche-Orient, en particulier dans la vallée du Jourdain, la région de Damas, le sud-est de la Turquie, et en Iran avec la culture des céréales comme le blé et l'orge ; et les légumes secs comme les pois chiches, les pois et les lentilles. C'est ce qu'on appelle la révolution néolithique.

A partir de -7000, soit de 1500 à 2000 ans après son apparition, l'agriculture se diffuse vers d'autres régions.

En Europe, elle a fait son apparition en Grèce, avec la culture d'orge, l'élevage de chèvres et de moutons. L'agriculture progresse d'abord en Europe du Sud, à partir de -6500, puis en Europe centrale vers -5000 et en Europe du Nord en -4000.

En Afrique, l'agriculture se diffuse suivant deux routes ; la première, le long de la rive sud de la Méditerranée, avant -7000, qui s'étend après, vers le Sahara et l'Afrique de l'Ouest. La deuxième s'oriente vers la vallée de Nil, puis l'Éthiopie ou la voie du Yémen et traverse l'Afrique de l'Est en direction du Sud, pour atteindre le golfe de Guinée et le bassin du Congo entre -5000 et -2000, et l'extrémité sud de l'Afrique après -500.

L'agriculture atteint l'Asie Centrale entre -7000 et -2500, dont les espèces cultivées sont les mêmes qu'au Proche-Orient.

Chapitre I : L'agriculture : une des premières activités humaines

L'agriculture apparaît en Amérique du Nord, dans l'est des Etats-Unis actuels (-2000), à l'origine pratiquée par des chasseurs cueilleurs nomades pratiquant en premier lieu, des cultures saisonnières dans les zones de décrue (figure 1.2).

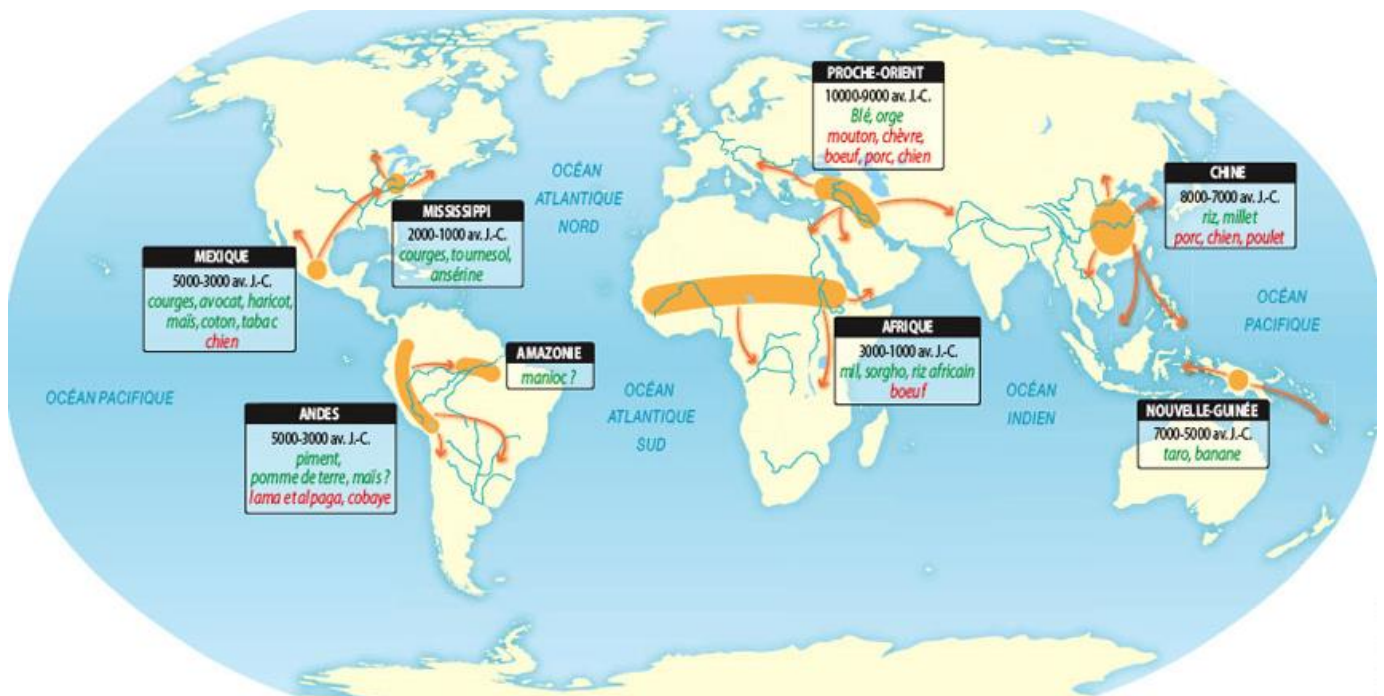


Figure 1.2 : Expansion de l'agriculture

Source : www.humanité-biodiversité.fr, 2021.

1.3. Agriculture et sécurité alimentaire

Les besoins humains sont partout dans le monde, pour ce qui est des approvisionnements fiables en aliments sains et nutritifs.

Si les pays développés et en particulier les pays en développement accordent à l'agriculture une grande importance, c'est que d'une part, le bon fonctionnement du secteur agricole est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire, elle contribue à la croissance et à réduire la pauvreté, et que d'autre part, les produits agricoles constituent une source majeure du revenu national.

Ce secteur qui emploie plus de 1,3 milliards de personnes dans le monde en 2012, soit près de 40 % de la population active mondiale (Terre net, 2019). Malgré cela, la faim continue à toucher un milliard de personnes, notamment dans les zones rurales (International Atomic Energy Agency, 2019).

La FAO estime qu'il faudra augmenter la production alimentaire de 70 % d'ici 2050 pour couvrir les besoins, dont la perspective de nourrir 9 milliards d'individus en 2050 fait de l'agriculture un enjeu géostratégique (Food and Agriculture Organization of the

United Nations, 2019).

D'après les statistiques, le rendement moyen végétal dans les 50 dernières années a doublé et a permis de nourrir l'humanité dont 18 % de terres cultivées qui sont irriguées seulement, fournissent 40 % de la production agricole (Mebarkia Amar). Mais le système alimentaire tel qu'il existe aujourd'hui met en danger la santé de la population et de la planète : l'agriculture absorbe 70 % de la consommation d'eau.

1.4. Types d'agriculture

En fonction de la productivité, différents systèmes de production agricole sont définis :

1.4.1. L'agriculture vivrière ou de subsistance :

C'est une forme d'agriculture qui consiste à cultiver des produits destinés en premier lieu, à nourrir la population locale.

1.4.2. L'agriculture intensive ou productiviste :

C'est une agriculture caractérisée par l'usage important des intrants. Elle cherche à maximiser la production par rapport aux facteurs de production, qu'il s'agit de la main d'œuvre, du sol ou des autres moyens de production (matériel...).

1.4.3. L'agriculture extensive :

Contrairement à l'agriculture intensive, cette forme d'agriculture, ne fait pas appel à des intrants chimiques, ni même à l'arrosage ou drainage, mais plutôt aux ressources naturellement présentes sur place, elle ne maximise pas la productivité du sol.

A l'instar des deux modes de culture les mieux connus qui sont : l'agriculture conventionnelle et biologique ; et face à la volonté de préserver l'environnement et l'évolution des pratiques, des types d'agriculture alternative se sont mises en place :

- L'agriculture durable ;
- L'agriculture raisonnée ;
- L'agriculture intégrée ;
- L'agriculture multifonctionnelle ;
- L'agriculture de précision ;
- L'agriculture hors-sol ou hydroponie.

1.4.4. L'agriculture conventionnelle :

Cette agriculture est la plus pratiquée dans le monde, elle utilise beaucoup de produits chimiques voir nocifs pour prévenir des maladies et insectes nuisibles des cultures. Non seulement, elle est nocive pour la santé des êtres humains et vivants, elle entraîne la mort

Chapitre I : L'agriculture : une des premières activités humaines

des sols et des sous-sols, elle diminue la vie dans ces derniers et les appauvrit, notamment avec l'utilisation d'herbicides, d'insecticides et de fongicides.

1.4.5. L'agriculture biologique :

C'est au XIX^{ème} siècle que cette notion est apparue, après l'arrivée de l'agrochimie. Son objectif principal est de se rapprocher des conditions de la nature. Elle a pour particularité d'exclure l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi des intrants.

L'agriculture biologique est un ensemble de pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques, de l'autonomie des agriculteurs et du bien-être des animaux ; elle a pour but :

- D'assurer le maintien et l'amélioration de la fertilité et l'activité biologique des sols ;
- De respecter et préserver les équilibres naturels et l'environnement (faune, flore, eau, air, être humain...)
- D'établir de meilleures relations avec les consommateurs et de fournir des produits de qualité.

1.4.6. L'agriculture durable :

Dérivée de l'agriculture conventionnelle, l'agriculture durable est une agriculture extensive qui s'inscrit dans les perspectives ouvertes par le développement durable. Elle n'est pas un mode de production, donc il n'y a pas qu'une seule façon de faire cette agriculture, mais se revendiquer de l'agriculture durable, c'est prendre en compte simultanément les 27 principes de la **déclaration de RIO** qui, rapportés aux domaines agricole et rural, peuvent se regrouper en quatre dimensions qui sont :

- L'efficacité économique : systèmes de production économes et autonomes, revenus décents...
- L'équité sociale : partage des richesses, des droits à produire et du pouvoir de décision.
- La protection de l'environnement : préserver la biodiversité, la fertilité des sols, des paysages et de la qualité de l'eau et de l'air.
- La culture et l'éthique : respect des générations futures, des communautés paysannes et rurales, ainsi que la gestion participative de l'espace et des modes de production d'aliments de qualité.

1.4.7. L'agriculture raisonnée ou dirigée :

Après la seconde guerre mondiale, cette expression est apparue. Lorsque l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques n'a pas été suffisante pour résoudre certains problèmes économiques et techniques. Le but est de substituer à une lutte systématique contre les ravageurs des cultures, une lutte en fonction des seuils de tolérance des cultures. La fertilisation (engrais) est pratiquée. Il s'agit de renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles non seulement sur l'environnement, mais aussi sur les animaux et les exploitants.

1.4.8. L'agriculture intégrée :

L'agriculture « raisonnée » est le premier pas vers l'agriculture « intégrée ». Cette agriculture se base sur : une combinaison de lutte biologique et de moyens physiques (variétés de résistances, rotation de cultures...). Ce mode de production privilège les richesses naturelles, en produisant des produits de qualité respectueux de l'environnement et de la santé, de façon économiquement viable ; des mécanismes de régularisation naturels par rapport au recours à des intrants qui sont potentiellement dommageables pour l'environnement.

1.4.9. L'agriculture multifonctionnelle :

Le concept d'agriculture multifonctionnelle apparaît à côté de celui de développement durable lors du **sommet de Rio** en 1992. Il vient redéfinir la place de l'agriculture dans la société et ses finalités et sous-entend une nouvelle définition du métier d'agriculteur qui devient plus spécialisé et plus complexe.

Le terme « multifonctionnalité » est un néologisme, sous lequel sont regroupées les trois fonctions de l'agriculture (figure 1.3) :

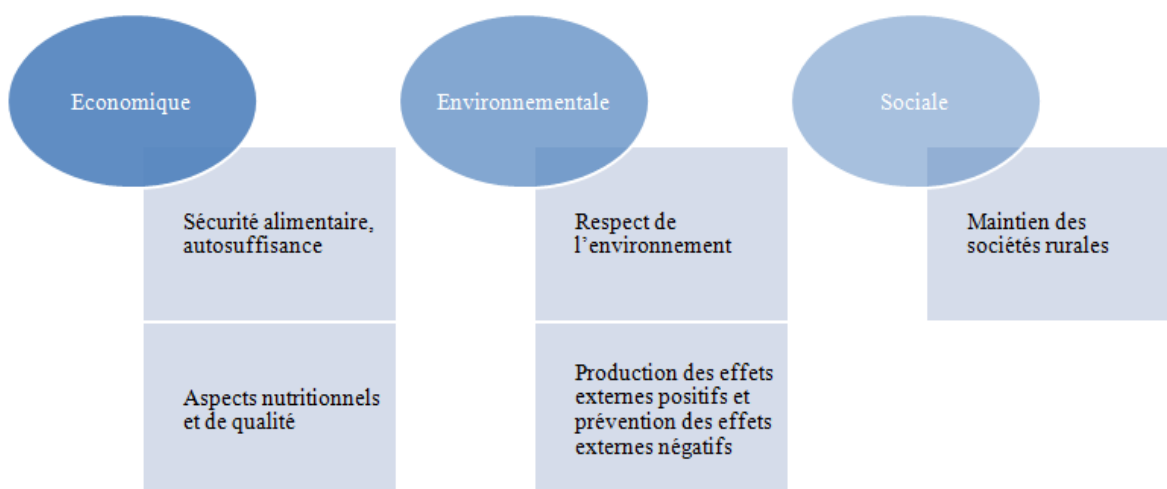


Figure 1.3 : Les trois fonctions de l'agriculture

Source : www.dev.scienceenlivre.org

1.4.10. L'agriculture de précision :

L'agriculture de précision désigne l'agriculture qui fait appel aux nouvelles technologies : SIG (Système d'Information Géographique), GPS, informatique, satellite.

Cette agriculture utilise les nouvelles technologies pour ajuster les pratiques culturales au plus près du besoin des plantes en fonction de l'hétérogénéité au sein de chaque parcelle, en fait, c'est un concept de conduite des parcelles agricoles, en fonction de la viabilité : du sol, des plantes, de la flore adventice, ...etc., Au sein d'une même parcelle, dont il est possible de moduler : les densités de semis, les apports d'engrais ou les traitements chimiques.

L'agriculture de précision permet donc de limiter les impacts négatifs sur l'environnement et optimise : les résultats agronomiques et économiques des productions en prenant en compte les besoins réels de chaque parcelle.

1.4.11. L'agriculture hors-sol ou hydroponie :

C'est une culture réalisée sur un substrat neutre et inerte, tel que : le sable, les billes d'argile, la laine de roche...). L'irrigation de ce substrat est régulière, d'un courant de solution qui apporte des sels minéraux et des nutriments essentiels à la plante.

Aujourd'hui, cette culture aboutit à l'aéroponie ; dans cette dernière, les supports de plantes sont en matière plastique et des vaporisations permanentes en circuit fermé au moyen d'une pompe apportant les solutions nutritives. Dans ce type de production, les pesticides sont utilisés.

L'agriculture hors-sol est apparue aux États-Unis pendant la deuxième guerre mondiale, et ce, pour répondre aux besoins de leur armée en légumes frais. En Europe, elle a été introduite dans les années 70.

Elle s'adresse principalement à certains légumes et fruits, tels que : la tomate (espèce majeure), la fraise, la framboise, l'aubergine, le concombre, le melon, le poivron et la courgette. Elle permet plusieurs récoltes par an.

C'est une technique d plus en plus 'propre', avec :

- Le recyclage des solutions nutritives en cours de culture, des substrats et des végétaux en fin de traitements phytosanitaires réduits et ciblés ;
- L'utilisation systématique d'insectes prédateurs ;
- La maîtrise de l'eau (Les différentes agricultures, 2018).

1.5. Les différents secteurs liés aux métiers agricoles

1.5.1. La production végétale

« Ensemble des techniques relatives à la culture des végétaux (plantes, légumes et fruits) et dont sont issus divers produits de consommation » (Thesaurus de l'activité gouvernementale, 2021).

La production végétale dépend en premier lieu de la disponibilité des terres arables, et varie en fonction de l'offre et la demande, donc des rendements et des modes de consommation, la raison pour laquelle elle influence en grande partie les prix des produits agricoles.

L'importance de cette production est liée étroitement à trois éléments :

- Les surfaces récoltées ;
- La production par hectare (le rendement) ;
- Les quantités produites.

Le rendement des cultures est : la quantité de produits végétaux obtenue par unité de surface récoltée. Les données sur ce dernier, sont obtenues en divisant un tonnage par une superficie récoltée, quoi que le rendement réel, est lié à plusieurs facteurs tels que :

- Le potentiel génétique de la variété ;
- L'eau ;
- Le rayonnement solaire ;
- Les éléments nutritifs absorbés par les plantes ;
- La présence d'adventices et d'ennemis des cultures (OCDE, 2021).

Cet indicateur est calculé pour le blé, le maïs, le riz et le soja, et est exprimé en tonnes par hectares, en milliers d'hectares et en milliers de tonnes (OCDE, 2021) (figure 1.4).

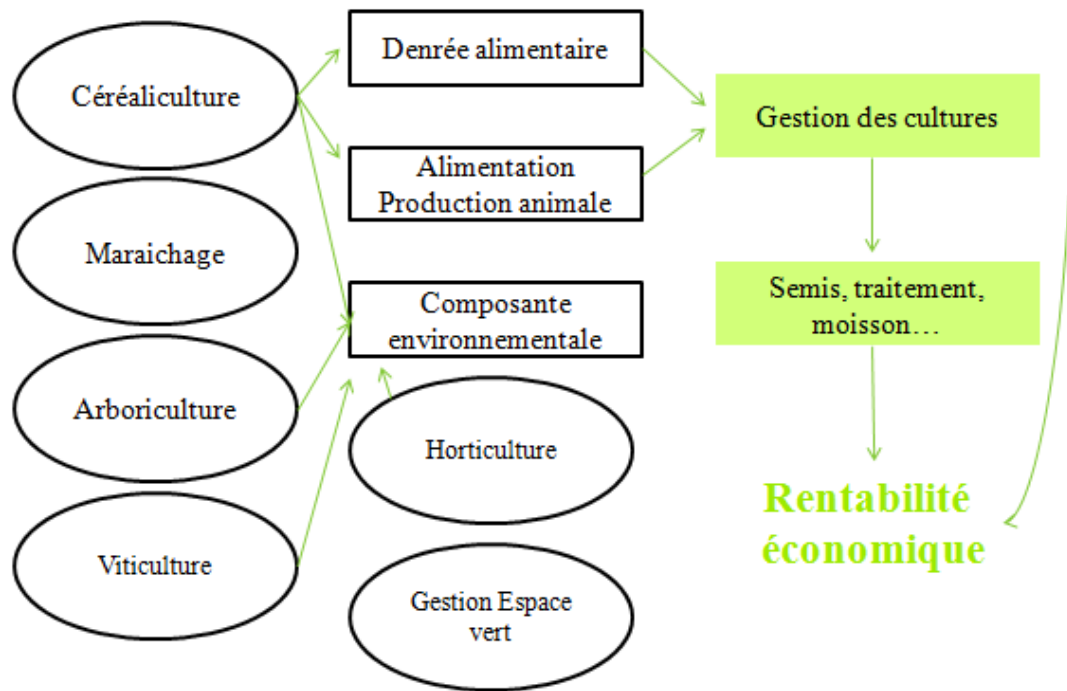


Figure 1.4 : La production végétale

Source : Traitement de l'auteur, 2021

1.5.2. La production animale

« Ensemble des techniques relatives à l'élevage des animaux (viandes rouges, viandes blanches, œufs, mile, laine...etc) dont sont issus divers produits propres à la consommation » (Thesaurus de l'activité gouvernementale, 2021) (figure 1.5).

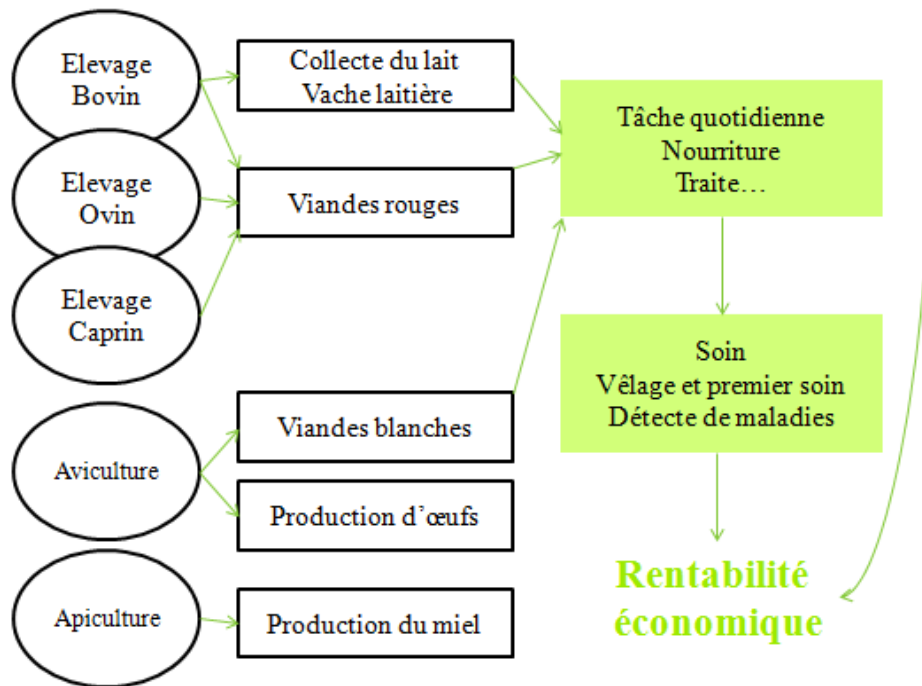


Figure 1.5 : La production animale

Source : Traitement de l'auteur

1.5.3. Les activités hippiques :

« Relatifs à l'hippisme, aux activités sportives pratiquées à cheval » (Dictionnaire Reverso, 2021).

1.5.4. La transformation :

« Ensemble des opérations qui consistent à fabriquer, à partir de produits agroalimentaires, de produits alimentaires intermédiaires ou de nutriments, des produits alimentaires propres à la consommation » (Dictionnaire Reverso, 2021) (figure 1.6).

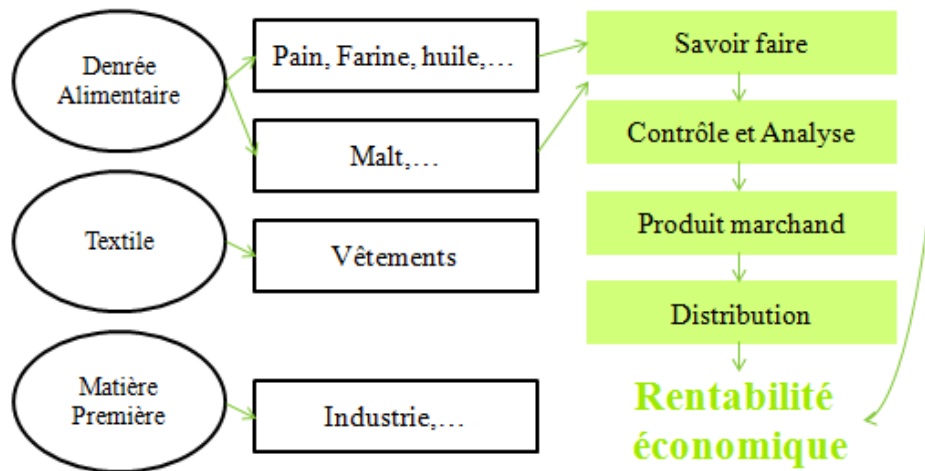


Figure 1.6 : La transformation

Source : Traitement de l'auteur

Comme exemple, nous avons : l'industrie de transformation de la viande :

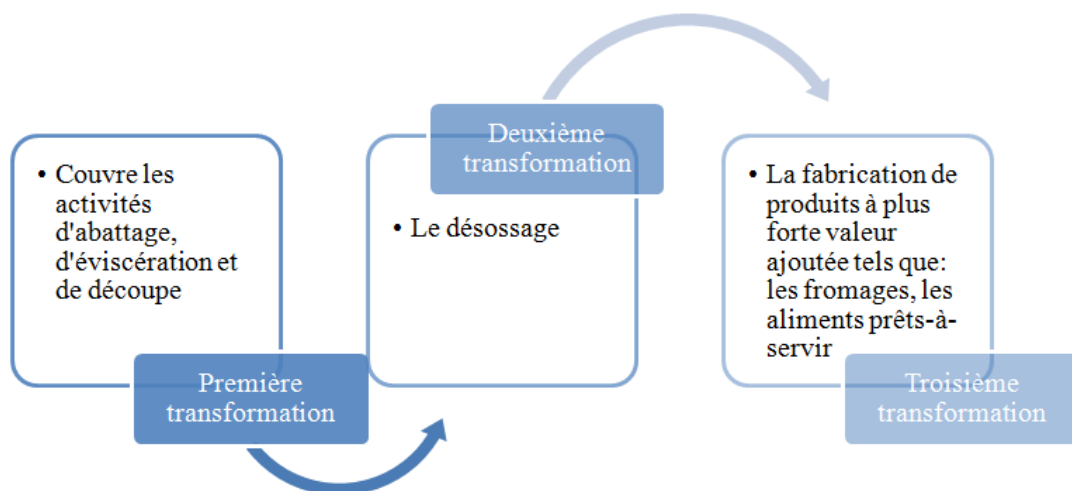


Figure 1.7 : Les transformations de la viande

En se basant sur la (figure 1.7), on constate que l'opération de transformation de la viande passe par différentes étapes ou transformations, passant des activités d'abattage, d'éviscération et de découpe, au désossage jusqu'à la fabrication des produits à plus forte valeur ajoutée.

1.5.5. La commercialisation :

« La commercialisation des produits agricoles est l'activité d'échange des biens et des services relatifs à l'agriculture » (Wikipédia, 2021).

La commercialisation comme le montre la figure 1.8, s'effectue à travers la vente ; des produits agricoles issus de la production animale et végétale. Elle se fait en contact direct du vendeur avec le client consommateur, où le produit est présenté et mis en rayon (figure 1.8).

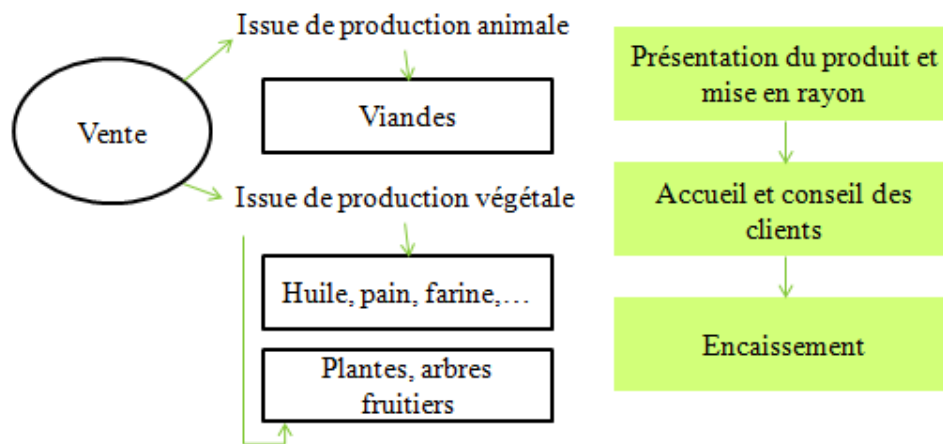


Figure 1.8 : La commercialisation

Source : Traitement de l'auteur

- **La commercialisation en circuits :**

La commercialisation en circuits, différencie selon le nombre d'intermédiaires. On distingue 3 circuits : court, semi-court et long (figure 1.9).

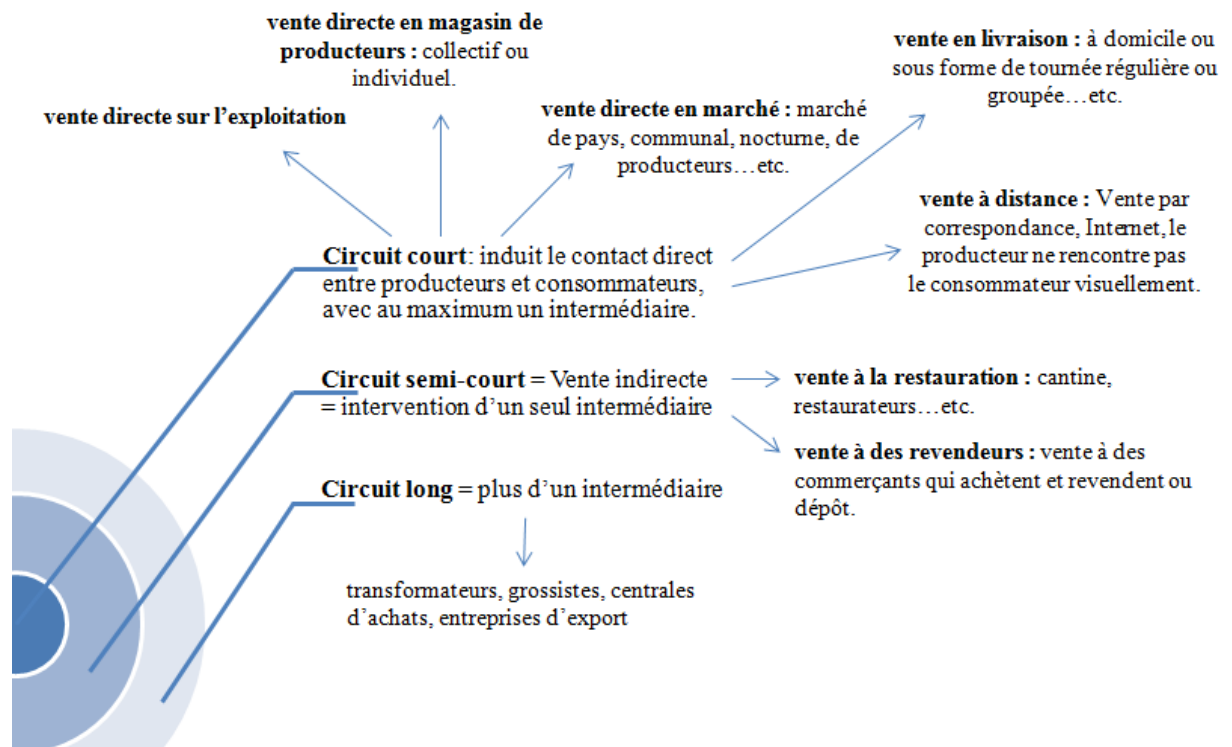


Figure 1.9 : La commercialisation en circuits

Source : CHARTE agriculture, forêt et urbanisme ; traitement de l'auteur

1.5.6. L'agroéquipement :

« *L'agroéquipement : est l'équipement matériel d'une exploitation agricole* »
(Dictionnaire Reverso, 2021).

1.5.7. L'environnement :

Les activités agricoles participent fortement à la qualité environnementale des territoires, et à la gestion des ressources naturelles ; gestion de la forêt, de l'eau et du sol.

L'analyse de ces interactions est pluridisciplinaire (eau, biodiversité, paysage, énergie, air et déchets) et fait intervenir une forte expertise technique et socioéconomique (SCE, 2019).

1.6. Les fonctions de l'agriculture

L'agriculture a de multiples fonctions complémentaires :

1.6.1. La fonction environnementale

L'activité agricole et ses différentes pratiques peuvent avoir des effets bénéfiques ou nuisibles sur l'environnement. Dans le cas d'une agriculture intensive, le résultat est soit une pollution des sols ou des eaux, l'épuisement des ressources, ou la destruction des habitats et de la biodiversité. Dans le cas des systèmes agricoles moins intensifs, des éléments peuvent jouer un rôle important dans la préservation de l'environnement, tel que l'usage raisonné des intrants tout en s'appuyant sur les services des écosystèmes.

Pour aider à identifier les possibilités d'optimiser les liens entre l'agriculture et les propriétés physiques et biologiques de l'environnement naturel, une approche appelée CMFAT (Caractère Multifonctionnel de l'Agriculture et des Terres) a été initiée. Cette approche, englobe toute la gamme de fonctions environnementales, économiques et sociales associées à l'agriculture et son utilisation des terres. Elle est applicable à un certain nombre de problèmes auquel l'environnement mondial est confronté ; tels que : le changement climatique, la désertification, les problèmes liés à la pollution, la biodiversité et la qualité de l'eau et les ressources en eau.

1.6.2. La fonction économique

Depuis toujours, l'agriculture est l'un facteur essentiel dans la croissance et le fonctionnement de l'économie des pays du Sud et même du Nord ; avec ses différentes activités qui se traduisent par la production des biens alimentaires, des activités touristiques, des produits de niche ou de fournir des matières premières aux différentes industries d'agroalimentaires ou de textiles.

La fonction économique est déterminée en grande partie selon le niveau de

développement institutionnel et la complexité et la maturité des marchés.

1.6.3. La fonction sociale

L'agriculture contribue à la viabilité, au maintien ainsi qu'au dynamisme des individus dans les zones rurales. De part sa fonction primaire, celle d'assurer la sécurité alimentaire, elle joue un rôle dans le développement et le maintien de l'occupation et l'aménagement des territoires, comme elle contribue à l'attractivité de ces derniers, tout en préservant et transmettant l'héritage culturel.

Afin de maintenir l'agréologie et améliorer la qualité de vie des résidents des régions rurales, surtout les jeunes ; une chose est essentielle : la conservation et le dynamisme des collectivités rurales. Pour assurer l'avenir de ces dernières, une capitalisation des connaissances locales et un établissement de relations entre sources d'information, de conseil et d'expertise locales et extérieures doivent avoir lieu.

La viabilité sociale est primordiale, et elle inclut le maintien de l'héritage culturel. Jusqu'à présent, les sociétés s'identifient encore à leurs origines historiques dans les collectivités agraires et les modes de vie ruraux.

Les trois fonctions de l'agriculture sont étroitement liées l'une à l'autre mais la différenciation croissante de l'agriculture, varie d'une région à une autre, d'un pays à autre, et cela dépend essentiellement des choix stratégiques faits aux niveaux local et national, et de la priorité accordée à l'agriculture, et à sa contribution au développement de l'économie de ces pays.

Ces fonctions peuvent s'appliquer à différents niveaux, du local au mondial, en passant par le national et le régional ; dont les effets qui en déroulent peuvent agir sur différents horizons temporels, dans certains cas, avec l'introduction des innovations et des transformations ; avant d'entraîner des avantages généraux à un long terme, sur le plan de l'économie et l'environnement, il peut y avoir des inconvénients à court terme, tels qu'un abaissement de la productivité. Dans d'autres cas, et à un niveau supérieur de complexité, ces fonctions peuvent avoir diverses répercussions qui varient dans le temps et l'espace.

Par exemple, dans un pays industrialisé doté d'industries bien implantées, où l'économie de service occupe une place de plus en plus grande, et où la population rurale est peu nombreuse, un système agricole local peut encore avoir des fonctions multiples.

Chapitre I : L'agriculture : une des premières activités humaines

En région montagneuse, les cultures saisonnières continuent d'avoir un intérêt économique pour les cultures vivrières et fourragères, tandis que l'élevage peut apporter des produits divers. Les paysages ont de l'intérêt comme lieux de loisirs et d'activités récréatives pour les visiteurs qui viennent de la région ou de plus loin. Le bassin-versant a pour fonction environnementale de préserver la qualité et la quantité d'eau et d'empêcher l'érosion en aval. Les massifs forestiers fournissent des produits de cueillette, du bois et des avantages pour l'air et le sol.

Enfin, le fait que l'ensemble de l'économie rurale garde sa vitalité préserve l'héritage culturel commun et garantit l'offre d'une main-d'œuvre pour la gestion des ressources naturelles.

Dans un pays en développement, l'agriculture peut rester un élément central de l'économie dans la mesure où elle est une source de produits pour la consommation et la transformation au niveau national, et une source de matières premières et de produits finis pour le commerce. L'emploi d'une grande partie de la population est lié essentiellement à ces activités, mais s'élargit aussi à la gestion des ressources locales qui affectent l'environnement. La fonction économique s'étend également à l'entretien et à l'utilisation durable à plus long terme des ressources naturelles, et de plus en plus à d'autres activités comme l'artisanat et le tourisme. Les décisions concernant les investissements dans de nouvelles formes d'utilisation des terres doivent se faire en trouvant un équilibre entre les coûts et les bénéfices à court et à long terme (par exemple, des revenus immédiats pour les produits agricoles d'exportation que l'on oppose à la perte d'habitats naturels et de leurs équipements), et la prise en considération des incidences sociales de certains développements (par exemple, la transformation de champs appartenant à de petits exploitants en grande plantation, consacrée à l'agriculture mécanisée ou irriguée).

Bien qu'il soit reconnu depuis longtemps que l'agriculture et son utilisation des terres ont un caractère intrinsèquement multifonctionnel, le présent document propose un nouveau cadre cohérent pour l'analyse et l'estimation de la valeur comparatives des fonctions multiples permettant d'arriver à la durabilité de l'agriculture et du développement rural. Ce cadre montre les relations entre le marché, les aspects institutionnels et les aspects géographiques et fondés sur la répartition des ressources, de l'agriculture multifonctionnelle. Des dimensions d'espace, d'échelle et de temps peuvent être incluses. Des régions ayant des caractéristiques différentes peuvent être placées dans

Chapitre I :
L'agriculture : une des premières activités humaines

ce cadre, pour aider à mettre en œuvre des politiques optimales qui prennent en compte les situations et les préférences locales. On part de l'hypothèse d'une relation générale entre le développement d'une capacité institutionnelle et la contribution potentielle de l'agriculture et de l'utilisation multifonctionnelle des terres à un développement durable (FAO, 1999).

Dans les pays industrialisés d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, de la rive asiatique du Pacifique et dans d'autres régions, les populations vivant directement de l'agriculture ou de la terre sont relativement peu nombreuses. Ces pays donnent la priorité à une combinaison complexe de fonctions, notamment la production vivrière, l'environnement, les loisirs et la culture.

Conclusion

De nos jours, l'agriculture est considérée comme solution à certains défis environnementaux et sociaux les plus pressants dans le monde.

En tant qu'un facteur essentiel de la croissance économique, donc investir et développer cette activité doit être une des priorités des pays développés ou en développement afin d'assurer la nourriture des générations présentes et futures, notamment qu'elle contribue à la réalisation des objectifs du développement ; en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de développement rural.

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

Introduction

La périurbanisation qui est un processus contemporain, est sans doute, l'un des phénomènes les plus marquants de l'urbanisation du dernier tiers du 20^{ème} siècle, une des formes dominantes de la croissance urbaine.

Amorcée dès les années 1952, en Amérique du Nord, en commençant par les Etats Unis et le Canada, où la moitié des urbains vit et travaille désormais dans les « suburbs » et non pas dans des banlieues. Tout en habitant des campagnes, ces périurbains pensent, consomment, et circulent comme des citoyens d'un genre nouveau.

La périurbanisation s'est développée ensuite en Europe, dès les années 1960, en commençant par la Grande-Bretagne et la Suède ; pour arriver dans les années 1970 en France et en Italie.

Dès le début, ce sujet a intrigué beaucoup de chercheurs, qui utilisaient le terme de « Rurbanisation », qui résulte d'un mouvement de déconcentration urbaine à distance, intégrée ensuite, selon Prost (1991), comme une des dynamiques de la périurbanisation.

La périurbanisation qui est une dynamique socio-économique et spatiale caractérisant les villes qui ne cessent de s'élargir ; allant du centre-ville à la périphérie, tout en passant par le péricentre et la banlieue. Un phénomène lié étroitement à l'émigration d'une partie de la population du centre de l'agglomération vers sa périphérie, se fait sur un territoire proche, sur l'espace dit « périurbain », qui se situe aux marges de deux espaces dynamiques.

Outre son expansion spatiale, la périurbanisation répond à une certaine refonte du monde urbain : vivre à la campagne tout en profitant des services de la ville.

La périurbanisation ouvre la porte à une véritable interface entre rural et urbain.

L'espace périurbain, cette zone de transition en mutation rapide, se caractérise par une forte croissance démographique et une présence d'espaces très variés (résidentiels, agricoles, commerciaux, industriels, naturels et autres). C'est dans cet espace qu'on y trouve aussi ; une forte hétérogénéité socio-économique au sein des habitants et des autres acteurs, avec des utilisations du sol et des pratiques différentes, qui en font un espace mixte et parfois conflictuel.

2.1. Définitions

2.1.1. Ville

La « ville », est un mot imprécis, son contenu varie d'une époque à une autre et d'un Etat à un autre. Plusieurs auteurs ont tenté d'expliquer ce qu'est une ville. H. Lefebvre dans son livre « le droit à la ville », 1968, dit : il existe trois périodes qui pourraient nous aider à comprendre les phénomènes profonds qui auraient fait la ville d'aujourd'hui :

- a- La période du processus d'industrialisation : période du ravage de la réalité urbaine préexistante ;
- b- 2^{ème} période : l'urbanisation s'étendant, on découvre que la société entière risque de se décomposer si lui manque la ville et la centralité ;
- c- 3^{ème} période : on retrouve que l'in réinvente la réalité urbaine.

Aux centralités anciennes, à la décomposition des centres, elle substitue le 'centre de décision'.

Pour Françoise Choay, la ville dans son analyse, est considérée comme un système. Selon elle, trois figures de la ville sont apparues :

- a- Système sémiologique global enraciné : espace de contact.
- b- Système sémiologique iconique enraciné : espace théâtral.
- c- Système de circulation instrumental : espace de circulation.
- Selon S. Benabbas, « *La ville est en soi une entité sociale et économique ;*
- *Entant qu'entité sociale et culturelle, elle est le lieu d'un système de valeurs et de rapports sociaux spécifiques ; elle peut être considérée comme la projection de la société sur l'espace.*
- *Entant qu'entité économique, la ville est un groupement de population et d'activités économiques concentrés sur un espace restreint, formant une unité économique complexe produisant de la richesse.*
- *Entant qu'unité d'un système, la ville est inscrite de manière hiérarchisée à un réseau de villes, qui entretiennent entre elles des relations économiques, culturelles et sociales ».*

Depuis René Maunier, qui dans sa thèse s'inquiétait sur : l'origine et la fonction économique des villes ; des progrès ont été accomplis dans la connaissance des villes, quoiqu'il demeure bien difficile d'en donner une définition englobante.

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

Selon Denise Pumain, dans son article pour le dictionnaire la ville et l'urbain, chaque discipline des sciences sociales apporte sa contribution :

- « Pour les spécialistes des sciences politiques, juristes et historiens : « la ville désigne une forme d'organisation politique des sociétés (polis ou cité), qui correspond à diverses formes juridiques de statut des personnes ou de l'appropriation d'un territoire.
- Pour les sociologues : « Elle est aussi une forme d'organisation sociale qui privilégie l'innovation ».
- L'économie insiste sur le rôle de la ville comme productrice de richesses en ce qu'elle aide à réaliser des économies d'agglomération et des économies d'urbanisation.
- Du point de vue des géographes, la ville est un « système de villes » (Berry, 1964) et représente l'organisation hiérarchisée du peuplement des sociétés à deux échelles, celle du territoire de la vie quotidienne (la ville) et celle des territoires du contrôle politique et économique (les réseaux de villes).
- Pour la démographie, la ville est « un groupement permanent de population sur un espace restreint ».
- Grande dimension et forte densité de l'agrégat de peuplement vont de pair avec une définition morphologique, qui reconnaît la permanence et la continuité des constructions, et des règles d'urbanisme dans leur organisation.
- Il en résulte une définition fonctionnelle, sociale et économique de la ville, qui regroupe des activités non-agricoles, et qui innove en développant une division sociale du travail plus ou moins complexe, ce qui lui permet de se maintenir et de croître grâce à une base économique diversifiée ».

L'échange entre ville et campagne est toujours un échange inégal, les produits manufacturés étant surévalués par rapport aux denrées alimentaires (Braudel, 1979).

L'avantage ainsi consenti à la ville est lié à son statut juridique, qu'il soit à l'origine d'ordre religieux ou politique ; ce pouvoir s'accompagne d'un privilège économique et territorial, dont il confère aux dirigeants de la ville un ascendant sur les populations des localités voisines.

Elle ajoute : « L'annuaire Démographique des Nations Unies reprend ces définitions officielles des populations urbaines, dont l'absence de comparabilité a pu être évaluée dans

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

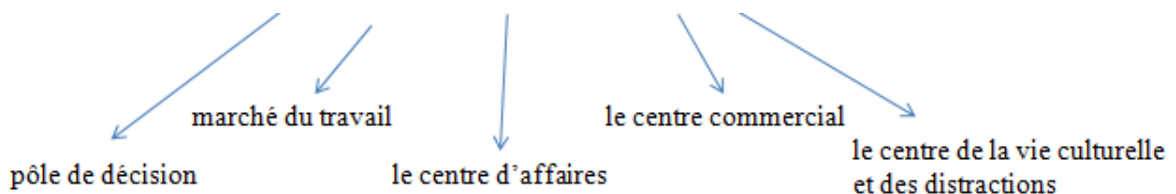
deux publications récentes pour les pays d'Union européenne (Pumain & al, 1991) et pour l'ensemble des pays du monde» (Moriconi, 1993).

2.1.2. Centre

« Le centre : est un groupement d'équipements, de nature diverse et en nombre variable, spatialement organisé et intégré à un réseau d'infrastructures. Il assure des prestations en services d'un certain niveau, il favorise les échanges et la diffusion des informations et il participe à la distribution, consommation de certains biens et ce pour une population donnée distribuée dans une aire urbaine déterminée et limitée » (Sociologie urbaine et psychologie de l'espace, 2019).

Selon Alain Raynaud ; le centre est « un lieu de concentration de population, de richesses, d'informations, de capacités d'innovation, de moyens d'action et de pouvoirs de décision » (Raynaud, 2003).

Et comme le centre c'est là « où les choses se passent » ; il est doté de plusieurs fonctions privilégiées :



Il est aussi le centre d'exercice et d'accomplissement des responsabilités et des satisfactions d'un ordre élevé, prestige, information et interconnexion en sont les attributs irrécusables.

2.1.3. Péricentre

Les secteurs qui peuvent être qualifiés d'espaces péricentraux ou de péricentres, sont ceux qui entourent le centre. Comme ils sont des espaces urbanisés en plusieurs étapes, ils ont des particularités et des nuances.

Ces espaces péricentraux qui se situent entre le centre et la banlieue en zone intermédiaire, forment l'enveloppe immédiate du centre et c'est avec lesquels ils constituent la ville. Leurs limites sont généralement difficiles à borner sauf dans des cas de

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

discontinuité, tandis qu'elles sont connues par les habitants et ignorées des étrangers, dont cette connaissance vient de la conscience collective d'appartenance.

Les secteurs péricentraux ne sont pas là où les activités s'accumulent, ils font partie de la ville, mais ils dépendent du centre pour l'essentiel des équipements de différentes natures : commerciale, de services, et dans lequel une partie de la population y travaille, et à l'inverse des habitants de la banlieue, les habitants des péricentres se sentent des citoyens.

La population des pays développés se déplace quotidiennement vers le centre pour le travail, les services, les loisirs... etc.

Les quartiers péricentraux se caractérisent par une grande variété morphologique, étant donné qu'ils n'ont pas été édifiés dans la même période, c'est la raison pour laquelle ils ont une structure hétérogène.

Le niveau socio-économique est fortement lié à la structure socioprofessionnelle des habitants, donc il n'y a pas une homogénéité, dans la plupart des villes, il y a des quartiers aisés, de classe moyenne et pauvre.

2.1.4. Banlieue (p. banlieues)

La banlieue représente la partie externe d'une agglomération, dont elle peut être dépendante ou non administrativement de la ville centre.

Selon J.B. Charrier, la banlieue est : « *Une réalité géographique sur genres ; elle est à la fois un espace fonctionnel et une certaine série de paysages...* ». Il rajoute « *qu'il est vrai que nous définissons ainsi les banlieues dès qu'un certain pourcentage d'habitants se déplace chaque jour pour aller travailler dans l'agglomération principale* ». Il rajoute : « *il est vrai que nous définissons ainsi les banlieues « dortoirs » ; il y a aussi des banlieues industrielles qui attirent, depuis la ville principale, plus de travailleurs qu'elles ne lui envoient : on pourrait peut-être parler de banlieues « inversées »* (Charrier, 1964).

Chapitre II : La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

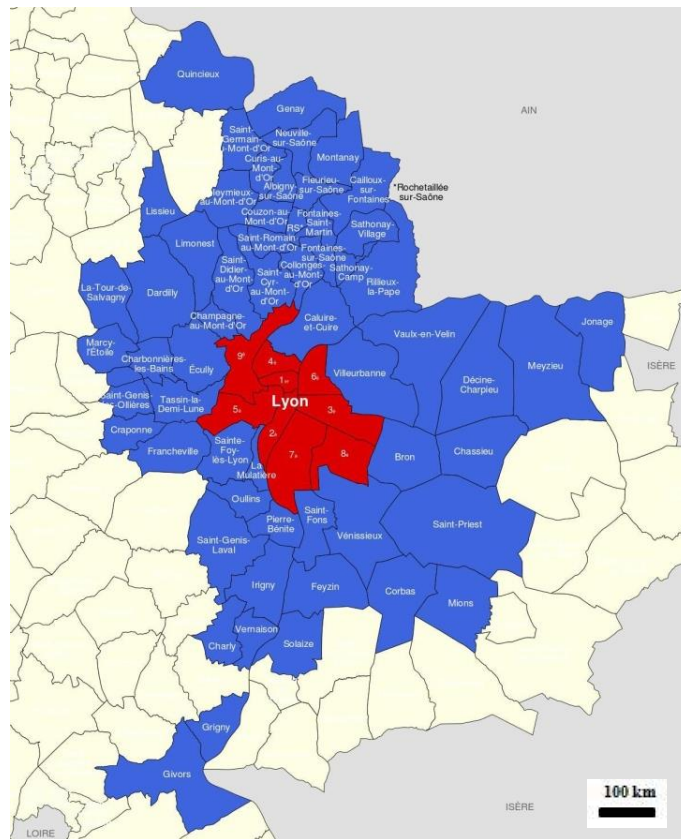


Figure 2.10 : La banlieue de Lyon, France

Source : fr.maps-lyon.com

Donc en gros, ce sont les mouvements perpendiculaires quotidiens, qui permettent de donner une définition à la banlieue (figure 2.10), mais il faudrait que la banlieue « *inverse* » (Mosbah, 2008) demeure sous la dépendance de la ville principale n'ayant qu'une partie des attributs de la ville, et ne possédant en particulier ni de commerces développés, ni d'un rayonnement propre.

D'après J. Bastié, la banlieue moderne se caractérise par :

- Un plus faible pourcentage d'espace bâti, plus grande place de l'habitat individuel, une plus faible densité du sol.
- L'absence de pôle assez important pour contre balancer l'attraction exercée par le centre de la ville.
- Une urbanisation souvent spontanée, aucune idée directrice, et l'insuffisance des équipements collectifs.
- Un déficit d'emploi par rapport à la population résidente.
- Le morcellement administratif.

2.1.5. Périurbanisation

1. Selon Pierre Merlin et Françoise Choay : « *La périurbanisation correspond à une urbanisation périphérique autour des agglomérations urbaines. Encore pourrait-on aussi l'interpréter comme l'urbanisation autour des villes, ce qui caractériserait le développement périphérique des villes, bref les étapes successives de la banlieue depuis la révolution industrielle, voire les faubourgs. Il s'agit d'un néologisme régulièrement utilisé dès les années 1960, voire parfois avant, mais qui n'a trouvé place dans les dictionnaires que dans les années 1980. On retiendra comme définition de la périurbanisation : le mouvement des pôles urbains (villes-centres et leurs couronnes urbaines) vers les communes classées périurbaines par l'INSEE* » (Merlin & Choay, 2010).

2. « *La périurbanisation correspond d'abord à une nécessité physique et économique. Physique, parce que la croissance de la population et des activités urbaines oblige à rechercher des terrains aux limites extérieures de l'agglomération. Economique, parce que de nombreux ménages et de plus en plus d'entreprises préfèrent une localisation périphérique où les terrains sont meilleur marché* » (Merlin & Choay, 2010) (figure 2.11).

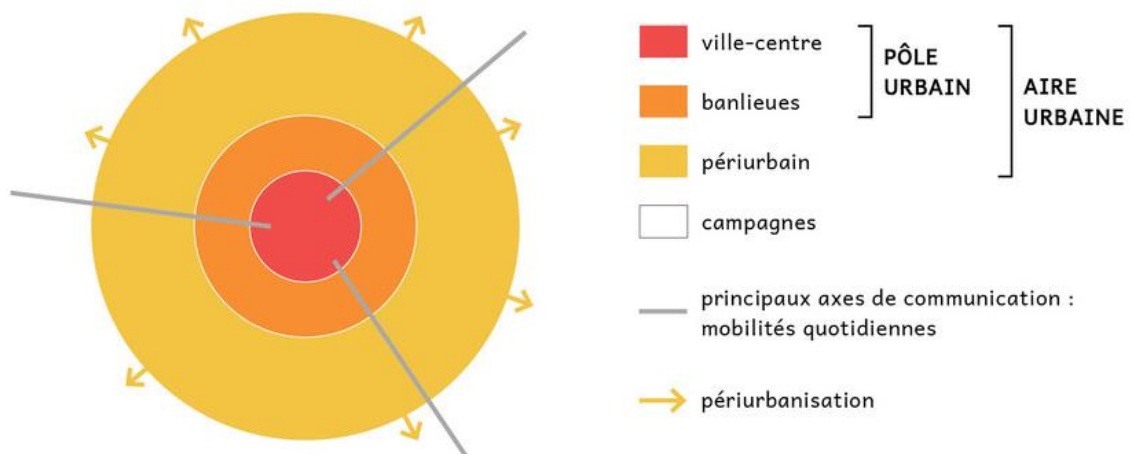


Figure 2.11 : L'expansion spatiale de la périurbanisation

Source : le-blog-hg.eklablog.com

3. Denise Pumain la définit comme suit : « *Processus recouvrant l'ensemble des mouvements centrifuges qui ont conduit à l'étalement urbain au-delà des limites des agglomérations urbaines, dans les communes rurales situées à leur périphérie* ».

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

Selon Larousse ; « *Il tend à remplacer d'autres concepts dont le sens est identique ou voisin : exode urbain, exurbanisation, contre urbanisation et rurbanisation* ». Il s'agit d'une nouvelle phase d'urbanisation (Dictionnaire Larousse, 2021).

Tout au début, les auteurs utilisaient le terme *Rurbanisation* ; qui résulte d'un mouvement de déconcentration urbaine à distance, selon Prost, 1991, rurbanisation est intégrée comme une des dynamiques de la périurbanisation. J.B. Charrier exclut de la rurbanisation : l'implantation des grands ensembles périphériques et les villes nouvelles même à distance de la ville ; ces aires qui constituent une urbanisation satellite.

Tandis que, d'après l'auteur, le développement des villes satellites et des villages urbains peuvent être regroupés sous le terme général de périurbanisation.

Selon Zoubir Mosbah : « *La planification est le résultat de l'implantation d'éléments induits par le développement urbain ou dû à l'initiative individuelle dans un espace à la périphérie d'une ville, une sorte de projection de la ville sur l'espace rural environnant. La périurbanisation représente une nouvelle phase de la croissance urbaine, ancienne et de grande ampleur dans certains pays comme les Etats Unis, la Grande-Bretagne, ou la France, récente ou encore très limitée dans la plupart des autres pays. Rurbanisation et périurbanisation ne sont pas synonymes comme le prétendent certains auteurs tels B. Dezert ou A. Metton* ».

La périurbanisation est le résultat d'un double phénomène de concentration et d'étalement urbain (Choffel, 2000) ; pour certains auteurs, le fait de s'installer dans les espaces périurbains, répond généralement à des stratégies de nature économique de la part des habitants, où l'accession à la propriété à un coût moindre que dans les centres-villes ; pour d'autres, le choix d'une résidence en périphérie près de la nature, s'inscrivait dans un rejet de la vie en ville (Duvemoy & al, 2005), dont cette population est extrêmement sensible à ce cadre de vie, aux nuisances, encombrements et pollution que la ville procure, et sont capables de se mobiliser et de s'orienter vers des espaces périurbains ouverts, et agricoles. La suburbanisation des emplois et des activités sous forme de zones industrielles. Les diverses actions spontanées sur le périmètre périurbain sont la cause d'une grande consommation de l'espace et développement urbanistique et anarchique.

Selon P. Laborde : « *La périurbanisation est plutôt le résultat d'une croissance spontanée que d'une croissance planifiée, soit que la planification est insuffisante,*

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

débordée par la croissance urbaine, soit parce que le phénomène a lieu au-delà des limites des zones couvertes par des règlements d'urbanisme ou bien parce qu'aucune planification n'existe ».

2.2. Essor de la périurbanisation

Dès les années 1952, amorcée aux Etats Unis et au Canada, la périurbanisation, une nouvelle forme urbaine, révèle beaucoup plus de l'espace urbanisé que de l'espace urbain. Un phénomène lié étroitement à l'émigration d'une partie de la population du centre de l'agglomération vers sa périphérie. Ce déplacement, dans les pays industrialisés concerne toutes les catégories de population, mais essentiellement les classes sociales aisées et moyennes.

La périurbanisation s'est développée dans les années 1960, en Grande-Bretagne et en Suède ; et en France et en Italie dans les années 1970, dont des chercheurs comme Bauer et Roux (1976) utilisaient le terme de *Rurbanisation*, un néologisme qui a été créé pour répondre à une réalité nouvelle, celle d'un processus d'extension du champ d'influence de la ville sur le milieu rural périphérique. Donc avec l'extension du rayonnement urbain (Bastie, 1980 ; Dézert, 1980), de nouveaux rapports villes-campagnes sont apparus favorisant un mélange des styles de vie.

Depuis lors, la périurbanisation n'a pas cessé, avec une tendance au ralentissement illustrée, depuis le début des années 1980 en Europe, par le développement de l'habitat dans une large couronne entourant les agglomérations, sous forme de construction de maisons neuves en bordure des villages, construction de maisons individuelles hors des villages « nouveaux villages ».

Dans la périphérie, le milieu reste en apparence rural vu que l'espace naturel domine encore, un espace agricole en grande partie, mais en fait, il s'est profondément transformé. Les habitants périurbains dont les agriculteurs ne représentent plus qu'une minorité, habitent à la campagne mais, se déplacent quotidiennement à l'agglomération limitrophe pour plusieurs motifs : travail, achat, loisirs, etc.

L'extension des aires périurbaines dépend de la taille du dynamisme du centre urbain, son rayonnement varie de 5 km à 50 km, et dans des cas peut aller jusqu'à 100 km :

- Pour une petite ville : l'aire s'étend jusqu'à 5-10 km ;
- Pour une ville moyenne : l'aire s'étend jusqu'à 10-15 km ;

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

- Pour une grande ville : l'aire s'étend jusqu'à 20-40 km ;
- Pour une très grosse agglomération : l'aire peut s'étendre jusqu'à 50 à 100 km ;
comme pour le cas de Paris, où le phénomène périurbain a été observé, dont il varie selon les directions.

S'ajoute à la taille, la périurbanisation dépend aussi de la vocation de la ville, comme pour les zones touristiques situées le long des côtes ou dans les montagnes.

2.3. Facteurs de la périurbanisation

L'usage de l'automobile, associé au choix de la maison individuelle à des normes très lâches d'occupation des l'espace, sont les éléments déclencheurs du phénomène de la périurbanisation, ces facteurs ne cessent de produire leurs effets jusqu'aujourd'hui.

L'automobile, ce moyen qui a entraîné des mouvements de populations, donnant naissance à des formes urbaines spécifiques dont le modèle est la suburbia américaine, qui prend par la suite, une grande ampleur dans les pays neufs tels que l'Australie (figure 2.12).



Figure 2.12 : La suburbia américaine

Source : think.kera.org

Cette sururbanisation accélérée, a pris des formes légèrement différentes lors de sa propagation en Europe, sous plusieurs appellations telles que l'urbanisation des campagnes, rurbanisation ou périurbanisation.

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

Le résultat était affreux, car ces facteurs ont suscité des interprétations de type inquiétant. Des auteurs l'ont appelé « contre-urbanisation » tels que Berry en 1976 et Champion en 1989, d'autres ont voulu même voir la fin des villes (Chambart de Lauwe, 1982).

En fait, la perte de population des centres-villes, résultat du desserrement des populations urbaines, ainsi que la migration en direction de la périphérie urbaine, n'a fait qu'élargir les zones sous influence urbaine, tant du point de vue de l'emploi que celui du recours aux services.

Cette tendance à la périurbanisation continue sans cesse, remarquée dans les plus grandes villes des pays en développement. Selon Denise Pumain « *Elle manifeste, non pas tant une défiance des populations urbaines à l'égard de la généralisation du mode de vie urbain, mais la volonté, lorsque la possibilité existe, de bénéficier à la fois de la proximité des équipements et des services permis par la concentration, et du maximum d'espace (et d'éléments de « nature ») disponibles, pour un coût de logements moins élevé* » (Pumain, 2006).

2.3.1. Périurbain

La définition de l'espace périurbain, un espace n'est pas clairement défini et c'est due essentiellement à sa situation entre deux espaces : urbain et rural.

Dans le Lexique de géographie humaine et économique, 1992, une définition de ce terme est possible, est la suivante : « *Espace rural situé à la périphérie d'une ville et de sa banlieue et qui est le lieu de transformations profondes sur le plan démographique, économique, social, politique et culturel. Le déversement d'un nombre important de citadins qui viennent habiter dans les communes rurales, tout en continuant à travailler en ville, se traduit dans le paysage par une série de modifications au niveau de l'habitat, de la voirie, des équipements. L'apparition d'un marché foncier non agricole, l'utilisation différente d'un espace voué jusqu'alors aux fonctions de production agricole, sont des facteurs de perturbation pour l'agriculture périurbaine* ». Et à cause de position intermédiaire : « *cet espace propose ainsi une gamme étendue de valeurs et d'intérêts, d'utilisation agricoles (rurales) et non agricoles (résidence, commerce, industrie, tourisme...)* ». L'analyse de l'espace périurbain est donc difficile à mener du fait qu'il est intermédiaire entre deux espaces dynamiques, et dans la mesure où les formes de la

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

périurbanisation varient en fonction des nouveaux arrivants mais aussi en fonction du dynamisme plus ou moins grand des habitants qui les accueillent.

En se basant sur cette définition, une complexité est liée à ce milieu, où différents acteurs, espaces et fonctions interagissent. Cette zone est surtout caractérisée par une dynamique démographique et une hétérogénéité géographique à l'échelle locale (Granjon).

Selon Denis Granjon ; nous pouvons parler d'une véritable *mosaïque* par rapport à cet espace dans la mesure où il est une interface entre le monde urbanisé et le monde rural, dont le lien qui existe entre ces deux mondes entraîne la dynamique périurbaine où se déroule un certain nombre de mutations soulignant l'interdépendance entre eux.

Quoique, cette zone tampon, est encore considérée comme un espace réserve, disponible pour être transformé à des fins d'urbanisation.

Selon Claire Gallice-Matti, dans la majorité des définitions, trois grands thèmes semblent présents :

1) Le périurbain est un espace lié à la ville, dont le rapport est géographique ; autrement dit : les aires périurbaines se localisent dans les espaces périphériques des agglomérations et dans les campagnes (Jehin, 1988).

L'espace périurbain serait le lieu de l'interpénétration entre espace urbain et rural.

Le phénomène de la périurbanisation renforce les liens entre la ville et le rural, elle serait l'expression de l'avancée des villes dans les campagnes (Briquel, 2001).

Selon Claire Gallice-Matti, « *d'autres auteurs intègrent la périurbanisation au développement urbain sans pour autant en faire une forme d'extension de la ville* ». Elle rajoute : « *La dynamique périurbaine est alors reliée à un ensemble plus vaste : l'aire ou la région urbaine. Elle est alors l'un des processus causés par la concentration de la population dans les régions urbaines et le desserrement des activités et fonctions urbaines* ».

2) Le périurbain est fondé sur des nouvelles pratiques de l'espace, dont il est le lieu de grandes mutations et transformations liées à une nouvelle pensée du mode d'occupation de l'espace, à une nouvelle pratique de la ville.

Les mouvements perpendiculaires quotidiens font une part importante dans les pratiques de l'espace périurbain.

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

Malgré que la vie en milieu urbain s'effectue au sein d'un espace rural, elle est fortement marquée par la ville dans ses pratiques (Cornier, 1999), donc il s'agit d'une propagation de la culture urbaine dans les campagnes.

3) Le périurbain est un espace intermédiaire entre urbain et rural

De part sa situation géographique, l'espace périurbain représente l'espace intermédiaire entre le rural et l'urbain.

2.4. Les caractéristiques de l'espace périurbain

Malgré qu'il soit complexe, difficile à définir et à délimiter, l'espace périurbain se distingue d'un nombre de caractéristiques qui font de lui un espace particulier.

Selon A. Sakhraoui, cinq caractéristiques spécifient cet espace :

2.4.1. Un espace en mutation

Sur le plan spatial, la périurbanisation aboutit à la consommation, au recul, et même à la disparition de l'espace agricole, c'est la raison pour laquelle elle entraîne une mutation des fonctions du sol dans le milieu périurbain, du fait qu'il se déplace et s'éloigne de plus en plus des centres urbains.

J. Steinberg estime qu'il est possible de distinguer trois cas principaux de modifications plus ou moins intenses du milieu rural et agricole :

- Un espace rural et agricole qui disparaît à peu près complètement, c'est le cas spécifique des franges périurbaines les plus proches des agglomérations ;
- Un espace rural et agricole qui devient interstitiel ;
- Un espace agricole qui demeure, mais où la société rurale change (c'est ce qui est souvent appelé « rurbain » ou troisième couronne »).

2.4.2. Une activité agricole en difficulté

Dans la périphérie, l'activité dominante est l'agriculture, mais avec la périurbanisation, qui s'impose, cette activité perd sa cohérence et se trouve confrontée à de multiples problèmes, condamnée et incapable de se renouveler, dont « *l'apparition du marché foncier parallèle aux transactions agricoles est cause de déséquilibre* » (Sakhraoui, 2013).

Malgré cela, l'agriculture est encore présente en milieu périurbain, on parle même d'agriculture périurbaine, devant le maintien de l'agriculture et des agriculteurs qui résistent à la pression urbaine.

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

De nos jours, l'agriculture périurbaine occupe une place importante dans les politiques d'occupation des sols dans les pays développés, et elle même intégrée dans la législation.

La préservation de l'agriculture est une responsabilité de tous, selon Sakhraoui : « *La capacité de résister à la colonisation urbaine dépend du degré de cohésion du groupe et de sa capacité à se reproduire en se transformant* ». Il rajoute : « *ce sont les agriculteurs qui s'organisent le mieux , qui mettent en place des stratégies de conservation de leur pouvoir, qui réussissent à imposer une agriculture stable et solide, intégrée au système urbain* ».

2.4.3. Le passage de la rente agricole à la rente urbaine

Avec l'avancée de l'urbanisation, les terres agricoles périurbaines changent de vocation économique, vu que le coût du foncier urbain est plus cher que du foncier agricole. Ces espaces deviennent des lieux de spéculation foncière exercée par tous les acteurs (collectivités locales, promoteurs, lotisseurs, citoyens...), qui font d'eux des lieux de conflits et le conflit d'intérêts. Selon Sakhraoui : « *en termes de rente foncière, il y a passage de la rente foncière agricole à la rente foncière urbaine* », dont le quel plusieurs éléments interviennent pour définir les coûts fonciers tels que les coûts d'équipement, de viabilisation, la situation géographique et même les politiques d'aménagement.

2.4.4. Un habitat périurbain

Les causes de la périurbanisation en pays industrialisés différencient de celles des pays en développement. S'orienter vers un habitat individuel est la cause majeure pour le cas des Etats Unis et de la France ; pour l'Algérie, la cause était l'exode rural d'une part, avec la prolifération d'un l'habitat illicite sous forme de bidonvilles ou même de lotissements, d'autre part, il y a les politiques urbaines qui visaient à répondre aux besoins pressants, suite à d'une forte croissance démographique sous forme d'habitat collectif ; dont ce mélange n'est qu'une urbanisation anarchique.

2.4.5. Dynamiques démographiques et mobilité spatiale

Habiter en périphérie, fait que l'espace se partage, dont on distingue : espaces de travail, espaces résidentiels, s'associent à eux : espaces physiques et sociaux.

Malgré le fait que la population s'installe en espace périurbain, elle reste indépendante de ville, ce qui entraîne des mouvements de va-et-vient quotidiens pour plusieurs motifs notamment le travail, mais aussi les achats, les loisirs...

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

Comme résultat à ces dynamiques démographiques dans les deux sens, s'impose la nécessité de répondre aux nouveaux besoins en termes d'infrastructures et de transports en commun pour faciliter les déplacements, dont « *les transports collectifs pourraient jouer un rôle structurant dans la répartition de l'urbanisation et des activités* » (Sakhraoui, 2013).

La population des espaces périphériques provient en grande partie de la ville mère, des villes proches et du milieu rural. Sur ces espaces, différentes catégories socioprofessionnelles se répartissent en fonction du coût et des politiques d'aménagement.

1) Urbanisation et périphérie :

« *L'urbanisation est le processus de croissance de la population urbaine et d'extension des villes* » (Granjon).

De nos jours, l'urbanisation est indissociable de la périphérie. Les deux milieux, rural et urbain, s'influencent par le phénomène de manière opposée. Du côté rural, la propriété agricole s'affaiblit de plus en plus sous de multiples contraintes, de l'autre côté, rien ne peut mettre fin à la prolifération des constructions et des équipements qui loin de structurer l'espace vont des fois le désorganiser.

Les espaces périurbains, situés entre villes et campagnes, avec l'avancée de l'urbanisation, deviennent des lieux de mutation et de dynamique, dans lesquels se manifestent les conflits et les tensions pour plusieurs raisons dont l'usage du sol et les fonctionnalités de l'espace sont les une grande partie.

2) Enjeux liés à la périurbanisation, à l'espace périurbain

L'enjeu majeur en matière de périurbanisation est celui du foncier. La périurbanisation a provoqué de profonds bouleversements sociaux qui à leurs tours ont modifié les rapports entre les deux milieux : urbain et rural. Essentiellement avec l'apparition d'une classe moyenne portant de nouvelles valeurs, s'ajoutent à cela, la mise en place d'infrastructures de transport liées à une importance de l'usage de l'automobile, des éléments qui conduisent par la suite à des transformations spatiales.

Ce phénomène de périurbanisation est à l'origine de pressions exercées sur l'espace périurbain et particulièrement de stratégies foncières de la part de différents acteurs (autorités locales, lotisseurs, promoteurs, citoyens, ...).

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

Selon Arama, « *elle nous renvoie à un territoire soumis en permanence à un processus complexe de déstructuration/restructuration de la campagne par l'urbanisation* ». Elle rajoute « *en tant que forme urbaine dans l'espace périurbain, la périurbanisation est très diversifiée selon les circonstances et les rythmes de l'urbanisation ainsi que les politiques urbaines en question* ».

Cette périurbanisation qui dépend des circonstances et du rythme de l'urbanisation, varie d'un pays à un autre, d'un endroit à un autre, d'après Arama, pour le cas de la France, par exemple, se sont parfois les propriétaires qui retiennent la terre, empêchant toute sorte d'extension urbaine ou même la relève par de jeunes agriculteurs. Mettant le foncier dans une situation défavorable pour les deux cotés : foncier agricole et urbanisable.

Pour le cas de l'Algérie, l'absence d'une politique rigoureuse du foncier est à l'origine de multiples dysfonctionnements dans l'organisation et la gestion des espaces périphériques, comme résultat, on assiste à un épuisement du foncier public.

Dans ce cas, la perte ou l'improductivité des terres des espaces périurbains sont liées à une urbanisation anarchique associée à « *la dilution des responsabilités dans le processus de développement urbain* » (Arama, 2007).

En fait c'est dans les espaces périurbains où sont exacerbés, que se prolifèrent l'habitat illicite, ainsi que les activités informelles (généralement, ces espaces sont sous-équipés et c'est où s'accroissent la pauvreté et le chômage).

Selon Arama : « *Une chose est sûre, la production de l'urbain est indissociable du renouvellement organisationnel de l'espace rural et l'objectif, par ailleurs, est d'éviter aujourd'hui avec la périurbanisation la marginalisation des territoires* ».

3) Lutter contre la périurbanisation

La lutte contre la périurbanisation peut être accomplie en reconstruisant la ville sur elle-même, elle implique le renouvellement urbain, la densification urbaine, ainsi que le maintien des commerces en centre-ville.

Dans certains cas, des ceintures vertes urbaines peuvent ralentir ou réduire cette expansion urbaine. Entre 1930 et 1950, la métropole de Londres met en place ce type de dispositif ; le « green belt ». L'idée est de créer une zone dans laquelle les nouveaux

Chapitre II :

La périurbanisation : une nouvelle forme de l'urbanisation, un nouveau mode de vie

bâtiments ne sont plus autorisés. Il en va de même pour la « Trame verte et bleue française », dans l'un de ses objectifs est de lutter contre la périurbanisation.

Outre ces interventions et ces dispositifs, la réglementation qui reste le moyen le plus sûr et efficace pour protéger, mettre en valeur et pérenniser les espaces périurbains agricoles et naturels dotés de plusieurs richesses et atouts.

Malgré de nombreuses critiques, dans certains pays, la promulgation des lois pour préserver ces espaces, va de paire avec des lois favorisant la densité, et en mobilisant la fiscalité comme outil de lutte, qui se traduit par exemple : par mettre en place une taxe foncière supplémentaire élevée.

Il est essentiel à signaler, que la mission de lutte contre la périurbanisation ne sera accomplie que si tous les acteurs s'engagent à ne pas autoriser l'urbanisation des zones périurbaines naturelle, cette mission passerait avant tout à l'échelle locale tout en allant à l'échelle nationale.

Conclusion

La périurbanisation, malgré qu'elle ait procurée à un certain nombre important d'habitants, un espace large, majoritairement naturel pour leur bien-être, elle contribue à augmenter l'empreinte écologique d'une ville, et engendre des bouleversements sur plusieurs niveaux.

Dans les multiples mutations socio-économiques et spatiales qui en résultent, le foncier est l'enjeu majeur, surtout avec un manque de planification. Elle se traduit par une augmentation des prix du foncier et des pressions accrues sur l'environnement et les paysages, voire par des conflits pour la ressource en eau.

Ce phénomène se fait souvent au détriment des ressources naturelles situées sur les espaces périurbains.

Pour cela, et afin de réduire ou minimiser les conséquences, certains pays agissent que ce soit par : des interventions urbaines, des moyens écologiques ou même de dissuader, et pourtant le phénomène règne et reste encore très loin à maîtriser.

Dans le chapitre suivant de cette étude, nous allons mettre la lumière sur l'agriculture périurbaine, liant agriculture et périurbanisation, sujets abordés dans les deux précédents chapitres ; en allant de sa définition pluridisciplinaire, ses propriétés, avantages et ses enjeux, jusqu'à sa multifonctionnalité et sa contribution au développement territorial. Tout en citant des exemples.

Chapitre III :
L'agriculture périurbaine :
Une richesse aux portes de la ville

Introduction

Compte tenu de son importance, la question de l'agriculture périurbaine est au centre de l'attention des chercheurs. Cette agriculture qui avec ses divers systèmes de production, se définit par sa localisation proche de la ville, ainsi que par sa connexion à l'économie urbaine, confrontant différents conflits avec l'urbain, pour l'accès aux ressources, elle existe depuis qu'il y a des villes.

Sur les espaces périurbains, cette agriculture constitue un potentiel de développement territorial du fait qu'elle représente une ressource pour le territoire, une des porteuses de richesse, une fois prise en charge et entretenue de la bonne manière.

Depuis plus de deux décennies, elle est perçue comme une activité aux fonctions multiples, ne répondant pas seulement qu'aux impératifs de production, mais au-delà de cela.

Cette multifonctionnalité, en général n'est pas une nouveauté en soi, vu que l'agriculture a toujours assumé plusieurs fonctions. Avec le temps, ce qui a évolué, c'est bien la reconnaissance de cette multifonctionnalité ainsi que sa mise en œuvre dans des projets de développement bien qu'urbains qu'agricoles. Pour ce type d'agriculture périurbaine, la multifonctionnalité est le plus souvent liée aux besoins des populations urbaines, elle donne un autre visage à cette agriculture.

Selon Isabelle Duvernoy et *al*, la traduction de cette reconnaissance de la multifonctionnalité dans la politique d'aménagement donc dans des documents d'urbanisme, est abordée. De ce fait, cette reconnaissance change la donne en matière de gouvernance d'où le contenu des projets d'aménagement ainsi que le processus de décision sont modifiés, notamment avec l'émergence avec de nouvelles parties prenantes et le développement des procédures de concertation.

Pour ce qui est de sa relation dans le développement territorial, selon Sylvie Lordon : « *Dans les territoires périurbains, de nouveaux enjeux de maîtrise de l'étalement urbain, de sécurité alimentaire, de multifonctionnalité des territoires apparaissent* » (Lordon, 2014 ; Loudiyi, 2014). Ils appellent à de nouveaux modèles de développement ». Dans ce sens, elle rajoute : « *La coordination des acteurs et l'activation des ressources sont les moteurs de processus de développement territorial* ».

Chapitre III :

L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

Dans les pays développés, comme en France, L'île de France, une région dominée par la céréaliculture, connaît un manque de diversité de productions de cultures végétales, et même de l'élevage. Mais le rendement est en augmentation notamment avec les innovations qu'a connue l'Europe, dans tous les secteurs, incluant l'agriculture.

Dans les pays en développement, les terres agricoles notamment périurbaines, sont considérées comme des réserves pour l'urbanisation en Tunisie, malgré la présence d'un paysage marqué par l'agriculture, L'agriculture ne représente pas une priorité dans le contexte urbain, elle tend à perdre son rôle d'organisateur de l'espace. Selon M. Bouraoui : « *L'agriculture est considérée comme 'le trou noir dans l'organisation spatiale de la ville'* ».

3.1. Définition

3.1.1. Agriculture périurbaine

Une première tentative de définition est

Selon la FAO (1999) : L'agriculture périurbaine est considérée comme « *un ensemble d'unités agricoles proches de la ville qui gèrent des exploitations intensives commerciales ou semi commerciales en pratiquant l'horticulture (légumes et autres cultures), l'élevage de volailles et d'autres animaux destinés à la production de lait et d'œufs* ».

André Fleury et Pierre Donadieu, paysagistes, enseignants et chercheurs à l'Ecole Nationale Supérieur du paysage, distinguent très précisément l'agriculture urbaine et l'agriculture périurbaine par rapport aux interactions entre l'agriculture et la ville :

« *L'agriculture périurbaine, au strict sens étymologique, est celle qui se trouve à la périphérie de la ville, quelle que soit la nature de ses systèmes de production. Avec la ville, cette agriculture peut soit n'avoir que des rapports de mitoyenneté, soit entretenir des rapports fonctionnels réciproques. Dans ce dernier cas, elle devient urbaine et c'est ensemble qu'espaces cultivés et espaces bâtis participent au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville* » (Fleury, 1997 ; Donadieu, 1997).

Selon Moustier et Mbaye (1999): « *L'agriculture périurbaine correspondant à l'agriculture urbaine selon la terminologie anglo-saxonne est considérée comme l'agriculture localisée dans la ville et à sa périphérie, dont les produits sont destinés à la ville et pour laquelle il existe une alternative entre usage agricole et urbain non agricole des ressources. L'alternative ouvre sur des concurrences, mais également sur des complémentarités entre ces usages : foncier bâti et foncier agricole ; eau destinée aux besoins des villes et eau d'irrigation ; travail non agricole et travail agricole ; déchets ménagers et industriels et intrants agricoles ; coexistence en ville d'une multiplicité de savoir-faire dus à des migrations, cohabitation d'activités agricoles et urbaines génératrices d'externalités négatives (vols, nuisances) et positives « espaces verts »* (Moustier, 1999 ; Mbaye, 1999).

« *L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) est une pratique qui existe depuis toujours dans les villes. Aujourd'hui, l'AUP est devenue une stratégie d'adaptation pour les habitants pauvres des villes des pays en développement dont la croissance urbaine démesurée est en partie due aux migrations internes des populations rurales vers les villes. Ce type d'agriculture consiste à cultiver aussi bien à l'intérieur de la ville qu'en*

Chapitre III : L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

périphérie. Elle comprend la production, la transformation et la distribution de cultures fruitières, d'élevage de volailles, poissons ou autres animaux et insectes comestibles. L'AUP a pour but de produire de la nourriture destinée à la consommation personnelle des citoyens ou à la vente dans les zones urbaines » (Kashimba Kayembe, 2007).

« L'agriculture périurbaine est un atout pour la ville qui a tout à gagner à conserver un environnement agréable et un cadre de vie. La ville est aussi un atout pour l'agriculture et les agriculteurs : un potentiel de consommateurs existe près des villes qui peut les servir s'ils savent exploiter les marchés de proximité » (Groupe de recherche Dynamiques de proximité, 2004).

3.1.2. Développement territorial

Selon Bruno Jean (2015), le concept du développement territorial s'inscrit en rupture avec une tradition plus longue d'étude en développement régional et il ne repose pas sur un corps de doctrine ou de théories fortement stabilisées. Cependant ce qui semble faire consensus, c'est la volonté ou la nécessité de remettre, au cœur de la problématique du développement, le territoire avec ses ressources, ses contraintes et ses spécificités non seulement matérielles mais encore immatérielles comme les acteurs et leur mode de fonctionnement.

3.2. D'où provient l'agriculture périurbaine ?

Dès leur apparition, les villes se sont développées dans un environnement riche de terres fertiles, permettant une agriculture productive proche des zones habitées. Ainsi que l'installation des villes se fait à proximité des cours, ce qui permet de répondre aux besoins quotidiens en consommation, permet aussi à un accès à une irrigation au service de l'agriculture périurbaine. De nos jours, certaines villes ont gardé cette vocation, d'autres se sont orientées vers d'autre.

Les statistiques ont montré que depuis les années 90, qu'il y a eu une diminution du nombre des exploitations périurbaines, et ce pour différentes raisons (INRAE, 2019) :

- 1- Les projets d'aménagement.
- 2- Le rachat des espaces agricoles périurbains par des promoteurs immobiliers.
- 3- Le faible nombre de vocations pour prendre le relais sur les exploitations agricoles périurbaines.

4- La concurrence avec les produits alimentaires en provenance des marchés nationaux et internationaux rendant difficile la solvabilité des exploitations périurbaines.

3.3. Propriétés de l'agriculture périurbaine

Depuis les années 1990, de nombreux travaux ont analysés les caractéristiques de « l'agriculture périurbaine », pour définir la relation entre les enjeux de développement urbain et l'agriculture, ou pour déterminer la manière dont les agriculteurs intègrent la terre dans l'environnement périurbain.

Les propriétés de l'agriculture périurbaine sont les suivantes :

- 1) La localisation : cette agriculture se définit par sa localisation, à l'intérieur ou à proximité de la ville.
- 2) La concurrence entre usages agricoles et non-agricoles, ainsi que la compétition pour l'accès aux ressources entre l'agriculture et l'urbain.
- 3) Les agriculteurs, s'aperçoivent le plus souvent comme des citoyens exerçant le métier est l'agriculture. Leur groupe social est assez largement ouvert aux autres groupes de la société urbaine habitant des zones urbaines ou périurbaines.
- 4) La possibilité d'offre des produits agricoles périurbains alimentaires destinés au marché urbain (Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados , 2012).

3.4. Spécificité et diversité de l'agriculture périurbaine

L'agriculture périurbaine, se distingue des autres agricultures par sa diversité. Selon la Direction Départementale des Territoires et de la mer du Calvados, les pays développés définissent l'agriculture périurbaine sur plusieurs échelles, tout on allant de l'échelle nationale jusqu'à l'échelle locale, celle de l'exploitation agricole ;

- *Au niveau national* : à la fois par l'influence que le milieu urbain joue sur son activité, et par sa diversité liée aux bassins de productions historiques (grandes cultures en plaine, horticulture, arboriculture, maraichage dans les ceintures maraichères, viticulture, chevaux, ...). L'élevage est souvent moins présent.
- *A l'échelle régionale de l'aire urbaine* : plusieurs types d'agriculture se côtoient et interagissent différemment avec la ville.
- *A l'échelle de l'exploitation agricole* : les stratégies sont contrastées entre granges filières et territoire, entre agriculture et autres activités non agricoles (agrandissement pour pallier le risque de perte de surfaces, intensification de

Chapitre III :
L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

l'activité sur des structures pour les systèmes maraichers locaux, développement d'une agriculture 'de loisir').

3.5. Les types de production de l'agriculture périurbaine

Les types de production à signaler sont au nombre de quatre :

3.5.1. Le maraîchage :

« Une culture intensive des légumes en plein air ou sous abri » (Dictionnaire Larousse, 2021) (figure 3.13).



Figure 3.13 : Culture des légumes

Source : extranet-isere.chambres-agriculture.fr, 2021.

3.5.2. Les petits élevages : élevage de petits animaux (moutons, chèvres, volaille, pigeons, lapins) ou à petite échelle, particulièrement fréquents dans certains pays en développement ou régions de Chine (figure 3.14).



Figure 3.14 : Aviculture

Source : fibladi.com, 2021.

Chapitre III :
L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

3.5.3. Les arbres fruitiers : « L'arbre fruitier est spécialement cultivé par l'homme pour ses fruits comestibles ». En Europe, le pommier, est l'arbre fruitier le plus connu. Aux Pays-Bas par exemple : La pommeraie au cœur de l'éco quartier d'Eva-Lanxmeer répond aux besoins annuels des habitants ; en pommes et jus de pomme, comme elle peut avoir une certaine valeur symbolique (figure 3.15).



Figure 3.15 : Le pommier

Source : www.futura-sciences.com, 2021.

3.5.4. La céréaliculture : qui est la culture des céréales (figure 3.16).



Figure 3.16 : Céréaliculture

Source : www.algerie360.com, 2021.

3.6. Les objectifs de l'agriculture périurbaine

Les objectifs de l'agriculture périurbaine sont deux grands types comme suit :

1) Economiques et alimentaires directs : qui sont éventuellement de survie dans les pays les plus pauvres, dont l'agriculture périurbaine constitue parfois un des moyens de résolution de problèmes posés par la gestion de certains déchets urbains (biodégradables ou susceptibles de nourrir des animaux).

2) Une vente directe : intéressante tant pour l'agriculteur que pour le citoyen. Depuis toujours, l'agriculture périurbaine est liée au marché local des produits frais : jusqu'au siècle dernier, les ceintures vertes ont assuré le quasi-monopole de l'approvisionnement des villes ainsi que la gestion de l'environnement par la récupération des déchets urbains.

3.7. Les avantages et les inconvénients et difficultés de l'agriculture périurbaine

Comme toute autre agriculture, l'agriculture périurbaine possède des avantages et des inconvénients, comme elle est affrontée à des difficultés.

3.7.1. Les avantages : L'agriculture périurbaine :

- Est le lieu de rencontre entre la ville-campagne donc entre rural-citadin.
- Est parmi les outils de protection du foncier face à l'urbanisation, de maintien de coupures vertes contre toute forme d'urbanisation.
- Assure une autoproduction pour répondre à certains besoins de la demande urbaine.
- Permet un recyclage rapide de certains déchets organiques afin d'essayer de limiter les risques de pollution.
- Cette agriculture permet aussi des boucles en cycle court, diminuant les émissions de CO² et le besoin en énergie et en carbone fossile.
- Limite le coût de transport et de conservation cher en engins, machines et carburants, en rendant les populations plus autonomes.

3.7.2. Les inconvénients :

- La présence de certains animaux constitue une source de bruit (chant du coq, aboiements...).
- Certains végétaux peuvent constituer une source de nuisance : allergisante, pollinisation...

3.7.3. Les difficultés :

Les principales difficultés et contraintes sont :

- Le manque de foncier disponible ainsi son coût.
- L'étalement urbain et la pression de l'urbanisation.

Chapitre III :

L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

- La dégradation apportée par la ville (dérangement, pollution, sur-fréquentation...) aux milieux fragiles (sols, forêts...).
- Les pollutions qui affectent souvent les sols urbains et périurbains destinés à l'agriculture.
- L'accès à l'eau et les risques sanitaires.
- Certains risques liés aux élevages semi-industriels (ex : grippe aviaire, mauvaise gestion des déchets...).
- L'impact de la délinquance (vol, branches de fruitiers cassées, ...) qui est généralement plus présent en zone urbaine, dont il pose de sérieux problèmes de gestion et de surveillance.
- Le besoin de stockage et de transport fait que le maraichage soit bien plus présent en milieu urbain que la céréaliculture ou autre, car le contexte urbain ne favorise pas la mécanisation agricole.

3.8. Les principaux enjeux de l'agriculture périurbaine

Vu que l'agriculture périurbaine se définit par sa situation en périphérie de la ville et non par la nature de ses systèmes de production, ces espaces agricoles sont confrontés à des enjeux particuliers, qui sont :

1) Foncier : La diminution de la surface agricole ainsi que la difficulté d'accès aux terres. Les agriculteurs périurbains savent que tôt ou tard l'urbanisation touchera leurs terres. Ces espaces ne sont pas figés. Avec le temps, la surface construite augmente, et ce au profit des terres agricoles.

Dans le cas de cette agriculture qui doit investir dans le long terme, la sécurité foncière est essentielle à une politique cohérente de préservation.

2) Economique : Avec le développement d'offre de services à destination des collectivités, de productions spécifiques et de circuits de proximité...

3) Cohabitation avec la ville : Dégradation des cultures, difficulté de circulation des engins agricoles, difficulté de compréhension de certaines pratiques...

Pour aller de l'avant et de se développer, les villes commencent à intégrer les enjeux agricoles de leur territoire dans leur stratégie. Donc elles attendent plusieurs services de l'agriculture :

- Assurer un approvisionnement de proximité pour les populations urbaines.
- Fournir des produits très spécifiques comme des fleurs, des plantes aromatiques, des fruits et légumes...

- Faire partie de leur développement économique par le dynamisme des exploitations et des filières agroalimentaires.
- Contribuer à la qualité et au cadre de vie sur le territoire.

3.9. La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine en milieu périurbain

La multifonctionnalité de l'agriculture en général n'est pas une nouveauté en soi, vu que l'agriculture a toujours assumé plusieurs fonctions. Avec le temps, ce qui a évolué, c'est bien la reconnaissance de cette multifonctionnalité ainsi que sa mise en œuvre dans des projets de développement bien qu'urbains qu'agricoles.

La multifonctionnalité de l'agriculture périurbaine est le plus souvent liée aux besoins des populations urbaines, elle donne un autre visage à cette agriculture.

Selon Isabelle Duvernoy et *al*, la traduction de cette reconnaissance de la multifonctionnalité dans la politique d'aménagement donc dans des documents d'urbanisme, est abordée. De ce fait, cette reconnaissance change la donne en matière de gouvernance d'où le contenu des projets d'aménagement ainsi que le processus de décision sont modifiés, notamment avec l'émergence avec de nouvelles parties prenantes et le développement des procédures de concertation.

« Le concept de multifonctionnalité traduit l'idée selon laquelle l'agriculture est une activité qui produit des ressources marchandes et non marchandes, que le seul marché ne peut gérer en totalité, et que ses différentes fonctions doivent être associées et reconnues dans un projet politique » (Laurent, 1999).

Selon Cécile Bernard et *al* : « ce concept implique une remise en question du métier d'agriculteur, car il modifie les finalités de la production et la nature des liens entre les agriculteurs et la société. Dans ce cas, la production agricole n'est plus seulement régie par le marché et les régularisations sectorielles mais par des contrats et des réglementations définies par des acteurs non agricoles, notamment dans le cadre de politiques territoriales environnementales ou agricoles » (Bernard & al, 2005).

La multifonctionnalité semble avoir une importance particulière, notamment parce ces multiples fonctions profitent à un large bassin de population.

Par exemple : La localisation de l'agriculture périurbaine met certainement en vitrine pour l'agriculture au sens large, elle constitue une sorte de miniaturisation des activités

Chapitre III :

L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

agricoles. Cette situation stratégique qu'occupe ces espaces, favorise le développement des activités récréatives et agrotouristiques, dans la population urbaine peut profiter sans devoir de déplacer sur de trop longues distances.

L'agriculture périurbaine garantit aussi le maintien et la mise en valeur des paysages agricoles et d'un patrimoine culturel, qui créent des espaces propices aux activités récréotouristiques et éducatives, qui améliorent la qualité de vie des citoyens. Elle peut aussi constituer un loisir abordable et productif permettant de stimuler les interactions sociales (La Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire, 2012).

Sur le plan environnemental, l'agriculture périurbaine joue un rôle dans ses avantages sont flagrants : la lutte contre l'érosion des sols par le maintien d'un couvert végétal permanent, la réduction des îlots de chaleur (apport d'ombre et d'oxygène), l'absorption des eaux pluviales réduisant les risques d'inondations liées à l'imperméabilisation des sols, le maintien de la biodiversité à proximité des villes, ainsi que le recyclage de la matière organique par le compostage, etc.

L'embellissement des quartiers ainsi que le jardinage, qui est une activité légère en plein contribuent d'une certaine façon à améliorer le bien être physique et mental des citoyens.

En matière d'aménagement urbain, cette agriculture peut transformer des espaces inesthétiques en espaces verts et horticoles qui rapprochent le citoyen de la nature.

L'agriculture périurbaine joue également un rôle majeur dans la sécurité et l'autonomie alimentaires, car elle permet à des citoyens de limiter l'achat de produits alimentaires frais dans les commerces en produisant leurs propres aliments.

Ses fonctions socioéconomiques permettent de développer une certaine cohésion sociale. L'agriculture périurbaine joue également un rôle majeur dans la sécurité et l'autonomie alimentaires, en raison de la proximité de la ville, le transport est moins long, donc les produits livrés aux consommateurs urbains sont plus frais, ce qui joue un rôle certain dans la sécurité alimentaire.

Egalement, avec l'agriculture rurale, l'agriculture périurbaine partage certaines fonctions, elle procure des services environnementaux, de proximité et d'entretien de paysages en lui donnant une importance particulière.

Chapitre III : L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

Selon Chahine (2011), la multifonctionnalité devrait donc être vue comme une prémisse qui, par la reconnaissance de la diversité des fonctions et des potentiels de l'agriculture, mène à la nécessité de mettre sur pied un nouveau modèle de planification, de gestion et de développement.

Dans les pays développés, avec une multifonctionnalité soutenue financièrement par l'Etat, certains agriculteurs sont eux-mêmes convaincus et engagés dans la valorisation celle-ci d'une part, d'autre part, les élus locaux à leurs échelles, sont sensibles aux attentes socio-économiques ou la réglementation, à une échelle supérieure, d'autres acteurs interviennent directement dans les processus d'élaboration des projets territoriaux, chacun d'eux, sur au niveau de son échelle, travaille dans un sens favorable à l'agriculture multifonctionnelle, notamment périurbaine.

Dans les pays en développement, c'est principalement les services du ministère de l'agriculture ainsi que les organisations internationales, qui portent les intérêts de l'agriculture et des agriculteurs. Jusqu'à présent, ils se focalisent sur les zones rurales, certains d'entre eux commencent à s'intéresser à l'agriculture périurbaine voire urbaine comme au Sénégal (Dakar), dans d'autres la question n'a pas une grande importance comme le cas de l'Algérie, de toute façon, si elle figure, c'est que dans l'abstrait.

3.10. L'agriculture périurbaine et le développement territorial

La croissance du secteur agricole peut contribuer au développement de l'industrie agro-alimentaire, ouvrir de nouvelles voies à l'innovation, fournir des moteurs de croissance alternatifs, encourager la production locale et offrir des possibilités de substitution des importations.

Pour ce qui est de sa relation dans le développement territorial, selon Sylvie Lordon : « *Dans les territoires périurbains, de nouveaux enjeux de maîtrise de l'étalement urbain, de sécurité alimentaire, de multifonctionnalité des territoires apparaissent* » (Lordon, 2014 ; Loudiyi, 2014). Ils appellent à de nouveaux modèles de développement. Dans ce sens, elle rajoute : « *La coordination des acteurs et l'activation des ressources sont les moteurs de processus de développement territorial* ».

Sur ces espaces périurbains, cette agriculture constitue un potentiel de développement territorial du fait qu'elle représente une ressource pour le territoire, une des porteuses de richesse, une fois prise en charge et entretenue de la bonne manière.

Chapitre III :

L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

De ce fait, il doit y avoir une diversité de formes d'agriculture et une variété de combinaison avec d'autres activités, dont les politiques doivent envisager des actions destinées à exploiter l'avantage concurrentiel des différents territoires et régions, en particulier la richesse de leurs ressources naturelles, du cout à attirer plus d'investissements et à accroître la production alimentaire et la sécurité alimentaire.

Compte tenu de son importance économique et sociale, les acteurs doivent mettre en œuvre des plans, stratégies et initiatives de développement de ce secteur vital sur les différents niveaux, local, régional et national.

3.11. Exemples

3.11.1. L'agriculture périurbaine en France : exemple de l'île de France

L'île de France : Une région agricole et alimentaire

Malgré l'avancée de l'urbanisation, l'agriculture francilienne occupe encore un demi-million d'hectares, soit près de la moitié (48,1%) de la superficie régionale (Torre & al, 2013). Caractérisée par les grandes cultures, suivies du maraichage et de l'arboriculture, considérées comme des activités importantes, avec plus de 650 exploitants spécialisés.

En termes d'offre et demande de produits alimentaires, cette région est selon André Torre et *al*, se trouve dans une position clé, que ce soit du côté des emplois, des industries agroalimentaires, de transformation ou de commerce de gros.

Caractérisé par système alimentaire pauvre en productions, mais qui comprend à sa frange, de petites fermes portées par une distribution en circuits courts et une forte demande en produits issus d'une agriculture biologique (Torre & al, 2013). S'ajoute à cela, un nombre non négligeable de jardins familiaux (dont 1121 ha ont été recensés dans la région par la Fédération Nationale des Jardins et Familiaux et Collectifs), situant en dehors de la sphère agricole principale.

Une agriculture face à des contraintes

Après avoir été longtemps liée à l'approvisionnement des habitants de Paris, l'agriculture a déclaré sa rupture, et depuis plus d'une décennie est découplée de la consommation des produits alimentaire des urbains (Torre & al, 2013).

Chapitre III : L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

Occupant une surface de 569 000 hectares en culture recensés en 2010, ces terres représentent la moitié des espaces régionaux et environ 2 % de la surface agricole utile nationale. Avec une dominance de la céréaliculture avec plus de 60 %, avec comme culture : le blé en figure de proue, qui assure 6 % de la production nationale.

Selon André Torre et *al*, il y a une faible diversité de cultures, malgré que quelques productions telles que la laitue, l'oignon blanc et le persil assurent l'offre française entre 10 et 25 %.

En effet, il existe deux cercles sur lesquels se distribuent les productions, comme suit : Une petite couronne, qui dans ses proches vides, il y a du maraichage, à l'instar de l'arboriculture et l'horticulture. Cette première couronne est entourée d'une deuxième, une grande, englobant les exploitations des grandes cultures ; céréales, betteraves et autre. Cette couronne est ouverte sur des espaces quasi-ruraux ainsi que sur les régions limitrophes. Cet ensemble compose le bassin parisien.

L'agriculture francilienne, selon André Torre et *al*, connaît un manque de diversité, car face aux 5000 exploitations spécialisées en productions végétales, il y a que 150 exploitations spécialisées en productions animales, laitières en particulier. Ce là fait que l'élevage ne représente pas un élément structurant du secteur.

Le paysage francilien étant dominé par les grandes cultures, avec des fermes de grandes tailles. Dans lequel, ces espaces connaissent une discontinuité partielle dans les vallées, laissant place à l'élevage.

Le bassin parisien, durant les cinquante dernières années, a vu les formes de son agriculture ainsi que son impact sur l'environnement se transformer, et ce avec les innovations.

« Alors que l'apport d'intrants chimiques et la mécanisation du travail ont très significativement contribué à augmenter les rendements, le revenu des agriculteurs et le confort de travail, ils participent à la dégradation des espaces naturels et des ressources naturelles » (Torre & al, 2013).

En fait, les excès de pratiques agricoles intensives ont causé de lourdes conséquences, que ce soit l'atteinte aux nappes phréatiques, ou à la baisse du nombre de fermes et des effectifs du fait de cette modernisation, et donc la chute de l'emploi agricole.

Chapitre III : L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

Ce qui est important à signaler, c'est qu'en Région Ile de France :

- 1) L'agriculture entretient toujours des liens avec la ville, ce là est le résultat de l'influence de la ville sur la majorité des aires qui l'entourent.
- 2) Les urbains entretiennent une relation forte avec l'agriculture, puisqu'un millier d'entre eux déclare exercer une activité professionnelle de nature agricole dans ou hors la ville. Dans ce cas, les flux sont inverses, ils sont orientés vers l'agriculture et non pas la ville.

Le processus d'urbanisation des terres agricoles en Région Ile de France

Vu qu'elles sont les plus faciles à urbaniser, les terres agricoles constituent les espaces privilégiés d'extension urbaine, alors que les espaces forestiers font l'objet d'une protection stricte.

Dès le début de son extension, Paris s'étendait sur les terres agricoles nourrissant la ville, c'est jusqu'au XIX^{ème} siècle, que l'agglomération a pu s'étaler sur les plaines maraichères limitrophes de son cœur historique (plaine de Saint-Denis) puis via les terres cultivées de fond de vallée, tout en suivant les grands axes de communications aménagés. Ce mouvement d'urbanisation dessine de nouvelles zones concentriques ou en doigts de gants, le long des routes ou voies de chemin de fer (Torre & al, 2013).

Et donc, dans la mesure d'organiser l'extension urbaine et de dépasser le caractère monocentrique en promouvant la multcentralité, un premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris (le SDAURP) voit le jour, en 1965 et ce afin d'édicter une véritable politique d'aménagement.

Dès les années 70, favorisé par l'augmentation du nombre d'automobiles, l'aménagement des grands ensembles urbains se lance, et le résultat est l'investissement des grands plateaux céréaliers qui font l'identité des paysages franciliens.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, le processus d'urbanisation est devenu plus diffus et moins homogène.

En effet, les terres agricoles se trouvent au milieu de plusieurs tensions, du fait de la proximité géographique de fonction résidentielle, et particulièrement avec le développement des infrastructures industrielles et de service de la révolution industrielle à la fin du 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, les infrastructures de toutes natures occupent une partie du périurbain francilien (figure 3.17).

Chapitre III :
L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

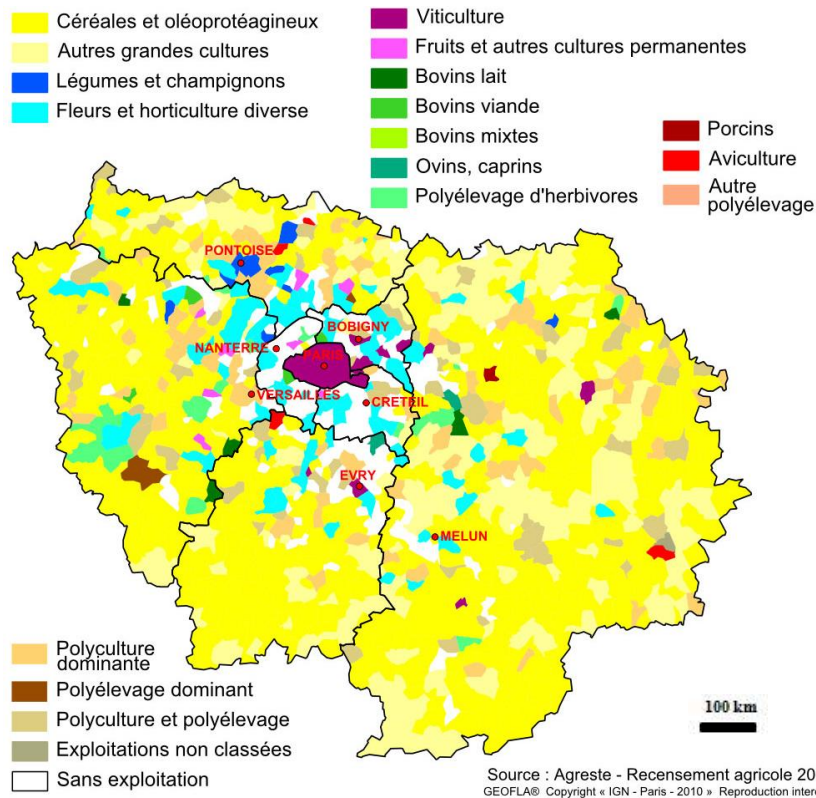


Figure 3.17 : Occupation du sol par l'agriculture en Ile de France

Ces dernières décennies de nombreux instruments d'urbanisme, prennent en compte la question de l'agriculture et à la protection de ses terres notamment en zones périurbaines, tels que le SDRIF (Schéma Directeur de la région Ile-de-France), ainsi que le SCOT (Schéma de Cohérence et d'orientation territoriale) et les DTA (documents d'urbanisme d'Etat) (figure 3.18).



Figure 3.18 : L'agriculture périurbaine en Ile de France

Source : www.la-croix.com

3.11.2. L'agriculture périurbaine en Tunisie : exemple du Grand de Tunis

Le Grand Tunis

Tout comme, la morphologie du Grand Tunis, l'organisation socio-spatiale et environnementale des territoires ont été modifiées par la croissance urbaine. Les territoires urbains s'étalent et les villes font face à une forte « dédensification » (Bouraoui et Houman, 2010).

Causé par la croissance démographique ainsi que l'exode rural, l'étalement urbain a engendré le phénomène de périurbanisation. Les espaces agricoles périurbains sont les premiers touchés (figure 3.19).



Figure 3.19 : Situation du Grand Tunis par rapport à la Tunisie

Source : Agence d'urbanisme du Grand Tunis

1) Un paysage agricole

Selon Chloé Soussan, en Tunisie, notamment dans les pays du sud, l'agriculture et les espaces agricoles péri et intra urbains sont exclus des projets d'aménagement urbain. Ces

Chapitre III : L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

terres sont considérées comme des réserves destinées à l'expansion de la ville, en marginalisant l'activité agricole.

Des 200 000 hectares que compte le territoire tunisois, 155 000 sont labourables, dont la céréaliculture occupe la majeure partie de la Surface Agricole Utile (SAU) du Grand Tunis. L'arboriculture fruitière couvre 31 % de la SAU et les fourrages 16 %. Malgré la surface que couvrent, les cultures maraîchères (7 %), elles font du Grand Tunis une des villes les plus productives du pays (Uram-Urbaconsult).

2) Des dispositifs de protection inefficaces

Pour essayer de contrôler l'expansion urbaine et diminuer la pression de l'urbanisation sur les terres agricoles, dès les années 70, les pouvoirs publics ont commencé à intervenir, et ce avec la promulgation du Plan Régional d'Aménagement (PRA) et le Plan Vert du District de Tunis. Suivie de la loi Nationale de Protection des terres Agricoles en 1983, le seul texte en vigueur jusqu'à ce jour.

Selon M. Bouraoui : « L'agriculture est considérée comme 'le trou noir dans l'organisation spatiale de la ville' ». L'agriculture n'est pas représentée pas comme une priorité dans le contexte urbain, elle tend à perdre son rôle d'organisateur de l'espace (Soussan, 2015).

A l'instar des constructions, le tissu industriel et les infrastructures touristiques font part aussi de l'extension urbaine, qui ne cesse d'avancer.

Selon Chloé Soussan, la protection des terres agricoles est un échec, et ce, pour plusieurs raisons qui sont :

- L'absence de structures de contrôle et d'application des règles de gestion foncière.
- L'absence d'outils juridiques et institutionnels de maîtrise foncière régionaux et locaux.
- L'absence d'une politique de planification urbaine adaptée aux particularités de l'agriculture urbaine.

Elle rajoute : « Elle conserve cependant des fonctions essentielles pour les tunisois et la pratique à majorité traditionnelle tend à évoluer peu à peu vers une pratique plus moderne et plus efficace ».

Comment améliorer la qualité de vie par le biais de l'agriculture périurbaine ?

Dans sa thèse de Doctorat, Chloé Soussan, constate que cette agriculture :

- Est une solution aux difficultés financières des citadins et des agriculteurs.
- Représente une fonction environnementale et écologique qui doit faire ses preuves en politiques.

1) Une solution aux difficultés financières des citadins et des agriculteurs

L'agriculture du Grand Tunis dispose d'une fonction importante d'approvisionnement tant sur le plan régional que national. Sur le niveau national, elle contribue avec 10 % à la production, son rôle avant tout est d'assurer le fournissement des produits frais à la ville

Deux types d'agriculture ont été distingués. Une première qui occupe des surfaces de plus de 10 hectares, caractéristique des zones périphériques. Elle produit en système intensif, les fruits et le maraîchage y est très présent, ces produits sont destinés au marché de gros (marché-gare de Tunis), pour y être ensuite réparti dans les grandes villes les plus proche.

La deuxième agriculture concerne les surfaces ne dépassant pas 3 hectares cultivant des fruits et pratiquant le maraîchage. Le système de culture est extensif et traditionnel, les principaux produits cultivés sont : le persil, les radis, la salade, les gombos, le céleri, les pêches, les abricots. Ces produits sont commercialisés dans les marchés environnants.

2) Une fonction environnementale et écologique qui doit faire ses preuves en politique

Le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) exprime la volonté de lutter contre la pollution des terres atmosphérique en encourageant notamment au recyclage des déchets solides urbains ou par le traitement des eaux usées.

Il semble néanmoins que cette prise en compte soit encore frileuse. Par exemple, l'insertion dans la politique de lutte contre le sous-équipement en espaces verts au public (ration m²/habitant) est limitée à l'aménagement d'espaces boisés en parcs urbains ouverts au public. Les 155 000 hectares d'espaces agricoles sont exclus de cette politique. Il est d'ailleurs précisé, en annexe du SDA que les grands espaces de la région tunisoise ont une vocation économique ayant également une valeur naturelle répondant aux besoins récréatifs des citadins, « un espace vert (...) qui assure, à ce titre, un espace de

Chapitre III :

L'agriculture périurbaine : une richesse aux portes de la ville

délasserment pour les citoyens à la recherche de paysages naturels et d'environnement sain » (Urbaconsult-Uram-Brammah) (Soussan, 2015).

Conclusion

Tout en allant de ses propriétés, objectifs et avantages, jusqu'à l'importance dédiée à sa multifonctionnalité, qui implique une remise en question du métier d'agriculteur, l'agriculture périurbaine occupe de nos jours une place principale dans le processus de développement territorial essentiellement dans les pays développés. Ses espaces périurbains sont en conflits constants, des espaces situés au milieu, entre deux visions de ce que doit être l'espace rural : un espace esthétique devant rester dans une intégralité, une « pureté » relevant surtout de l'imaginaire urbain un espace pouvant se définir par lui-même, pouvant demeurer changeant, habité et vivant.

Quelle soit dans les pays en développement comme dans pays développés, dans les années à venir, les perspectives liées à l'agriculture périurbaine dépendent de l'état actuel, dont sa situation est jugée dégradée pour les uns, à l'opposé des autres.

Chapitre IV :

L'agriculture dans la wilaya de Constantine :

Un potentiel dévalorisé

Introduction

L'agriculture est un secteur qui joue un rôle majeur dans l'occupation et le développement du territoire, que ce soit l'aménagement de l'espace rural, l'emploi, l'animation du territoire, et de la protection des ressources naturelles ainsi que des paysages. L'objectif assigné par l'Etat est de faire de l'agriculture une politique multifonctionnelle et territorialisée.

C'est le préalable d'un aménagement du territoire qui conserverait au développement rural sa forte dimension agricole, sans laquelle le développement du territoire n'est pas envisageable sur la plus grande partie de ses espaces.

L'objectif n'est pas seulement de protéger la durabilité des ressources (terre, eau) et de défendre l'emploi mais de créer des richesses à partir d'une agriculture diversifiée et porteuse de valeurs ajoutées, fondées par des systèmes productifs localisés durablement.

La wilaya de Constantine se caractérise par une occupation des sols à dominance agricole, avec une SAU qui représente 79.56% de sa surface totale, avec un potentiel composé de terres alluvionnaires à hautes potentialités agricoles (bassins maraîchers de la wilaya), de la plaine du Haut Rhumel (Ain Smara), de la plaine du bas Rhumel (Hamma Bouziane, Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou), de la plaine de Boumerzoug (Khroub, O.Rahmoune).

Depuis l'indépendance, Constantine a connu un des grands flux de population venant des différentes wilayas limitrophes. Cette grande concentration de la population due à une centralisation des activités et des équipements de rayonnement régional, n'a fait qu'engendrer une croissance urbaine dans une optique de répondre aux besoins d'une population croissante sans cesse.

De ce fait, Constantine a due subir de lourdes conséquences sur le plan urbanistique, souffrant d'énormes anomalies influençant son développement due à une urbanisation accélérée et anarchique exercée en grande partie sur les terres agricoles dont les actions d'aménagement urbain menées sur l'ensemble de son territoire n'a fait que dévaloriser les meilleures ressources en sol.

4.1. Situation et cadre naturel

Vue son passé, sa situation stratégique, Constantine est l'un des plus grands centres urbains du pays. Son site pittoresque et exceptionnel représente aux yeux des concepteurs urbains un vrai « casse-tête », car considérablement tourmenté il est caractérisé par des contraintes physiques (versants à pentes raides, zones soumises aux glissements de terrains...) qui font que toute opération d'urbanisme nécessitant des besoins en terrain se fait en dehors du périmètre de la ville (Hioul).

Sa position centrale privilégiée, à 430 kilomètres de la capitale et à 80 kilomètres de la mer, la wilaya s'étale sur une superficie de 2 297,20 km² soit 0,09 % de la superficie totale du pays, et ce depuis le dernier découpage administratif effectué en 1984.

Elle est limitée :

- Au Nord par la wilaya de Skikda ;
- A l'Est par la wilaya de Guelma ;
- A l'Ouest par la wilaya de Mila ;
- Et au Sud par la wilaya de Oum El Bouaghi (figure 4.20).



Figure 4.20 : La position géographique de la wilaya de Constantine

Source : fr.wikipedia.org, 2022

4.2. Relief

La wilaya de Constantine se caractérise par un relief varié, généralement montagneux et accidenté. Il fait partie de l'Atlas Tellien et se caractérise par trois grands ensembles physiques distincts :

- Ensemble Tellien ;
- Ensemble des Hautes Plaines ;
- Ensemble des Bassins Intérieurs.

4.2.1. L'Ensemble Tellien : s'étend pratiquement sur toute la partie Nord de la wilaya. Cet ensemble se caractérise par un relief compact très accidenté, composé de montagnes et de collines à fortes pentes. Cette partie s'illustre par les montagnes situées à l'extrême Nord de la wilaya, dont on cite : Djebel Chettaba, Djebel Oum Settar, Djebel El Ouahch et Sidi Driss.

4.2.2. L'Ensemble des Hautes Plaines : Les Hautes Plaines se situent au Sud-est de la wilaya, elles s'étendent de l'Atlas Tellien au Nord jusqu'à l'Atlas Saharien au Sud.

Ces Hautes sont d'immenses étendues plates, entrecoupées de massifs isolés atteignant parfois jusqu'à 900 mètres d'altitude (Hioul). Ces terres sont généralement réservées aux céréales et à la jachère car elles sont constituées de sol rouge et brun de glace de quaternaire moyen et récent (Hioul).

Entre ces deux ensembles physiques cités au-dessus, se situe le Bassin de Hamma Bouziane qui marque la limite entre les massifs intérieurs du Tell et le début des Hautes Plaines.

4.2.3. L'Ensemble des bassins intérieurs : Ces formes du relief sont caractéristiques du bassin néocène de Constantine qui s'étend de Ferdjioua à l'Ouest jusqu'à Zighoud Youcef à l'Est et limité par les Hautes Plaines du Sud. Les vallées du Rhumel et de Boumerzoug qui entrecoupent le bassin de Constantine se rétrécissent dans des endroits limites mais qui prennent une largeur plus ou moins importante située entre 200 et 300 mètres.

4.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique de la wilaya de Constantine est composé de plusieurs Oueds et ravins. Les plus importants sont :

- Oued Rhumel : longe Djebel Zouaoui jusqu'à Constantine puis se dirige vers le Nord-ouest.

- Oued Boumerzoug : appartient au bassin du Rhumel.

Ces deux importants Oueds drainent le bassin de Kébir Rhumel. Ils participent à la canalisation des eaux permanents.

Des ravins plus ou moins importants drainent les eaux périodiques principalement d'origine pluviale.

4.4. Le Climat

Constantine présente un climat continental avec un été sec et un hiver rigoureux. Un phénomène justifié par la présence des massifs du Nord qui empêchent le passage des airs maritimes privant ainsi la wilaya du climat de type méditerranéen (Hioul), et ce malgré qu'elle soit située à environ 80 kilomètres de la mer.

Le Sud de la wilaya se caractérise par un climat semi aride présentant des amplitudes thermiques très variées ; dont la pluviométrie dans cette zone est pratiquement faible, et varie entre 350 et 500 mm.

A l'opposé, le climat est semi-continental au Nord, où les précipitations sont beaucoup plus importantes, entre 500 et 600 mm, allant jusqu'à 1000 mm dans les étages les plus humides (Hioul).

Le bassin de Hamma Bouziane, quant à lui, bénéficie d'un micro climat particulier avec une température plus douce et une pluviométrie plus importante, et ce à cause de sa situation en cuvette.

La température à Constantine est marquée par des variations saisonnières et journalières ; moyenne des minima mensuels 2.4°C, moyenne des maxima mensuels 34.2°C (Hioul), avec une moyenne annuelle de 18°C.

4.5. L'agriculture dans la wilaya de Constantine

4.5.1. Les potentialités agricoles de la wilaya de Constantine

La wilaya de Constantine possède de très bonnes terres fertiles, avec une surface agricole totale de 198000 ha soit 89 % de la surface de la wilaya, avec une nette dominance, la wilaya est à vocation agricole. Avec une surface utile de 130000 ha qui représente 79,56 % de la SAT, dont 24,5 % sont classées des terres à moyennes potentialités, 34,7 % de hautes et 2,5 % à très hautes potentialités qui totalisent une superficie importante de 137.643 ha.

La surface agricole utile est à 127 840 ha (BNEDER, 1989) en 1989 et à 125 010 ha (DSA de Constantine, 2018) en 2018.

Ces terres à hauts rendements disposant d'une pluviométrie suffisante (500 mm), avec les deux maximapluviométriques (automne et printemps) bien marqués (Bord, 1981), représentent le bassin de vie de la wilaya (figure 4.21).

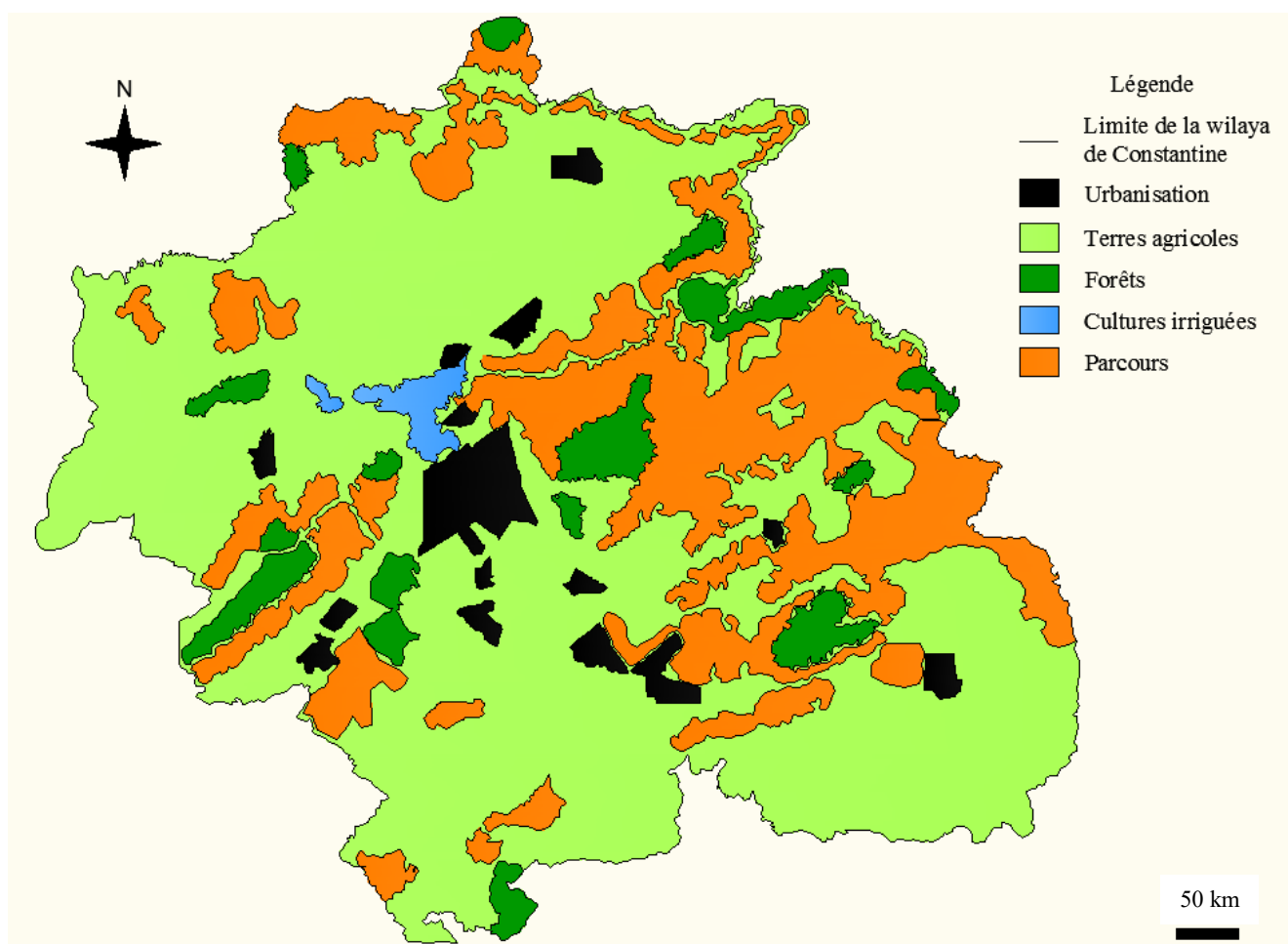


Figure 4.21 : Potentiels agricoles de la wilaya de Constantine – 1989

Source : BNEDER, 1989 ; Traitement de l'auteur

Selon l'étude du BNEDER (1989), seule étude faite sur l'agriculture dans la wilaya de Constantine à ce jour, l'analyse des milieux physiques a conduit au classement suivant des terres :

- **La Classe 1** : Ce sont des terrains à vocation agricole exclusive. Des terrains à très hautes potentialités, constitués de sols fertiles et très aptes à l'irrigation qu'on trouve dans les terrasses alluviales ou les accumulations travertineuses.

Dans la wilaya de Constantine, ces terrains se situent à l'amont de la ville, dans la vallée de l'Oued Boumerzoug, à l'aval dans la vallée du Rhumel, et sur les travertins de Hamma Bouziane. Ce qui est important à signaler, c'est que ces terrains sont aux portes de l'agglomération de Constantine.

- **La Classe 2** : Ce sont des terrains à vocation agricole prioritaire. Des terrains à hautes potentialités, constitués de sols fertiles généralement argileux ou argilo-limoneux. Ils sont aptes aux grandes cultures et aux assolements intensifs.

Ils se répartissent de façon privilégiée dans les cuvettes : Ain Smara, Messaoud Boudjriou (ex Ain Kerma), Ben Badis (ex El Aria), Ibn Ziad et Zighoud Youcef.

Suivis de ceux des plaines de Ain Abid et du plateau de Ain El Bey.

- **La Classe 3** : Ce sont des terrains à vocation agricole ou autre, à moyennes potentialités, qui sont constitués de sols de fertilité moyenne. Ils sont généralement des sols marneux ou argilo-gréseux avec une fraction importante de cailloux. La pratique générale sur ces terres est celle des céréales une année et la jachère l'autre.

Ils se trouvent sur les versants, et plus généralement les hauts de versants en position généralement dominante au dessus de la classe 2.

- **La Classe 4** : Terrains à faibles potentialités formés de sols squelettiques à vocation forestière ou pastorale.

Ce sont les massifs montagneux qui divisent la wilaya en 3 secteurs distincts et alignés SO-NE.

- **La Classe 5** : Terrains à potentialités nulles, constitués par les affleurements et par les secteurs de bad-lands. Ce sont des terrains à vocation non agricole.

Le tableau suivant récapitule ce qu'on vient de citer dessus (tableau 4.1).

Tableau 4.1 : Classification des terres

Classifi- cation	Définition	Superfi- cie (ha)	Répartition	Caractéristiques	Aptitudes
1	Terres à très haute valeur agricole	5643	- Vallée de l'Oued Rhumel et de Boumerzoug. - Travertins de Hamma Bouziane.	Sols constitués sur les terrasses alluviales et travertins. Sols très fertiles ne présentant pas de grandes contraintes à la mise en valeur.	- Bonnes aptitudes à toutes les cultures. - Terres convenant exclusivement à la mise en valeur hydro agricole.
2	Terres à haute valeur agricole	77.343	- Cuvettes de Ain Karma, Ibn Ziad, Zighoud Y, El Aria et de Ain Smara. - Plaines de Ain Abid et plateau de Ain El Bey.	Sols argileux et profonds, sans contraintes de mise en valeur.	- Bonne aptitude aux grandes cultures et aux polycultures. - Faible part de la jachère.
3	Terres à moyenne valeur agricole	54.657	Hauts versants compris entre 12 et 25 %.	Sols marneux ou argilo gréseux avec une charge caillouteuse importante. Sols soumis à des glissements et à des ravinements.	Sols de moyennes fertilités et présentant de contraintes à la mise en valeur. Sols convenant à la rotation biennale (céréales/jachère).
4	Terres à faible valeur	75.615	Principaux massifs montagneux.	Sols minces, décapés par l'érosion.	Bonne au plan sylvo-pastoral.
5	Terres de valeur agricole nulle	9.952	Terrains incultes (rocheux et badlands). Terres urbanisées.	Sols où affleure le substratum. Sols urbanisés	Très faible aptitude agricole.

Source : BNEDER, 1989

Les bassins maraichers de la wilaya sont composés de terres alluvionnaires à hautes potentialités agricoles (classe 1 et 2) :

- Plaine du haut Rhumel (Ain Smara).
- Plaine de bas Rhumel (Hamma Bouziane – Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou).
- Plaine de Boumerzoug (El Khroub – Ouled Rahmoune).

4.5.2. Les ressources hydriques de la wilaya de Constantine

La priorité dans l'affectation des eaux étant accordée essentiellement à l'usage domestique et secondairement à l'usage industriel, l'irrigation est le plus souvent laissée en dernier.

La compétition pour l'eau est l'un des problèmes auquel l'agriculture à Constantine est confrontée, où toutes les ressources actuelles mobilisées sont orientées vers la consommation domestique et industrielle :

- 300 l/s seulement sont destinées à l'irrigation, sur les 886 l/s que débitent les sources et forages du Hamma Bouziane.
- La totalité des ressources en eau en provenance de Fesguia et du Boumerzoug sont mobilisées pour les besoins urbains soit 360 l/s.
- Le barrage de Hammam Grouz est conçu pour les seuls besoins de la ville de Constantine (200 l/s).

S'ajoute à cela, la mesure d'interdiction d'irrigation à partir des principaux cours d'eau de la wilaya : Rhumel-Boumerzoug-Smendou..., qui pèse sur le secteur et réduit son potentiel.

La réutilisation des eaux épurées de la station de Hamma Bouziane existe, mais couvre seulement une superficie de 400 ha (PATW, 2013).

La surface agricole irriguée à Constantine varie d'une année à une autre. En 1993, 2162 ha (PAW, 1994) sont déclarés irrigués, en 2000, elle représentait 2700 ha (PAW, 1994) soit 2 % de la surface agricole utile, 2430 ha en 2009, 1500 ha en 2013, et 2390,88 ha soit 1,91 % en 2018 (DSA de Constantine, 2018).

D'ici 2030, elle occupera 1670 ha d'une SAU de 36000 ha dont la SAU représentera 58 % de la surface totale de la wilaya (PATW, 2013).

Tableau 4.2 : Répartition de la superficie irriguée par types de cultures

Types de cultures	Superficie (ha)
Maraichage	1097,75
Arboriculture	1149,63
Grandes cultures	123,5
Cultures industrielles	20

Total	2390,88
-------	---------

Source : DSA de Constantine, 2018

Ces dernières années et selon le tableau précédent, on constate que l'irrigation est orientée en premier lieu à l'arboriculture, dont la superficie irriguée représente 48,08 % du total de la superficie irriguée, suivie du maraichage avec 45,91 %. La superficie irriguée des grandes cultures, quant à elle ne représente que 5,16 %, et arrivent en dernier, les cultures industrielles avec 0,83 % de la superficie totale irriguée (tableau 4.2).

Malgré les efforts établis en eau d'irrigation, au niveau de la wilaya de Constantine, un des moyens adoptés pour l'intensification de l'agriculture et la soustraction de cette dernière des aléas climatiques, la situation de l'irrigation n'a guère évolué de manière significative pendant toutes ces années, dont cette faiblesse n'est pas liée à la pluviométrie mais à la gestion de l'eau et des techniques modernes d'utilisation de l'eau dans l'agriculture qui restent peu répandues. A part quelques secteurs du Hamma, l'état des équipements est en général vétuste et mal entretenu.

Les types d'irrigation utilisés : La Seguia puis les canaux et les conduites.

Les systèmes d'irrigation employés sont : le gravitaire (23,05 %), l'aspersion (35,82 %) et la Goutte à goutte (41,11 %) (tableau 4.3).

Tableau 4.3 : Répartition de la superficie irriguée par systèmes d'irrigation

Systèmes d'irrigation	Superficie (ha)
Gravitaire	551,282
Aspersion	856,65
Goutte à goutte	982,982
Total	2390,88

Source : DSA de Constantine, 2018

L'eau, cette source rare, sans laquelle le potentiel des terres ne peut être valorisé est en outre menacée par deux principaux facteurs :

- La pollution préoccupante au niveau des Oueds ;
- L'empiètement du à une urbanisation accélérée.

4.5.2.1. Ressources hydriques utilisées par l'Agriculture:

Une série de lacs et de retenues collinaires destinés à l'irrigation sont situés principalement au niveau des communes de Ben Badis et Ain Abid. Les autres sont localisés dans les communes de : Ain Smara, El Khroub, Hamma Bouziane et Ibn Ziad... (Tableau 5.5).

Selon les données de 2000 :

- 13 retenues collinaires : capacité de 5.450.000 m³, soit 760 ha irrigués.
- 15 forages et 50 puits : 210.000 m³.
- Pompage sur Oued (aléatoire) : 1000 ha.
- Station d'épuration Hamma : 300 l/s ou 25.000 m³/j.
- Source Hamma : 2,4 millions de m³ en partie réservée à l'AEP.

En 2018, la superficie irriguée est de 2390.88 ha.

Tableau 4.4 : Répartition de la superficie irriguée par nature de ressources en eau

Nature de ressources en eau	Nombre	Superficie (ha)
Petits barrages	14	329,75
Retenues collinaires	06	48,5
Forages	89	547,91
Puits	283	843,01
Prises au fil de l'eau	/	154
Autres sources	34	467,71

Source : DSA de Constantine, 2018

Selon l'Agence nationale de développement de l'investissement (2013), l'agriculture sans la wilaya de Constantine prévoit au niveau de l'hydro agricole des opportunités d'investissement qui se résument comme suit :

- Etude d'un réseau d'irrigation à partir de l'eau épurée de la future STEP de Zighoud Youcef ;
- Création d'un nouveau périmètre Irrigué à partir des eaux non conventionnelles incessamment.

4.5.3. La production agricole dans la wilaya de Constantine

Après l'indépendance, l'approvisionnement interne de la wilaya de Constantine provient, presque entièrement de la commune de Hamma Bouziane et très secondairement, de celle de Teleghma (Bord, 1981).

Plus de 80 % des produits distribués dans la wilaya sont originaires d'autres wilayas.

Selon Cherrad, durant les années 70, on assiste à une extension des fourrages (+85 %), des cultures industrielles (+100 %), des cultures maraichères (+37 %) et des céréales (+23 %), et ce grâce en grande partie à la réduction de la jachère (150 %) (figure 4.22).



Figure 4.22 : Terre en jachère, Ain Smara

Source : Auteur, 2019

La production des céréales a connu une légère amélioration de 78 q/ha à 1112 q/ha.

Durant les années 90, les rendements de la wilaya de Constantine apparaissaient parmi les meilleurs, comparés aux moyennes nationales, particulièrement en ce qui concerne les céréales avec 1.343.000 quintaux et les légumes secs avec 34.480 quintaux durant l'année 1997-1998 (Monographie de Constantine, 2000). La prédominance des cultures sèches, en particulier les céréales avec 55 %.

Et avec 93,8 % de la superficie agricole totale, le secteur privé domine, mais face au nombre important des exploitations qui est de 17208, la productivité de ce secteur réduite du fait du morcellement des terres.

Il est à signaler qu'à la fin des années 90, Constantine est devenue autosuffisante en semences céréalières mis à part l'Avoine.

Avec les efforts déployés par l'Etat et les agriculteurs, au fil des années, la wilaya de Constantine a enregistré une croissance en matière de production.

La production végétale qui dépend en grande partie des précipitations, de l'irrigation, et de la surface cultivée a connu des hauts et bas essentiellement durant cette dernière décennie avec la sécheresse.

Pour ce qui est de la production animale, les communes ont vu leurs cheptels en évolution.

4.5.3.1. La production végétale

Les statistiques de 2017, ont montré une réelle diversité, et une augmentation au fil des années : les céréales avec après de 1.563.000 de quintaux, le maraichage avec 421.595 quintaux et l'arboriculture avec près de 90.851 quintaux, entre autres (Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, 2017), ces trois constituent des piliers importants du secteur agricole dans la wilaya de Constantine (figure 4.23).

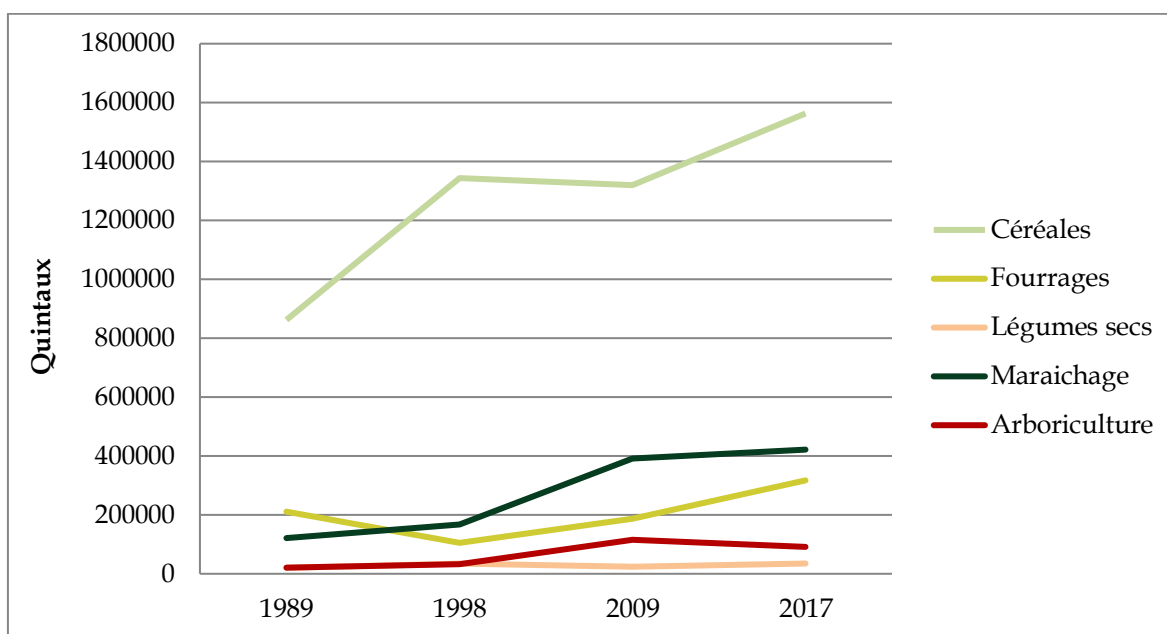


Figure 4.23 : Evolution de la production végétale dans la wilaya de Constantine

Source : Différents documents d'urbanisme, ; Traitement de l'auteur

1) La céréaliculture :

Passant d'un rendement moyen de 13 q/ha à 23 q/ha en moyenne, entre 1989 et 2017, faisant de Constantine une wilaya pilote dans cette filière, avec un taux de croissance de 103 % enregistré en 2013, la wilaya arrive à satisfaire ses besoins et même à alimenter d'autres wilayas en semences des céréales.

Malgré l'importance de sa superficie qui est d'une moyenne annuelle ensemencée de 65500 ha, conduite dans sa qua-totalité en sec, la céréaliculture est affrontée à de nombreux aléas climatiques.

2) Les légumes secs :

Par rapport aux besoins de la population, la production des légumes secs ne couvre qu'un (1) % jusqu'à l'heure actuelle, du fait qu'elle n'occupe que 4 % du total de la SAU.

3) Fourrage :

Après une baisse de production enregistrée en 1998 à 105.000 qx, elle augmente pour atteindre les 23.368 qx en 2009, et arriver à 34.370 qx en 2017.

4) Maraichage :

Une gamme de produits maraîchers est cultivée, allant de la tomate, pomme de terre, melon et pastèque à l'ail et l'oignon qui restent peu répandus.

De 121.190 qx en 1989 à 421.595 qx en 2017, le maraichage couvre 17 % des besoins de la wilaya de Constantine. Malgré cela, la production est encore insuffisante, car cette culture est très limitée, à cause du manque des ressources en eau (figure 4.24).

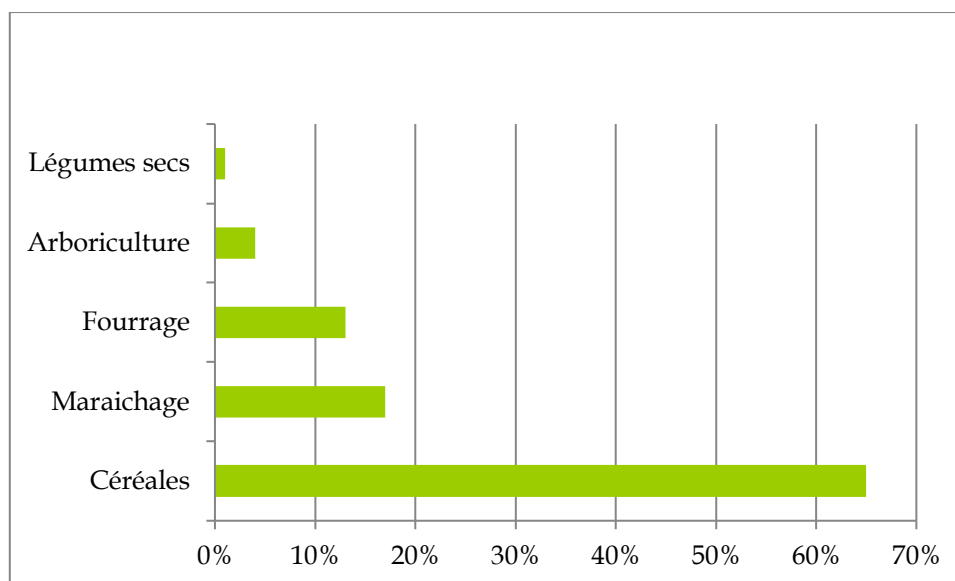


Figure 4.24 : Production végétale de la wilaya en 2017

Source : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, 2017

5) Arboriculture :

Un des piliers du secteur agricole à Constantine, l'arboriculture est comme le montre le graphe n° a enregistré une augmentation remarquable de la production, allant de 32.700 qx en 1998 à 115.376 qx en 2009. La production recule et arrive à 90.851 qx en 2017 (Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, 2017).

4.5.3.2. La production animale

1) Elevage :

L'élevage est une source de revenu très appréciable dans la wilaya de Constantine. Une source étroitement liée à la production végétale, se concentre en grande partie du le sud de la wilaya dans laquelle, le climat favorise la production agricole, pour cela, on trouve que les céréaliculteurs eux même font de l'élevage (figure 4.25).

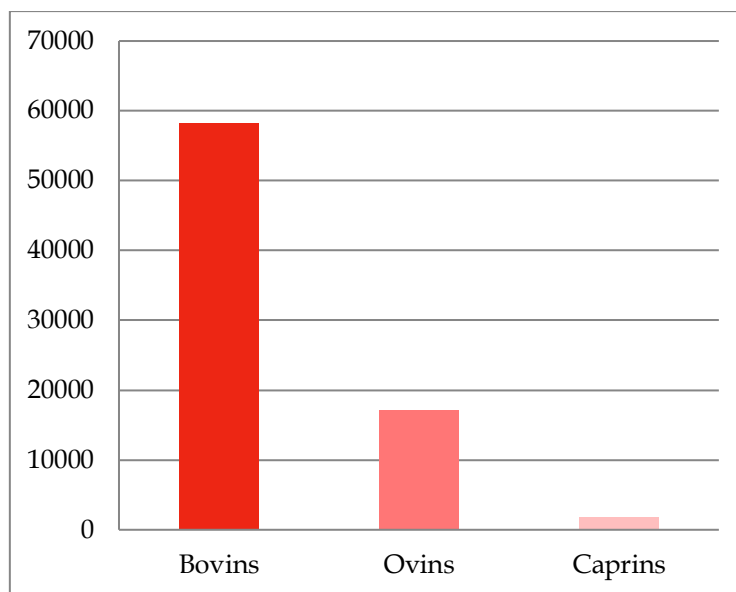


Figure 4.25 : Effectifs du cheptel de la wilaya en 2017

Source : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, 2017

Au fil des années, Constantine a vu son effectif s'élever :

Pour ce qui est de gros élevage qui est en position de force:

- L'élevage bovin : est passé de 45620 têtes en 1993 à 166325 têtes en 2017, dont plus de 20 % est élevée dans la commune de Ain Abid;
- L'élevage ovin : est passé de 95478 têtes en 1993 à 57770 têtes en 2017.
- Le caprin qui reste une activité marginale avec 9740 têtes en 2017, en 1999, elle était à 5495 têtes (Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, 2017).

Le petit élevage quant à lui, rassemblait les effectifs suivants :

- 1.248.800 poulets de chair, 191.930 poules pondeuses et 19.200 dindes (PAW, 1994) en 1993.
- En 2014, on est à : 3.447.120 poulets de chair, 138.870 poules pondeuses et 182.700 dindes (DSA de Constantine, 2014).

L'apiculture aussi, a connu un développement durant ces deux dernières décennies, qui se traduit par l'augmentation de nombre de ruches, qui est passé de 11416 ruches (DSA de Constantine, 2014) en 1999 à 41965 ruches en 2014 (DSA de Constantine, 2014), dont la commune de Hamma Bouziane est la commune dominante, avec 16000 ruches.

2) Produits d'élevage :

La production de viandes rouges et blanches a considérablement augmentée depuis 2000, ainsi que la production du miel qui aussi a eu sa part, contrairement à la production d'œufs, qui a connue une baisse (figure 4.26).

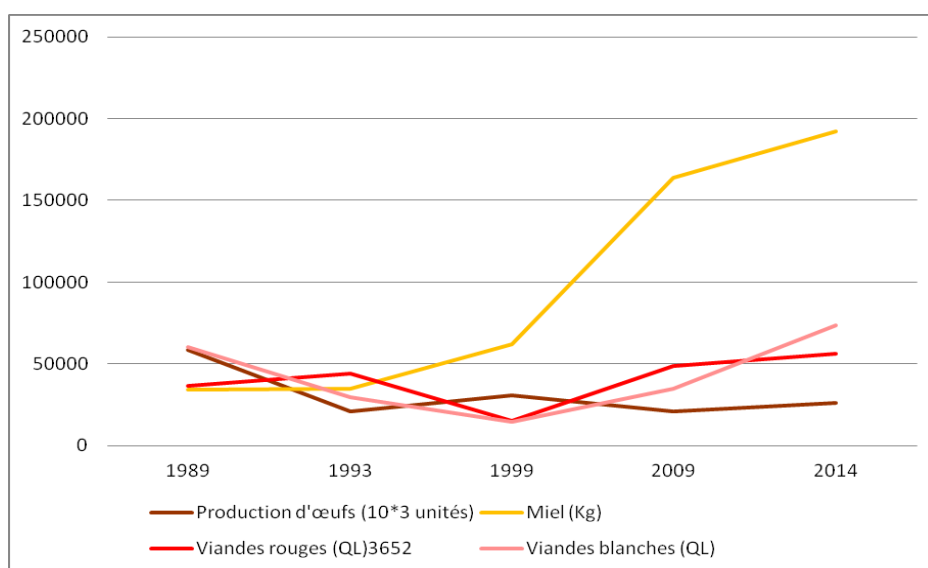


Figure 4.26 : Evolution de la production dans les produits d'élevage

Source : BNEDER ; Plan d'aménagement de la wilaya de Constantine ; DSA de Constantine, 2014

Quant à la production laitière, elle a connu une croissance remarquable, surtout avec la mise en exergue de la politique du soutien de cette filière (figure 4.27).

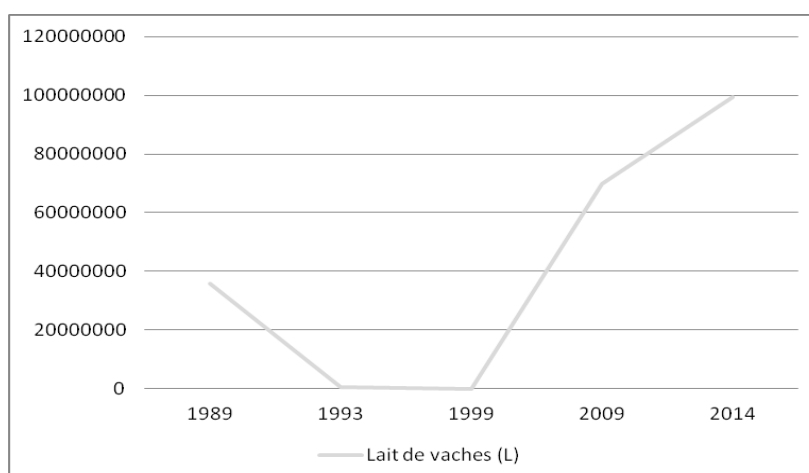


Figure 4.27 : Evolution de la production laitière

Source : DSA de Constantine, 2014

4.5.4. Participation de l'agriculture de Constantine dans son économie

4.5.4.1. Dans l'approvisionnement alimentaire

La production agricole de la wilaya de Constantine, permettait la couverture de près de 28 % des besoins en produits végétaux, et de 45 % environ de la demande en produits animaux, soit 36% de la demande alimentaire de la wilaya en 1993.

Actuellement, à part la production céréalière, Constantine dépend en grande partie des wilayas limitrophes pour la subvention de sa population en produits.

4.5.4.2. Dans l'emploi

L'emploi dans le secteur agricole est indicateur de sa santé économique.

Dans les premières années de l'indépendance, seul le secteur agricole offrait des débouchés et quelques petites unités de production et de service.

Les années 70 ont été marquées par le plein emploi, mais au milieu des années 80, il y a eu la crise économique, qui a engendré des conséquences dévastatrices. C'est la raison pour laquelle, on observe un recul de l'emploi caractérisé par : la non création d'emplois nouveaux et la suppression même de ceux qui existaient déjà, et ce dans les différents secteurs, notamment le secteur agricole, dont l'extensivité des systèmes de cultures et d'élevages n'est pas favorable à la création de beaucoup d'emplois, et ne peut offrir des revenus réguliers voire enviables.

Les résultats des RGPH de 1987 et 1998 montrent que 25,9 % de la main d'œuvre agricole fuit ce secteur, dont le nombre est passé de 10.749 à 7.961.

Durant ces années, l'emploi agricole a augmenté légèrement à la commune d'El Khroub et Ibn Ziad, avec respectivement 0,8 % et 1,1 %, mais il a enregistré des diminutions dont, les plus importantes sont à la commune de Constantine et Ben Badis avec respectivement 5,16 % et 8,8 % en moyenne par an.

En 1998, L'agriculture n'employait que 6 % de la population occupée, dont le pourcentage varie de 2 % à 9 %, dans les cinq communes du Grand Constantine (Constantine, Ain Smara, El Khroub, Hamme Bouziane et Didouche Mourad) (RGPH, 2008). Dans les autres communes, il était plus élevé dont il variait de 16 % dans la commune de Zighoud Youcef à 40 % dans la commune de Béni Hmidène.

En 1987, ce poids était plus important, dont ce secteur employait sur le total de la wilaya 7,3 %. Pour les communes du Grand Constantine, il variait de 2,7 % à 15 %. Dans les autres communes, il oscillait entre 19,1 % et 61 %. Le secteur occupait une place de troisième ordre après le tertiaire et le secondaire.

En 2017, l'agriculture emploie en moyenne 30 % de la population occupée, avec des disparités importantes entre les communes. A titre d'exemple, la commune de Messaoud Boudjeriou qui la plus agricole emploie 52 %, face beaucoup moins à la commune de Didouche Mourad 13 %, et El Khroub 14 %.

4.6. Les terres agricoles constantinoises et l'urbanisation

4.6.1. L'évolution de l'agriculture à Constantine

La période précoloniale

Durant la période précoloniale, l'agriculture occupait une place importante dans l'économie de Constantine, sa mise en valeur était poussée, tout en préservant ses richesses.

L'occupation du sol, à l'échelle de la ville et ses alentours, connaissait une certaine spécialisation, dont le maraichage et/ou l'arboriculture s'étalaient sur des îlots tout au long des vallées et dans le bassin du Hamma, entourés ensuite d'une ceinture de grandes cultures. Le tout enserrait d'une couronne caractérisée par un système extensif (élevage), allant jusqu'aux reliefs.

Dans cette période, la ville de Constantine était déjà un grand centre urbain, doté de terres riches assurant son approvisionnement en céréales, fruits et légumes, ainsi que de viandes. Ces deux facteurs ont conduit très vite à l'appropriation de cette région.

Et depuis, la forme de propriété dominante est le secteur privé (Melk), dont la grande propriété détenue par des familles constantinoises disposant de grands moyens était l'une des caractéristiques majeures de cette période.

A titre d'exemple, le tableau suivant, montre la superficie des exploitations situées autour de la ville de Constantine, réparties sur les propriétaires, selon A. Nouschi (Cherrad, 1999) :

Tableau 4.5: La superficie des exploitations réparties sur les propriétaires

Nombre de propriétaires	Superficie des exploitations
70 propriétaires	14810 ha
20 propriétaires	12612 ha
03 propriétaires	4654 ha
09 propriétaires	2421 ha
02 propriétaires	350 ha

Source : Cherrad, 1999.

La période coloniale

Juste après la chute de Constantine en 1837, la colonisation foncière c'est apparue très vite, essentiellement sur ces terres agricoles fertiles. Dans dix ans, les centres de colonisation s'étaient déjà sur 3188 ha à El Hamma (Ex Plaisance), en 1848, sur 1211 ha à Didouche Mourad (Ex Bizot), en 1856 et sur 3602 ha à Ibn Ziad (Ex Rouffach) en 1872 (Cherrad, 1999). S'ajoutent à cela, les transactions foncières, caractérisées en premier lieu par la dépossession des exploitations des petits propriétaires.

Au début des années 1950, la colonisation foncière s'est élargie au niveau de Constantine, à Didouche Mourad seule, elle a atteint les 11200 ha (Cherrad, 1999).

La grande propriété caractérisée cette période, mais cette fois ci par des colons, qui se sont essentiellement installés dans la banlieue de Constantine. Cette grande propriété coloniale citadine, s'est juxtaposée à la grande propriété constantinoise qui a survécu au processus de dépossession foncière.

L'agriculture qui est une grande composante économique de la région, connaissait une intensification, grâce à la présence de l'eau, le long des vallées et dans le bassin du Hamma, ainsi qu'une diversification de cultures, mais se basait en premier lieu sur le couple céréaliculture/élevage. La transformation des céréales locales et régionales se faisaient avec les minoteries implantées au début du 20^{ème} siècle.

Le développement de l'agriculture et de la région de Constantine s'est appuyé sur plusieurs facteurs tels que : la présence de l'eau, surtout dans la périphérie de la ville de

Constantine. Juste avant, en 1886, à l'initiative des colons, une aire d'irrigation s'étalant sur 1300 ha localisée dans le bassin du Hamma (Cherrad, 1999), et s'est accentué avec la situation qu'occupait Constantine dans la région, son poids administratif et économique, le fait que toutes se communes étaient en plein exercice et également avec le réseau routier que Constantine possède, qui assure la liaison entre les différents centres de Constantine, et liant la ville de Constantine avec la ville de Skikda, Mila, Oum Bouaghi et Guelma, en passant par ses communes.

Durant cette période, le paysage Constantinois a connu des transformations importantes, allant du développement des productions agricoles à l'introduction d'équipements modernes jusqu'à la mise en place d'infrastructures (Cherrad, 1999).

La période postindépendance

A l'indépendance, et du jour au lendemain, les terres agricoles se sont retrouvées des biens vacants, plus de 2,3 millions d'hectares de terres arables soit 2100 exploitations, étaient à la disposition des employés qui travaillaient chez les colons, car la première préoccupation des responsables du pays était de mettre de l'ordre dans la création du nouvel Etat.

Après, et avec la croissance démographique, l'objectif primordial défini par l'Etat était d'atténuer la crise de logements à travers différents programmes d'habitat, ainsi que la sauvegarde de la richesse agricole, celle-ci qui est n'a jamais été respectée, dont depuis l'indépendance, la surface agricole utile a chuté, en 50 ans, le rapport SAU/nombre d'habitants est passé de 0,79 ha à 0,25 ha (Cherrad, 1999).

Comme toute ville algérienne, l'extension de la ville de Constantine en grande partie aux dépens des terres agricoles, en premier lieu sur sa périphérie après la saturation du Rocher, ensuite avec la forte croissance démographique et l'exode rural s'est orienté vers les villages satellites, pour répondre aux besoins de la population de la ville mère ainsi qu'aux populations locales.



Figure 4.28 : Habitat illégal sur une terre agricole, Ain Smara

Source : Auteur, 2019

Ce n'est qu'en 1996 que l'Etat s'est retourné vers le plateau d'Ain El Bey sur lequel, la ville Nouvelle Ali Mendjeli a été créée et la ville de Massinissa.

Après l'indépendance, Les transformations n'ont pas touché à la nature des cultures, le paysage constantinois toujours dominé de la culture des céréales sur les collines et de l'arboriculture dans les vallées. Plutôt, au niveau :

- Des techniques culturales : dont la réduction de la jachère, est l'un des objectifs assignés. Jusqu'en 1999, on a abouti à une résorption notable de 30 % en moyenne (Cherrad, 1999).
- De l'utilisation des facteurs de production : avec l'utilisation généralisée des engrais chimiques, là les changements étaient plus importants.
- De la mécanisation des travaux agricoles : qui a connu une introduction massive.

A l'instar de ces changements, et par le biais de différents programmes, les agriculteurs ont bénéficié de certaines aides directes ou indirectes de la part de l'Etat.

4.6.2. L'urbanisation de Constantine

4.6.2.1. Les axes d'urbanisation : Constantine post indépendante

La ville de Constantine, a vu son nombre d'habitants très sensiblement augmenter pendant la guerre d'Algérie : les populations rurales fuyaient l'insécurité des campagnes et surtout la pauvreté. Au début, elles s'installèrent dans la vieille ville, puis petit à petit

édifièrent des taudis là où le terrain était libre. Ce phénomène s'est aggravé après l'indépendance. À partir des années 70, la ville va connaître une surconsommation des terrains urbanisables au détriment des terres agricoles. Cette urbanisation démesurée répondait avant tout à une demande considérable et urgente de logements pour résoudre un autre problème que connaît la ville, la prolifération du phénomène des bidonvilles.

Constantine, comme toutes les grandes du pays, a connu une forte croissance démographique, chose qui a entraîné une extension urbaine rapide et anarchique, conduisant à une saturation de son tissu urbain, une ville caractérisée par un site déjà très contraignant. Elle a suivi un processus de croissance typique de la majorité des villes algériennes dès leurs naissances, comme Marc Côte décrit dans son livre comme suit :

« La ville algérienne s'est construite par auréoles successives, chaque époque réalisant l'ancienne. Autour du noyau urbain - soit médina, soit damier colonial -, se sont développés faubourgs coloniaux autour de ceux-ci, la période de la guerre a plaqué les périphéries spontanées construites par les ruraux fuyant les campagnes ; enfin l'époque actuelle les déborde par les nouvelles périphéries d'initiative étatique ou en auto-construction » (M. Côte, 2006).

Selon Hioul ; cette description urbanistique met en exergue la spécificité des profils urbains typiquement algériens, qu'on ne trouve d'ailleurs nulle part dans les autres villes au Monde.

La saturation qu'a connue Constantine s'est traduite à son tour à d'énormes anomalies dont on cite : ségrégation socioéconomique, embouteillage, dégradation du réseau routier, insécurité, pollution, précarité de l'habitat notamment de la vieille ville ainsi qu'à la prolifération des bidonvilles.

a) Intra : dans la ville

Après l'indépendance et avec la forte croissance démographique qu'a connue les années qui suivent, la ville de Constantine s'est étalée selon trois directions :

- À l'Ouest, à partir de la colline de Bellevue, les quartiers ont poussé jusqu'à Boussouf. Il s'agit d'un tissu essentiellement résidentiel qui domine, le long de cet axe ; apparu au début des années 70, dans le cadre du programme HLM (la Cité des Chasseurs, la Cité Fadila Saadane, les Cité du 20 août et du 5 juillet), à sa suite, et surtout à partir de 1973, on trouve encore des lotissements et une ZHUN, celle de

Boussouf, programmée en 1975 et réalisée en 1979. Des équipements structurants d'envergure de différentes natures ont été implantés le long de cet axe ; dont il s'agit notamment de la Grande mosquée Amir Abdelkader et de l'Université islamique, situés à la cité Filali, ainsi que de la zone Palma, aménagée à Boussouf.

- En direction de l'Est, la ville s'est étendue sur le plateau de Sidi Mabrouk jusqu'aux versants gréseux du Djebel El Ouahch. Sur cet axe, les cités des Frères Abbès et Daksi (HLM, 1975) ont été construites, suivies de la ZHUN de Ziadia et de Sakiet Sidi Youcef, à partir de 1978.
- Enfin, en direction du sud, Constantine a conquis vers la fin des années 1970, la colline de Boufrika, où a été implantée l'Université Mentouri, accompagnée de trois cités universitaires. Dans la même direction, la ZHUN de Zouaghi a été aménagée et, plus loin encore, l'aéroport international de Constantine (SCU de Constantine, 2007).

Selon Marc Côte, durant les années 1970, l'étalement de Constantine était « *une vaste tache urbaine autour du Rocher* », qui s'est accompagnée d'excroissances sur des sites difficiles à urbaniser, tels que terrains très pentus d'Aouinet El-Foul, sols peu stables de Sarkina ou Boussouf, ou sur des sites difficiles à relier à la ville comme ceux de Bekira, Benchergui ou Sissaoui (SCU de Constantine, 2007).

Ces extensions se sont opérées sans plan d'ensemble, sans grandes artères de liaison entre elles, sans qu'ait été posé le problème de la relation au centre-ville. À cela s'ajoute la prolifération, durant toute cette période, des bidonvilles et cités spontanées en dur qui ont jalonné les périphéries proches, et se sont même infiltrés jusqu'à la proximité immédiate du Rocher (le Bardo et El-Faubourg) en profitant du statut non *aedificandi* des terrains correspondant aux versants des canyons entourant le Rocher (SCU de Constantine, 2007) (figure 4.29).

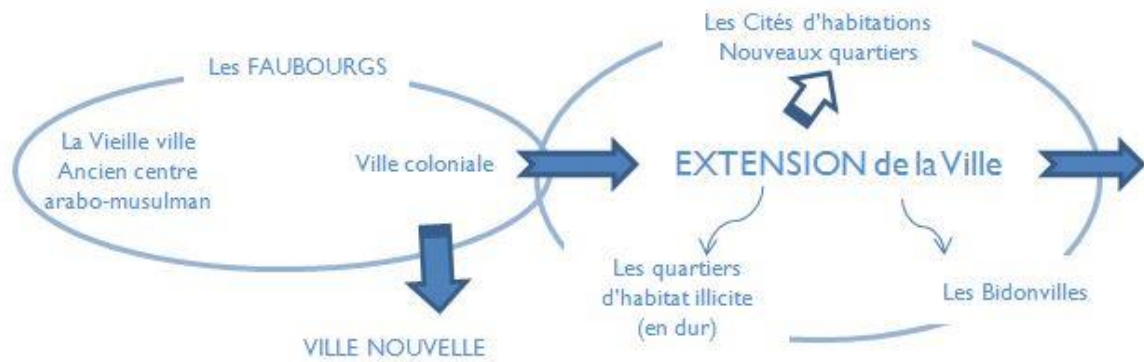


Figure 4.29 : Constantine un patchwork urbain

Source : plan de la cohérence urbaine, 2007 ; traitement de l'auteur

b) Constantine ; dynamique de périurbanisation de Constantine

Dès les années 70, Constantine assiste au développement de la périurbanisation sur son territoire, et ce sur les anciens villages de colonisation qui se situent dans un rayon d'environ 15 km; El Khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane et Didouche Mourad.

Ce processus s'effectuera en discontinuité du centre historique, le résultat est le desserrement géographique de la population et des activités.

Durant les années quatre-vingts, la ville mère se dessine alors un autre axe de développement vers le Nord sur Bekira et le sud, sur le plateau de Zouaghi, de ce fait elle sort de son périmètre urbain.

Pour faire face à l'ampleur de ce phénomène, les autorités incitent à l'auto-construction ainsi qu'à la promotion immobilière développant aussi de nombreux lotissements privés et les cités spontanées.

Vers la fin de cette décennie, les villes satellites, à leur tour, ont vu leurs espaces diminuer dû à toutes ces extensions qui n'ont eu comme conséquence une forte consommation foncière et susciter des déplacements de plus en plus longs. Du ce fait, afin de contenir la forte croissance démographique et de limiter la croissance urbaine, les autorités optent alors pour la création de la nouvelle ville Ali Mendjeli.

c) La ville diffuse ; mais reste le centre de l'attractivité

Sur le plan urbanistique, la ville éclate en zones d'habitations et zones d'activités. Selon Madoré : « *Le développement de la dynamique de périurbanisation s'accompagne de*

l'émergence de nouveaux comportements et d'une pratique différenciée de l'espace urbain ».

Au niveau du Grand Constantine, y'avait une répartition déséquilibrée des équipements sociaux, dont la ville de restait encore un pôle d'attraction par excellence vu la concentration et la qualité des services qu'elle offre dans tous les secteurs ; université, culture, santé, commerces, services... De ce fait, la structure générale explique la persistance des mouvements de va-et-vient des populations périurbaines des villes satellites vers la ville mère, du coup, la vie quotidienne de ces citoyens, ne se déroule plus dans un seul lieu mais plutôt dans plusieurs, correspondant à des activités diverses et forcément à des temporalités très éclatées.

Première étape

Avec la saturation du Rochet, et face aux contraintes physiques, la croissance urbaine doit suivre le cheminement des voies de communications, et ce, le long des vallées du Rhumel, de Boumerzoug et de Hamma Bouziane. Dont, les sites potentiels d'urbanisation sont pratiquement tous des terrains qui offrent une bonne assise géotechnique et qui ont l'avantage de profiter du passage d'un certain nombre de réseaux (Routes -Autoroutes- Electrification- Gazoduc - Conduite d'eau Potable etc.) (SCU de Constantine, 2006).

Il s'agit des grands axes de communication :

- Vallée du Rhumel Rn°5 au Sud : Ain Smara – Constantine.
- Vallée du Rhumel Rn°3 au Nord : Hamma Bouziane – Didouche Mourad.

Du fait de la proximité des communes à la ville mère, on assistait à une périurbanisation Constantinoise ou l'espace agricole est en train de dévaloriser devant une urbanisation sauvage.

La seconde étape

Cette étape correspond à la décennie 1980, c'est là ou Constantine commence à se fabriquer loin de son noyau initial, en particulier autour des trois villages datant de l'époque coloniale, que sont : El Khroub, Ain Smara et Didouche Mourad.

Selon l'étude de l'élaboration du SCU de Constantine : « ces trois villages ex-coloniaux, qui étaient des centres à partie desquels étaient exploitées des terres céréalières qui comptaient parmi les plus fertiles de la région (M. Côte, 2006), furent désignés, par le PUD

de 1982, comme les noyaux des trois futures 'villes satellites' de l'agglomération de Constantine. Au début des années 1980, chacun des ces trois villages a reçu une zone industrielle et programme de ZHUN ».

La troisième étape

Cette troisième période est celle du processus de fabrication du « Grand Constantine », qui a commencé durant les années 1990 et se poursuit actuellement. Cette période marque la plus grande extension qu'a connu Constantine, et ce au niveau de la périphérie, notamment les villes satellites, qui depuis 1980, ont enregistré l'aménagement de lotissements, des différents équipements économiques ; zones industrielles, centres commerciaux, souks,... ainsi que publics.

De ce fait, la surface urbanisée de ces anciens villages est passée de 30 ha environ à 500 ha pour Ain Smara, à 540 ha pour Didouche Mourad et à 980 ha pour El Khroub, et ce entre 1977 et 2000 (Cherrad).

La fin des années 1990, l'extension de Constantine a été marquée par la création, *ex nihilo*, de deux grandes villes suite à un fort interventionnisme étatique ;

- La Ville Nouvelle de Ali Mendjeli, implantée dès 1999 sur le plateau d'Ain El Bey, à une quinzaine de kilomètres du centre-ville de Constantine ;
- La Ville Nouvelle de Massinissa, qui a été greffée, à partir de 2003, sur la ville d'El Khroub.

Mis à part le chef lieu de la commune de Hamma Bouziane qui n'offrait pas de terrain urbanisable, l'urbanisation récente s'est établie au niveau d'El Khroub, Ain Smara, Békira et Didouche Mourad, dont ces lieux ont enregistré un développement urbain spectaculaire avec de grandes zones d'habitants nouvelles sous formes de ZHUN ou de lotissements (SCU de Constantine, 2006) (figure 4.30).

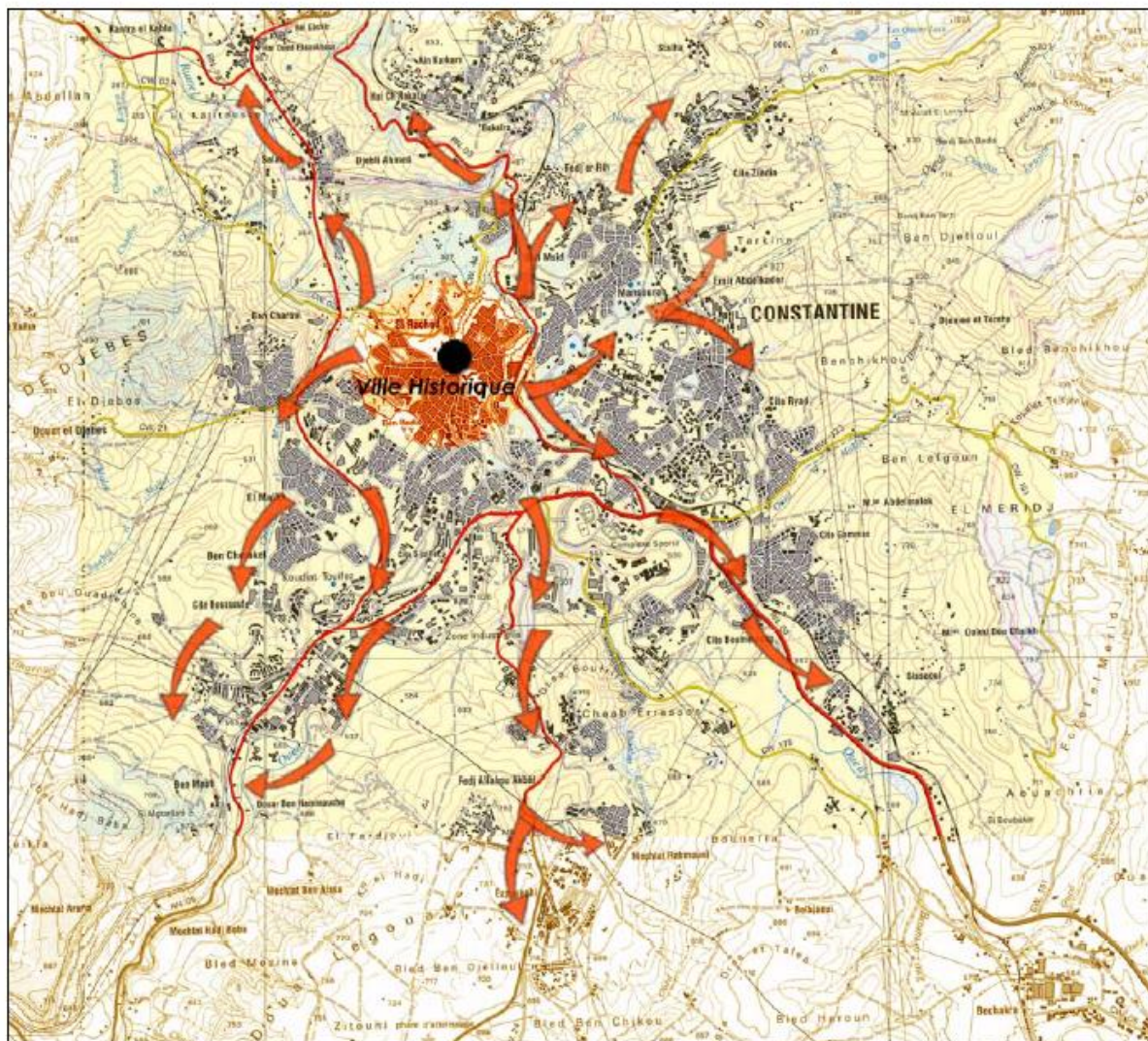


Figure 4.30 : Axes de croissance urbaine de la ville de Constantine en 1994

Source : schéma de Cohérence urbaine de Constantine, 2006.

Suite au dépeuplement de la ville de Constantine, en 2008, les agglomérations secondaires abritaient 24 300 habitants alors que les chefs lieux des villes satellites totalisaient 204 900 habitants et leurs agglomérations secondaires 124 700 habitants.

Selon Cherrad, malgré ces transferts, en 2011, la ville n'a pas pu éliminer totalement la précarité avancée de ses tissus urbains :

- Dégradation du bâti ancien de la médina ;
- La présence de près de 5000 baraques abritant 35 000 habitants, près de 20 000 habitations en dur illégales ;

8500 bâtisses menacées par un glissement de terrain dont 1800 dont à démolir (Cherrad, 2011).

Elle a été l'une des solutions retenues, mais qui s'est transformé vite en un report de problèmes difficiles à gérer d'une part, essentiellement avec l'accroissement qu'ont connu ces villages ; et a mis en péril les meilleures terres agricoles de la wilaya, qui ont été considérées comme des terres à urbaniser, du coup, elles ont reçus une forte concentration d'urbanisation.

Les villages satellites qui sont : El Khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane et Didouche Mourad, sont devenus donc des localités d'accueil et d'implantation des grandes zones d'habitat (ZHUN) et des lotissements individuels, et cela dans les proportions suivantes :

- 55 % à El Khroub ;
- 23 % à Ain Smara ;
- 15 % à Hamma Bouziane ;
- 7 % à Didouche Mourad.

Comme le montre le (tableau 4.6) :

Tableau 4.6 : Population de Constantine transférée aux Villages Satellites

Villes Satellites	1977-1987	1987-1998	Après 1998
El Khroub	55 %	25 %	44 %
Ain Smara	23 %	10 %	12 %
Hamma Bouziane	15 %	00 %	00 %
Didouche Mourad	07 %	20 %	05 %
Békira	00 %	10 %	07 %
04 Chemins- Ali Mendjeli- Ain Abid- Ouled Rahmoun- Ibn Ziad	00 %	35 %	00 %
Ali Mendjeli	00 %	00 %	05 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : URBACO - janvier 2006

4.6.3. Les terres agricoles, entre urbanisation et sauvegarde

Depuis plusieurs décennies, l'enjeu majeur en termes d'agriculture est le conflit avec l'urbanisation. La wilaya possède une superficie agricole de 131 740 ha (DSA de Constantine, 2018). Les actions d'aménagement urbain menées sur l'ensemble de son territoire n'a fait que dévaloriser les meilleures ressources en sol, dont l'espace rural autour duquel s'organise le système urbain de Constantine représente le bassin de vie. Doté de plusieurs atouts, cet espace a rapidement intéressé le planificateur, dont il a été l'objet et le récepteur d'une intense politique d'investissement et surtout d'équipement, d'influence locale voir régionale.

Avec une population enregistrée à 1 310 352 habitants en 2020 (Direction de la Santé et de la population de Constantine, 2022) et un taux d'urbanisation qui atteint plus de 80 %, la wilaya de Constantine est considérée à « majorité urbaine ».

L'urbanisation qu'a vécue Constantine, a entraîné une consommation très rapide d'importantes surfaces foncières, notamment agricoles, dont pour l'installation des différents projets, Constantine a sacrifié **plus de 6085 ha** de ses meilleures terres agricoles (DSA de Constantine, 2018) depuis l'indépendance (sur l'ensemble des communes de la wilaya de Constantine).

Pour le Grand Constantine, le phénomène urbain règne encore sur la ville de Constantine et ses villes satellites, et on assiste à des relations de dépendance des deux côtés, ville-campagne. Puisque si avec sa fonction d'approvisionnement de la ville, la campagne recherche les services de cette dernière, la ville de son côté, dépend de sa campagne pour son développement.

Aujourd'hui, il est primordial de définir pas uniquement les limites mais les qualifications de chaque espace dont la sauvegarde qui permettra de fixer des objectifs pour la wilaya de Constantine, afin de pouvoir concilier « croissance urbaine » et « sauvegarde des terres agricoles ».

Cependant, la dissociation des espaces et la définition des priorités de chacun des espaces s'avèrent nécessaire pour mieux appréhender l'aménagement dans une optique d'urbanisation permanente. Le but est de préserver les espaces agraires et les riches terroirs agricoles.

4.6.4. L'agriculture dans les plans d'urbanisme

1) Les dysfonctionnements selon le Schéma de Cohérence Urbaine 2007

La neutralisation de terrains maintenus dans l'indivision du fait de la loi dès lors que leur surface est inférieure à 20 ha handicap globalement la valorisation de l'agriculture.

- Un agriculteur usufruitier a beaucoup de mal à obtenir, dans les délais décents, les prêts dont il a besoin pour investir et moderniser son exploitation : les banques sont très réticentes à prendre une hypothèque sur un terrain qui ne serait pas en toute propriété.
- L'insuffisance de structures professionnelles ne facilite pas les processus de transformation de la production, de sa valorisation ou de sa commercialisation en Algérie ou à l'exportation.

Au prélèvement de sol pour des usages autres qu'agricoles s'ajoute la compétition pour l'eau ou presque toutes les ressources actuelles mobilisées sont divisées vers la consommation domestique et industrielle.

D'après les statistiques, on constate que le secteur urbain reste l'utilisateur le plus démuné, face à une poussée urbaine importante et plus exigeante vers laquelle la totalité des ressources en eau provenant de Fesguia et du Boumerzoug, est mobilisée soit 360 l/s (en 2007).

2) Les prospectifs de développement de l'agriculture selon le PDAU

Le rôle de l'espace agricole dans l'armature économique notamment des agglomérations à vocation agricole ne sera efficient que si un nombre d'objectifs est mis en œuvre :

- L'aménagement hydraulique et l'assainissement des plaines qui abritent les espaces à haut potentiel agricole, mais qui sont exposés aux aléas des entreprises.
- La diversification de la production agricole, en modernisant les procédés d'intensification et en développant l'option agroalimentaire.
- La mise à contribution du potentiel industriel, dont jouit la zone intercommunale, celui-ci est à même de prendre en charge les aspects de complémentarité intersectorielle.

- L'établissement d'un bon diagnostic de la crise agricole, qui n'est pas à rechercher dans l'agriculture elle-même mais dans tout le monde rural, d'ailleurs le plan national de développement agricole rentre avec ses recommandations dans cette optique.

Enfin, on peut dire que les espaces agricoles sont des territoires économiques à part entière, c'est pour cette raison qu'ils ont besoin d'avoir des limites stables, dans le temps et dans l'espace, d'ailleurs le PDAU œuvrera à freiner l'extension urbaine sur les terres cultivées. Les ambitions du développement urbain ne doivent pas occulter la place qu'occupent les activités agricoles dans l'agglomération.

3) Les prospectifs de développement de l'agriculture selon l'Atlas cartographique 2017 :

L'activité agricole, un créneau à préserver et à développer

- L'intensification des cultures : céréalière ; maraichère et le développement de l'arboriculture fruitière ;
- Développement de la production végétale : visant
 - La reconversion des terres marginales,
 - L'extension des cultures sur les terres peu déclives,
 - Aider financièrement les exploitations agricoles à résorber la jachère.
- Valorisation des filières de production agricole et alimentaire par :
 - Le développement des activités liées à la transformation des productions locales (industrie agroalimentaire).
 - La labellisation de certains produits de montagne (huile d'olive, miel, viande),
 - Création de micro entreprise des productions agricoles et pastorales.
- Développement de la production animale
 - L'amélioration des élevages bovins/ovins de race locale sur la base de l'élaboration de plans d'aménagement pastoraux,
 - Développement des petits élevages (aviculture),
 - Développement de l'apiculture.

Conclusion

En matière d'agriculture, la wilaya de Constantine possède un potentiel majeur, de très bonnes terres fertiles, avec une surface agricole totale de 198000 ha soit 89 % de la surface de la wilaya, dont ce secteur vital emploie en moyenne 30 % de la population occupée, en 2017.

Depuis les années 1960, la forme urbaine à Constantine s'est métamorphosée, croissance urbaine importante, anarchique et rapide, et ce, à cause la forte croissance démographique qu'a connu.

Constantine qui est l'une des anciennes villes, occupant une position géographique privilégiée, a attiré de nouvelles populations à la recherche de conditions de vie meilleures, un exode rural qui l'a obligé à chercher de plus en plus des terrains urbanisables.

Alors que la consommation du foncier est restée faible entre 1962-1977, quoiqu'avec la politique de report de croissance sur les villes satellites à partir des années quatre-vingt, afin de contenir la consommation des espaces périurbains.

Depuis plusieurs décennies, on assiste à une urbanisation accélérée des villes satellites, alors que la ville mère semble figée. Cette croissance urbaine rapide et anarchique a débouché sur une périurbanisation qui s'est faite au détriment des terres agricoles.

Chapitre V :
L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement

Introduction

Constantine a subi durant plusieurs longues années une urbanisation à rythme incontrôlé et de manière anarchique. Aujourd'hui, elle vit une crise urbanistique majeure. De ce fait, l'enjeu majeur en termes d'agriculture est l'opposition avec l'urbanisation du fait que les terres représentent des lieux de tensions et d'affrontement entre le milieu rural et urbain, dans lesquels interviennent plusieurs acteurs (pouvoirs publics, agriculteurs, industriels, consommateurs, promoteurs, citoyens, etc.).

Et comme ces espaces périurbains se situent dans la première couronne de la ville, ils sont les plus menacés, puisqu'ils sont le lieu où se développent des quartiers, où l'habitat précaire se mêle aux lotissements illicites. De plus, les actions d'aménagement urbain menées sur le territoire de Constantine ont contribué à la dévalorisation des meilleures ressources en sol. En fait aujourd'hui, l'agriculture périurbaine de Constantine est en pleine mutation à la fois foncière et économique.

L'agriculture périurbaine de Constantine, comme elle a des atouts, est aussi menacée. Mais il n'est pas trop tard pour sécuriser ces espaces et redynamiser ces activités, en développant une agriculture principalement multifonctionnelle : différentes fonctions productives économiques, récréatives et sociales, paysagères et environnementales. Au-delà de sa vocation première de production, l'agriculture procure des bénéfices à la société. Entre autres, elle contribue à l'attractivité des territoires, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, ainsi qu'au maintien de services dans la communauté, tout comme elle façonne les paysages ruraux.

Le territoire sur lequel ces actions ont été menées, est le Grand Constantine, notre cas d'étude. Un cas qui représente un des modèles les plus emblématiques des extensions périurbaines en Algérie à cause de l'importance des superficies agricoles consommées en un laps de temps relativement court, causant à l'agriculture périurbaine un véritable traumatisme.

Ce territoire s'étale sur un diamètre d'une quinzaine de kilomètres; il est composé de quatre communes entourant la commune de Constantine et forme un ensemble géographique cohérent. Les centres suburbains sont dans le champ d'attraction du grand centre urbain.

5.1. Présentation du Grand Constantine

5.1.1. Contexte géographique

Le Grand Constantine est un territoire qui s'étale sur un rayon d'une quinzaine de kilomètres sous forme d'une communauté de cinq communes, comprenant une ville mère (Constantine) et quatre villes satellites (Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara et El Khroub), avec une superficie de 748,69 km² (Urbaco, 2010) et une population de 943 112 habitants en 2015 (Google Arts et Culture, 2015).

Par la proximité et le voisinage, elles forment un ensemble géographique cohérent. La position de Constantine au centre, place ces communes dans son champ d'attraction (figure 5.31).



Figure 5.31 : Wilaya de Constantine - Localisation du Grand Constantine

Source : Urbaco, 2010 ; Traitement de l'auteur, 2019

5.2. Caractéristiques du Grand Constantine

5.2.1. Un potentiel agricole riche

Le Grand Constantine possède de très bonnes terres fertiles. La répartition générale des terres se caractérise par l'importance de la surface agricole totale (SAT) de 58.670 ha (DSA de Constantine, 2018), dont 73 % de surface agricole utile (SAU) soit 42.774 ha (DSA de Constantine, 2018) ; pour le reste, ce sont des parcours et des pacages (soit 27% de la surface agricole totale).

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Constantinois, dont les cinq communes développent une vocation agricole affirmée au regard des surfaces en exploitation. Selon les données du BNEDER, le taux de la surface agricole utile d'El Khroub et Hamma Bouziane atteint respectivement 75 % et 71 % ; celui de Constantine et d'Ain Smara se cantonne à un moindre niveau à 42 % : cela est dû à l'importance de l'urbanisation pour Constantine et à la place de la forêt pour Ain Smara (figure 5.32).

Ces terres à hauts rendements disposent d'une pluviométrie suffisante (500 mm), avec deux maxima pluviométriques (automne et printemps) bien marqués (Bord, 1981). Elles représentent le bassin de vie de la wilaya.

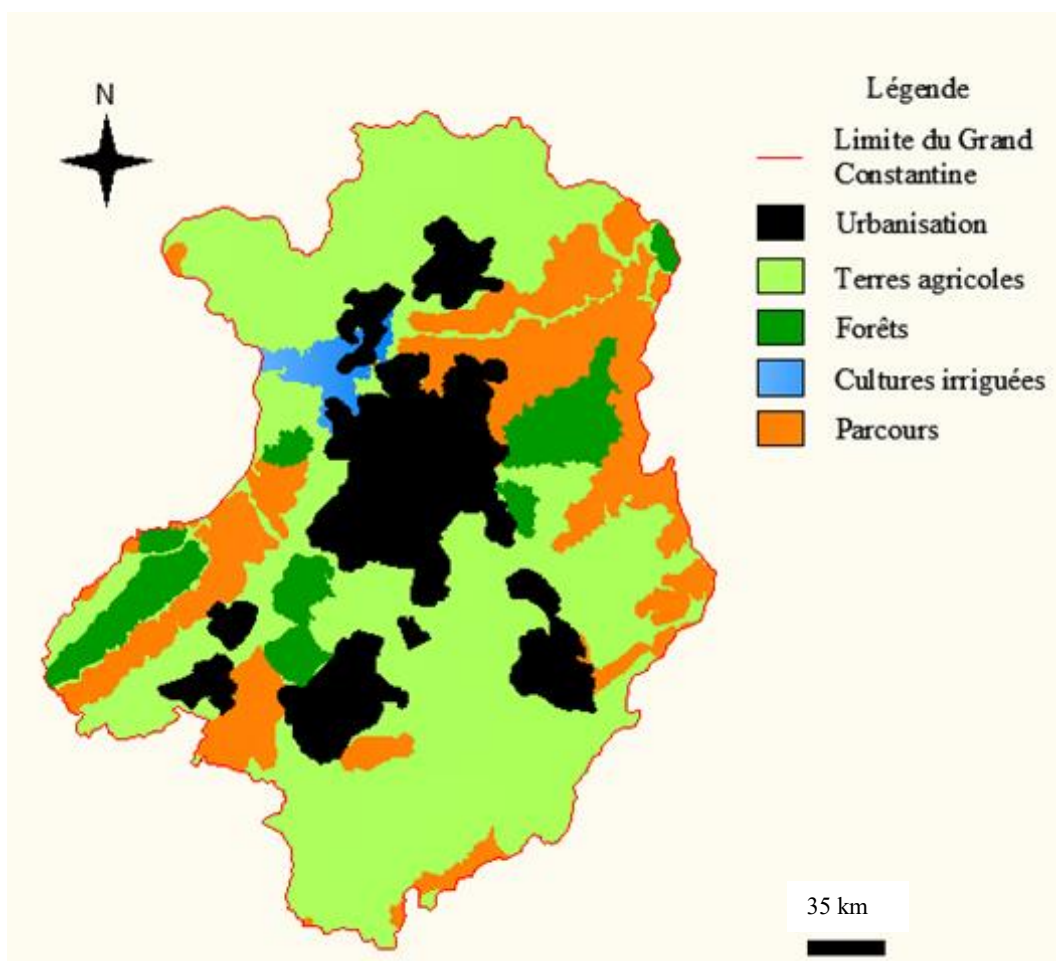


Figure 5.32 : Potentiels agricoles du Grand Constantine

Source: Urbaco, 2010 ; Traitement de l'auteur

La répartition générale des terres dans le groupement de Constantine se caractérise par :

- L'importance de la surface agricole totale (SAT) de 58.670 ha (DSA de Constantine, 2018) ;

Dont :

(79 %) surface agricole utile (SAU) soit 46.453 ha pour le reste ce sont des parcours et des pacages soit 21% de la surface agricole totale (Rebbah, 2014).

5.2.2. Une démographie croissante avec une concentration urbaine

Constantine, troisième ville du pays, a connu depuis l'indépendance une forte croissance de sa population et un exode rural intensif, avec un déséquilibre dans la répartition de la population, dont 80 % de la population occupent le Grand Constantine, dans la zone urbaine et périurbaine (figure 5.33).

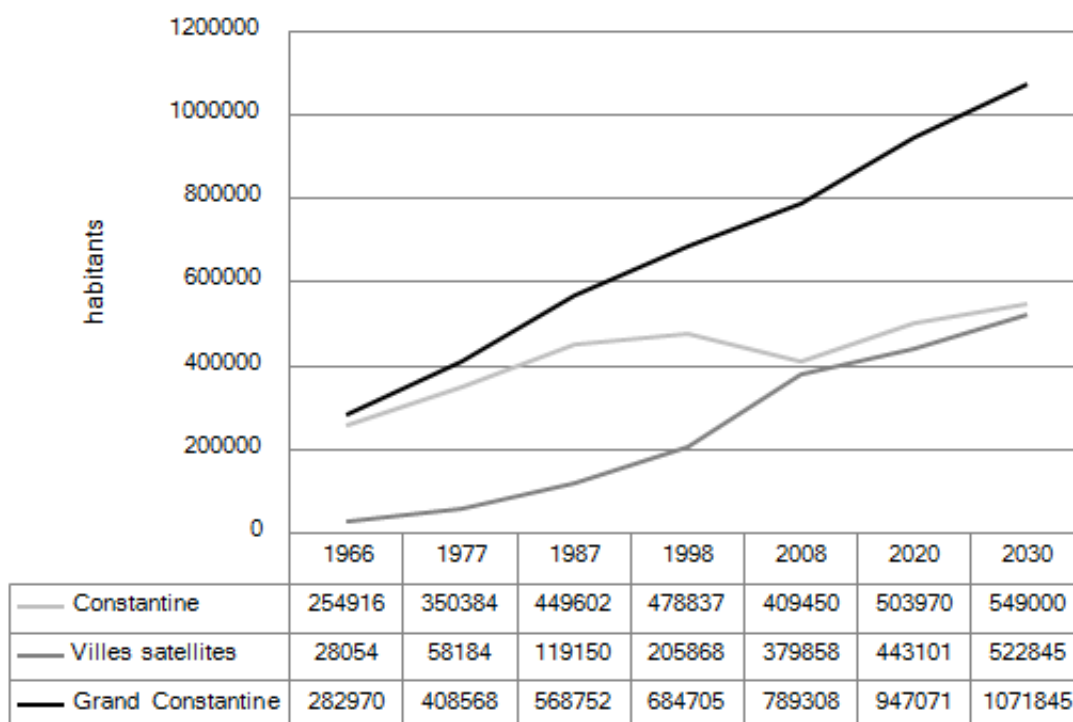


Figure 5.33 : Evolution de la population du Grand Constantine

Source : Différents recensements + Révision du PDAU de Constantine, 2010.

Après l'indépendance, de 1966 à 1977, la population du Grand Constantine est passée de 282.970 habitants à 408.568 habitants (Urbaco, 2010), dont 85,75 % de la population se concentrait dans la ville de Constantine.

Entre 1977 et 1987, la population est passée à 568.752 habitants. La population des villes satellites a doublé, et est passée de 58.184 habitants à 119.150 habitants, représentant 21 % du total (RGPH).

Dès les années 80, vu la saturation de la ville mère, la population a été transférée vers les villages satellites ; la population de la ville de Constantine a diminué entre 1998 et 2008.

La période 2008-2015, a connu une reprise de la croissance de la population, donnant lieu à un effectif de 943 112 habitants en 2015 (Google Arts et Culture, 2015).

Vers 2030, la population du Grand Constantine est estimée à 1.071.845 habitants, partagée en moitié, entre la ville de Constantine et les villes satellites, 549.000 habitants et 522.845 habitants respectivement (Urbaco, 2017).

5.2.3. Une urbanisation massive et anarchique

L'urbanisation de Constantine à la fois rapide et désordonnée, est le résultat d'une politique d'aménagement destinée à répondre à une forte demande en logement.

Au début des années 50, la ville de Constantine a atteint 1.800 ha. Après l'indépendance, l'urbanisation s'est accélérée de manière conséquente et, à partir des années 70, l'habitat collectif a fait son apparition. En 1977, la surface urbanisée a atteint 2.558 ha, et ce avec la création de nouvelles zones d'habitat, zones industrielles et d'équipements.

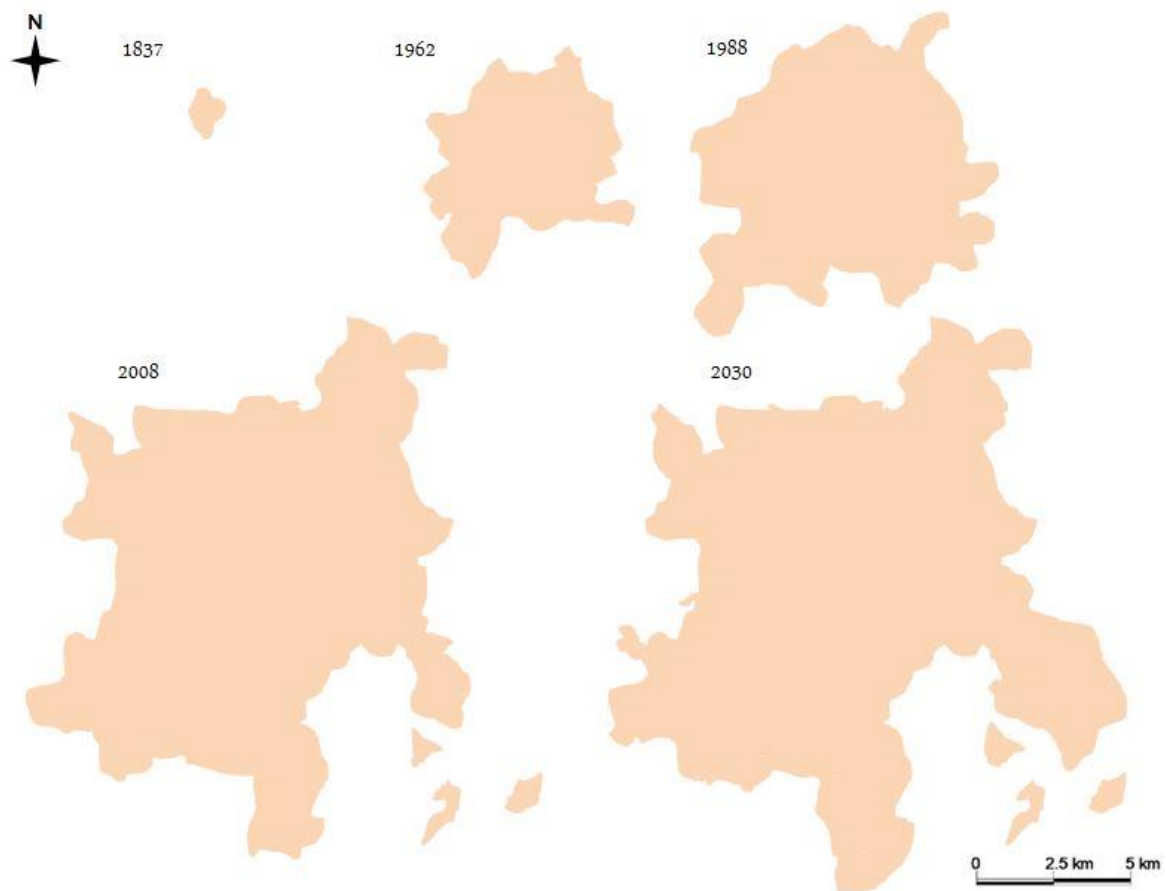


Figure 5.34 : Evolution urbaine de la ville de Constantine

Source : Différents documents cartographiques ; traitement de l'auteur, 2021

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

Dans les années 1980, le programme des ZHUN et lotissements se poursuit sur tout le Grand Constantine. En 1987, la surface urbanisée atteint 3.285 ha et 4.547 ha en 1993.

La saturation de la ville et les contraintes physiques du site ont transféré l'extension dans les satellites, suivant le cheminement des voies de communication, le long des vallées du Rhumel, du Boumerzoug et de Hamma Bouziane. Alors que l'urbanisation de la ville de Constantine semble figée, El Khroub, Ain Smara, Bekira et Didouche Mourad, ont enregistré un développement urbain d'ampleur. Seul le chef-lieu de la commune de Hamma Bouziane, qui n'offrait pas de terrain urbanisable, n'a pas connu un tel essor (figure 5.35).

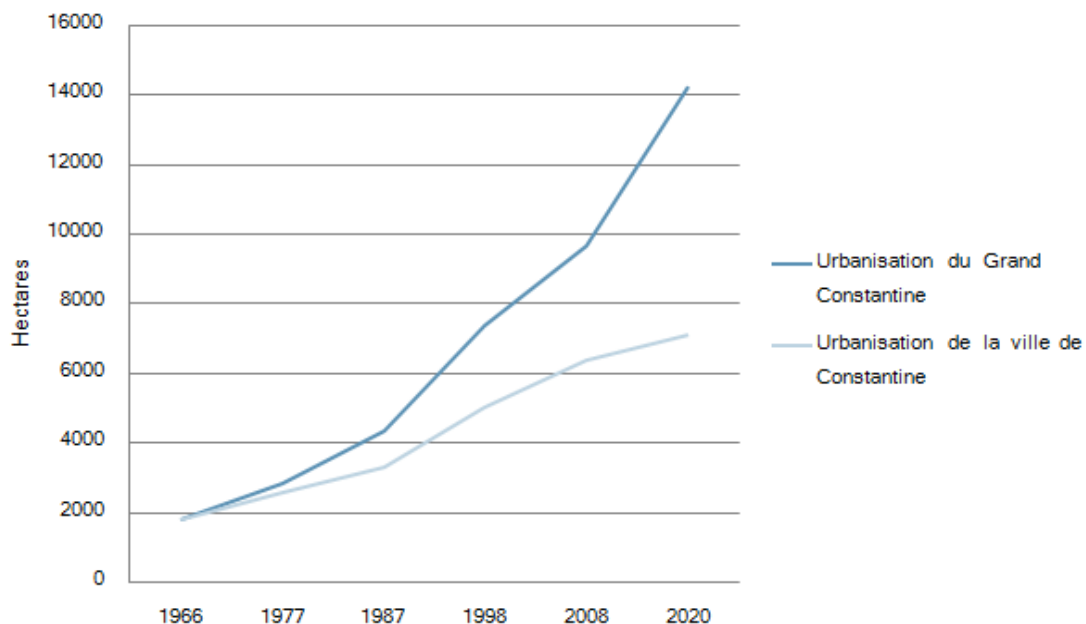


Figure 5.35 : Evolution de l'urbanisation dans le Grand Constantine

Source : BNEDER, 1989 ; Urbaco, 2010.

5.3. Démarche suivie

L'observation, l'enquête de terrain par questionnaire et la cartographie constituent les piliers de la méthode adoptée.

Cette méthode est la plus adéquate pour le bon déroulement de ce travail, qui sur laquelle se basent la majorité des travaux de recherche traitant la question de l'agriculture périurbaine dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud, notamment le Professeur Pierre Donadieu, Professeure Monique Donadieu (rencontrés lors de mon stage en France).

Par rapport à nos objectifs, l'enquête, dont nous présentons les résultats s'est déroulée sur l'ensemble de l'aire d'étude, dans les cinq communes composant le Grand Constantine ; Constantine, El Khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane et Didouche Mourad, réalisée entre janvier et Mai 2018, et ce essentiellement sur les exploitations touchées par l'urbanisation, avec déplacement directement sur les lieux. L'enquête é été effectuée sur un échantillon représentatif de 5% (soit 182 agriculteurs).

5.3.1. Choix de l'échantillon de l'enquête

L'échantillonnage a été effectué en grande partie selon la localisation des exploitations, essentiellement touchées par l'urbanisation.

Les exploitants visés sont des agriculteurs urbains et périurbains de toutes les filières, dont le nombre concerné est divisé selon le nombre d'agriculteurs dans chaque commune et par filière, et ce à partir d'un échantillon représentatif de 5% (soit 182 agriculteurs).

5.3.2. Répartition géographique de l'enquête

L'échantillon de l'enquête est constitué de 182 agriculteurs représentant tout le territoire du Grand Constantine (tableau 5.7) (figure 5.36).

Tableau 5.7 : Questionnaires effectués par commune

Questionnaires/ Commune	Constantine	El Khroub	Ain Smara	Hamma Bouziane	Didouche Mourad	Le Grand Constantine
	36	38	36	34	38	182

Source : Auteur, 2018.

5.3.3. Traitement des données

Les données statistiques et cartographiques collectées des différents travaux scientifiques et institutions, ont été interprétées sous forme de graphiques et analysées afin de donner une idée approfondie sur la situation actuelle que l'aire d'étude connaît.

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement

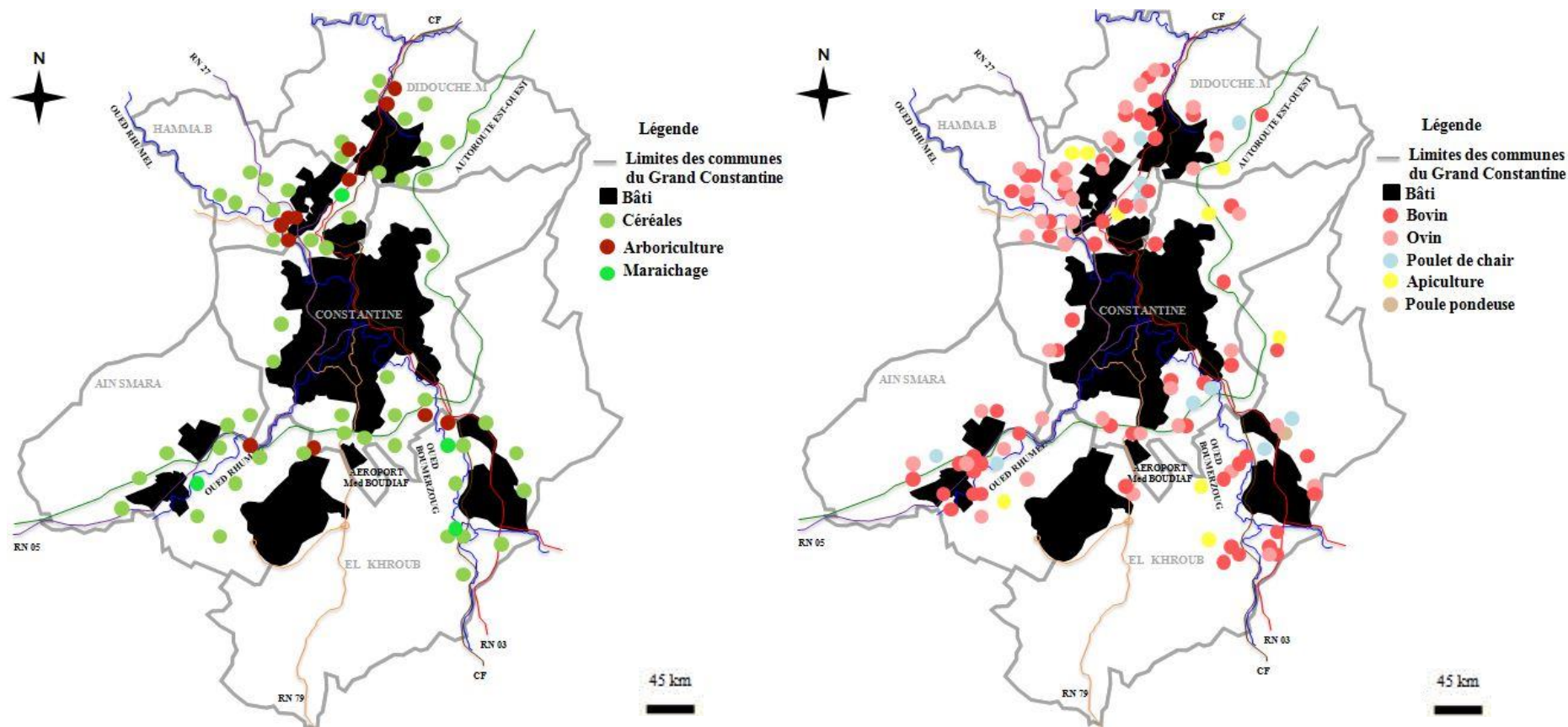


Figure 5.36 : Lieux de l'enquête de terrain des activités végétales et animales

Source : Fond de l'Urbaco ; Traitement de l'auteur

5.4. Résultats

5.4.1. Conséquences de l'urbanisation massive et rapide

5.4.1.1. Conflits entre l'urbain et le rural

Les relations qui lient la ville et la campagne sont de dépendance mutuelle. La campagne est au service de la ville et assure sa fonction d'approvisionnement. Elle y vend sa marchandise et, en retour, elle bénéficie des services qu'elle offre. L'échange profite au développement.

La population de la wilaya se concentre dans le Grand Constantine (80%). Le fait urbain a débordé largement la ville de Constantine et ses satellites, s'inscrivant dans un territoire agricole.

Après l'indépendance, les relations ville-campagne ont commencé à se modifier, du moment où l'espace rural situé aux portes de la ville de Constantine, doté de plusieurs atouts, a rapidement intéressé le planificateur. Il a été l'objet et le récepteur d'une intense politique d'investissement et d'équipements d'influence locale et régionale, voire nationale.

L'urbanisation rapide de Constantine est l'élément déclencheur des conflits entre l'espace urbain et rural, l'espace agricole et les espaces urbanisés et industriels, dans une zone où les limites sont devenues confuses.

Aujourd'hui, il est devenu nécessaire de redessiner, non seulement les limites de chaque espace mais de redéfinir les propriétés de chacun, d'attribuer à chacun son rôle, afin de pouvoir mieux protéger le paysage agricole, de freiner l'étalement et de concevoir un aménagement adéquat dans une optique d'urbanisation permanente.

5.4.1.2. Une agriculture pénalisée

L'enjeu majeur pour l'agriculture est le conflit avec l'urbanisation. Les conséquences de l'urbanisation sauvage ont été néfastes, car les terres à hautes potentialités disparaissent sous les assauts de la spéculation et de la rente foncière qui touchent le secteur privé comme le secteur public.

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

Comme le montre la carte d'évolution de l'agriculture dans le Grand Constantine (figure 5.38), l'urbanisation a clairement pris le dessus, elle s'est exercée en un laps de temps restreint (entre 1989 et 2014 seulement), mais de manière accélérée et anarchique, traduisant des actions d'aménagement précipitées et non maîtrisées, sur les terres situées non pas qu'à la périphérie de la ville de Constantine, mais aussi aux alentours des villes satellites, et ce afin d'essayer de contenir un accroissement de la population sans cesse lors du report de celle-ci, de la ville mère vers ses villes satellites, comme nous l'avons mentionné auparavant.

Constantine voyait sa surface agricole se rétrécir, tout en négligeant l'agriculture et son importance, celle qui était un jour, un des piliers de l'économie constantinoise.



Figure 5.37 : L'avancée urbaine sur les terres agricoles dans la commune d'El Khroub

Source : Auteur, 2020

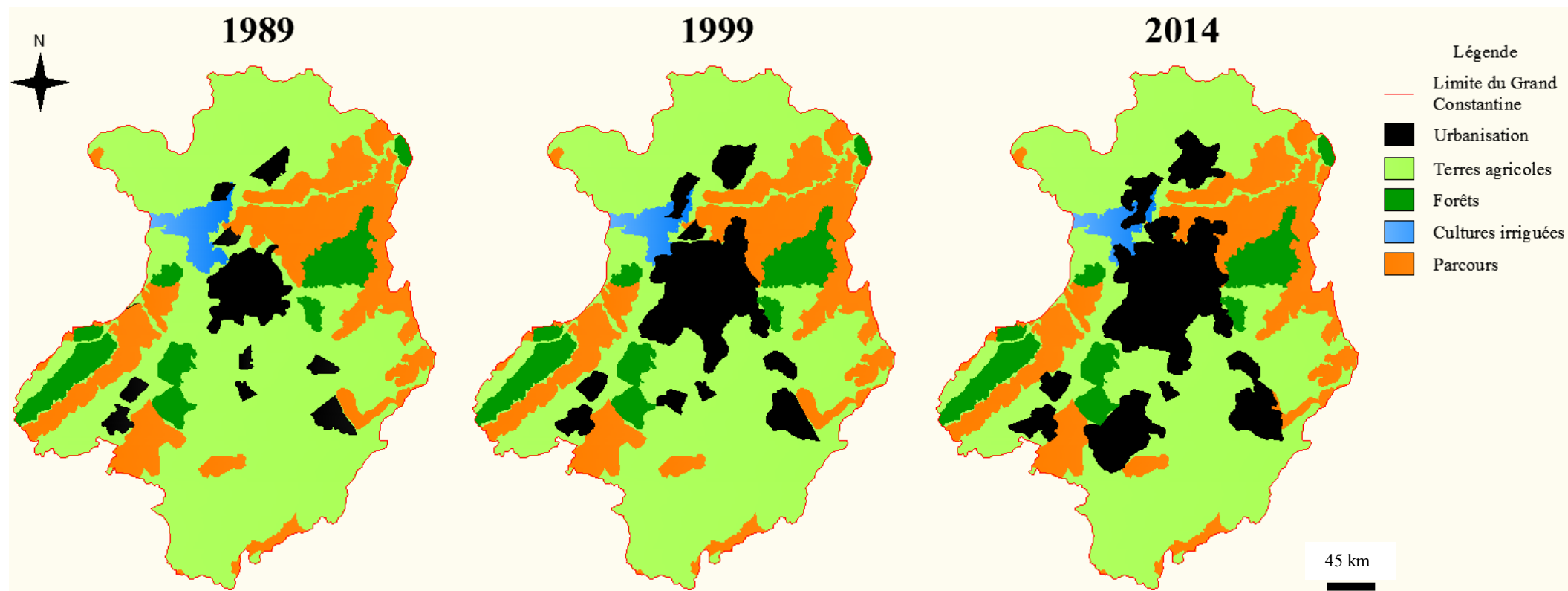


Figure 5.38 : Evolution de l'agriculture dans le Grand Constantine

Source : Fond de l'Urbaco ; différents documents cartographiques ; Traitement de l'auteur

**Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement**

Selon les statistiques du BNEDER, dans le Grand Constantine et jusqu'en 1988, 4.556 ha de terres agricoles ont été consommées par l'urbanisation, dont 2.266 ha de terres à hautes et très hautes potentialités (Classe 1 et 2). 5.943 ha de terres sont consommés entre 1988 et 1993, dont 2.978 ha de terres à hautes et très hautes potentialités (BNEDER, 1989) (tableau 5.8).

Tableau 5.8 : Emprises urbaines dans le Grand Constantine entre 1988 et 1993

Classement des terres agricoles	Terrains à hautes potentialités (Classe 1)	Terrains à hautes potentialités (Classe 2)	Terrains à moyennes ou faibles potentialités (Classe 3, 4, 5)	Total
Emprises urbaines réalisées (terrains consommés jusqu'au 1988)	696 ha	1.570 ha	2.290 ha	4.556 ha
Emprises urbaines programmées (terrains à consommer à court terme 1988-1993)	614 ha	2.364 ha	2.965 ha	5.943 ha
Total	1.310 ha	3.934 ha	5.255 ha	10.499 ha

Source : BNEDER, 1989 : p 148

Sur une vingtaine d'années, la croissance de Constantine a consommée près de 8000 hectares de terres agricoles (estimation faite pour toute la wilaya dont 5.628 ha par les quatre villes satellites. Depuis 1990, 4.304 hectares ont été pris pour des travaux routiers (soit 10%), une zone d'activité communale (soit 23 %) et pour les besoins du PDAU (Arama, 2007).

En 2011, 1.676 ha de terres agricoles ont été déclassés, suite au décret exécutif n°11-237 du 9 juillet 2011. Ces terres sont destinées à l'implantation des équipements et des logements ; par ailleurs, 982 ha ont été expropriés, soit un total de 2.658 ha (DSA de Constantine, 2018).

**Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement**

La SAU du Grand Constantine est en diminution continue : elle était de 45.940 ha en 1989 (BNEDER, 1989) et de 42.774 ha en 2018 (DSA de Constantine, 2018). Durant ces deux dernières décennies, plusieurs milliers d'hectares de terres agricoles ont été sacrifiés pour que des projets non agricoles voient le jour, tels que le tramway (tableau 5.9), le barrage de Béni Haroun ou l'autoroute Est-Ouest (figure 5.39).



Figure 5.39 : Autoroute est-ouest, Ain Smara

Source : Auteur, 2019

Tableau 5.9 : Emprises urbaines pour les projets structurants

Projets	Tramway et son extension	Barrage Béni Haroun	Autoroute Est-Ouest
Terres agricoles expropriées dans Grand Constantine	52 hectares, 41 ares et 08 centiares	24 hectares	417 hectares, 89 ares et 68 centiares

Source : DSA de Constantine, 2019



Figure 5.40 : Ligne de tramway, commune de Constantine

Source : Auteur, 2019

En rajoutant d'autres projets de différentes natures, on estime à plus de 3.678 ha les terres agricoles consommées par l'urbanisation (figure 5.40).

En parlant des projets, si on prend l'exemple de la commune de Didouche Mourad, Comme le montre les images satellites (figure 5.41), l'avancée de l'urbanisation a été exercée entre 2003 et 2019 (16 ans), en grande partie sur des terres agricoles.

Dont, plus de **545 ha** de terres ont été destinées à recevoir des projets différents (DSA de Constantine, 2018) tels que :

- Le Barrage de Béni Haroun (16 ha) ;
- L'autoroute Est –ouest (92 ha) ;
- Le déclassement de plus de **396 ha** pour des projets tels le projet de l'AADL, ainsi que l'expropriation de 40 ha pour d'autres.

La commune de Didouche Mourad, est classée aujourd'hui, troisième après **la commune de Constantine, avec 893 ha et la commune d'Ain Smara avec 729 ha (DSA de Constantine, 2018).**

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement

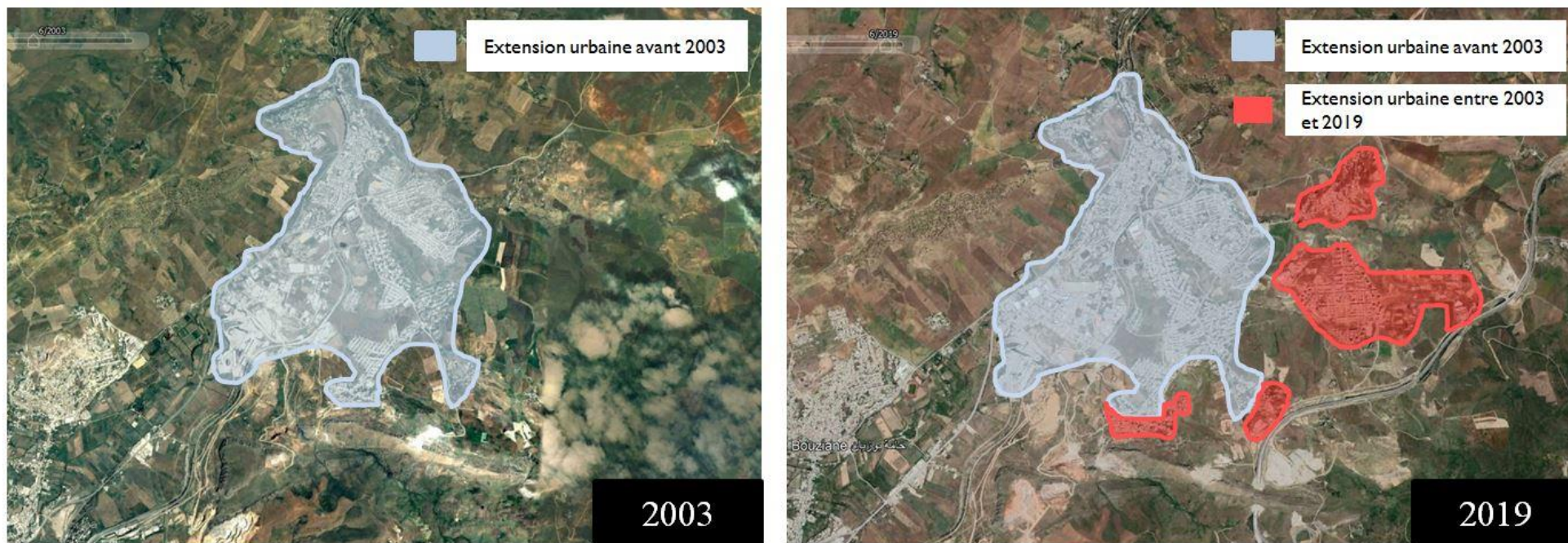


Figure 5.41 : Evolution d'emprise urbaine sur les terres agricoles – Commune de Didouche Mourad

Source : Images de Google Earth, 2003 et 2019 ; Traitement de l'auteur

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

En fait, les agressions de l'urbanisation ne se limitent pas à l'intervention exercée par l'État, mais aussi par la spéculation exercée par les propriétaires privés. Ce qui se traduit par la création de lotissements, l'habitat illicite ou parfois même des bidonvilles (figure 5.42) et des activités illégales.



Figure 5.42 : Construction nuisible, Constantine

Source : Auteur, 2019



Figure 5.43 : Activité illicite sur les terres agricoles, RN3

Source : Auteur, 2019

A ce prélèvement de sol pour des usages autres qu'agricoles, s'ajoute la compétition pour l'eau : presque toutes les ressources actuelles mobilisées vont vers la consommation domestique et industrielle. Aujourd'hui, l'agriculture est l'utilisateur le moins doté. En

2018, la surface irriguée du Grand Constantine est de 1.533,28 ha (figure 5.10), répartie par type de cultures comme suit :

Tableau 5.10 : Surface irriguée par type de cultures dans le Grand Constantine

Cultures	Maraichage	Arboriculture	Grandes cultures	Cultures industrielles	Total
Grand Constantine	646,75 ha	770,03 ha	96,50 ha	20 ha	1.533,28 ha

Source : DSA de Constantine, 2018.

Malgré les efforts déployés par l'État, cette surface ne représente que 3,58 % de sa SAU totale (DSA de Constantine, 2018), et cela reste encore insuffisant, surtout face à une l'urbanisation plus exigeante en ressources hydriques.

5.4.2. Fonctions de l'agriculture périurbaine du Groupement urbain de Constantine

5.4.2.1. Fonction alimentaire : une production croissante et des circuits de proximité fournissant le Groupement urbain de Constantine, l'ensemble de la wilaya et même les wilayas limitrophes

Malgré la crise des terres agricoles, le Grand Constantine a pu conserver sa fonction alimentaire et économique. En 2017, le Groupement urbain de Constantine participe avec 34,9 % à la production totale de la wilaya, avec 33,7 % en 1989, 43 % en 1999. Il possède encore un territoire de parcours et de forêts important, lui permettant de développer d'autres filières complémentaires tels que l'élevage bovin et ovin, l'aviculture et l'apiculture etc.

Selon les statistiques, durant la décennie précédente, la production a baissé à cause du manque de précipitations, entre 2014 et 2016, par exemple, surtout pour le cas des grandes cultures, dont les terres souffraient carrément de sécheresse. En 2017 et 2018, la production a connu une augmentation remarquable, avec près de 1,8 quintal de production céréalière.

Pour les cultures végétales, la céréaliculture, le maraîchage et l'arboriculture constituent les piliers de l'agriculture à Constantine. Le Grand Constantine participe dans la production végétale totale de la wilaya avec 38,98% en 1999 et 33,44% en 2014 (figure 5.45).

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement

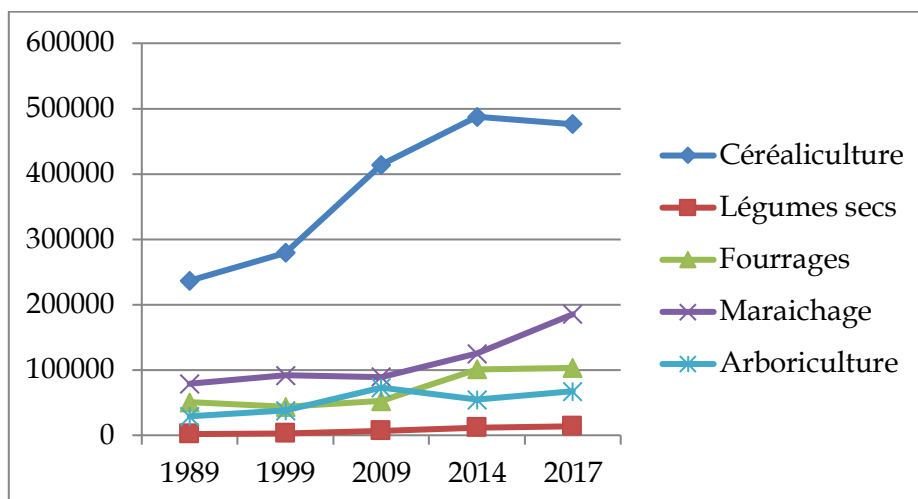


Figure 5.44 : Evolution de la production des produits végétaux dans le Grand Constantine

Source : DSA de Constantine.

Pour ce qui est de la production végétale, la céréaliculture, le maraichage et l'arboriculture constituent les piliers de l'agriculture à Constantine. En 2017, la production des céréales du Grand Constantine représente 56 %, elle varie en général entre 20 et 50 qx/ha, le maraichage 22 %, les fourrages 12 %, l'arboriculture 8 % (figure 5.44), les légumes secs 2 % et la culture de l'olivier moins de 1 %, de la production totale (figure 5.45).

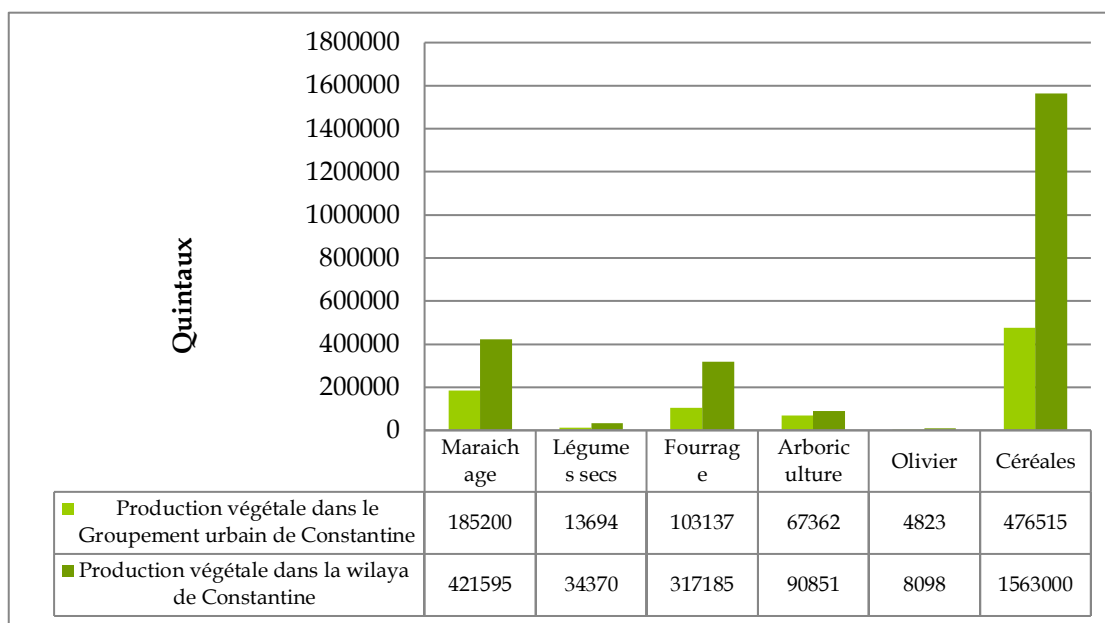


Figure 5.45 : Production des cultures végétales dans le Groupement urbain de Constantine et de la wilaya de Constantine en 2017

Source : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, 2017



Figure 5.46 : Arboriculture-Néflier à Ain Smara

Source : Auteur, 2019



Figure 5.47 : Culture du Nectarinier à la commune d'El Khroub

Source : Auteur, 2019



Figure 5.48 : Ferme arboricole à El Khroub

Source : Auteur, 2019

L'élevage est une source de revenu très appréciable au Groupement urbain de Constantine. L'élevage bovin est en position de force, avec 58 270 têtes du total des cheptels cumulés, suivi de l'élevage ovin avec 17 166 têtes ; l'élevage caprin est encore une activité marginale dans la wilaya (18.92 % du total). Le Grand Constantine participe dans la production animale totale de la wilaya avec 56, 83% en 1999 et 36, 37% en 2014 (DSA de Constantine, 2014) (figure 5.48).

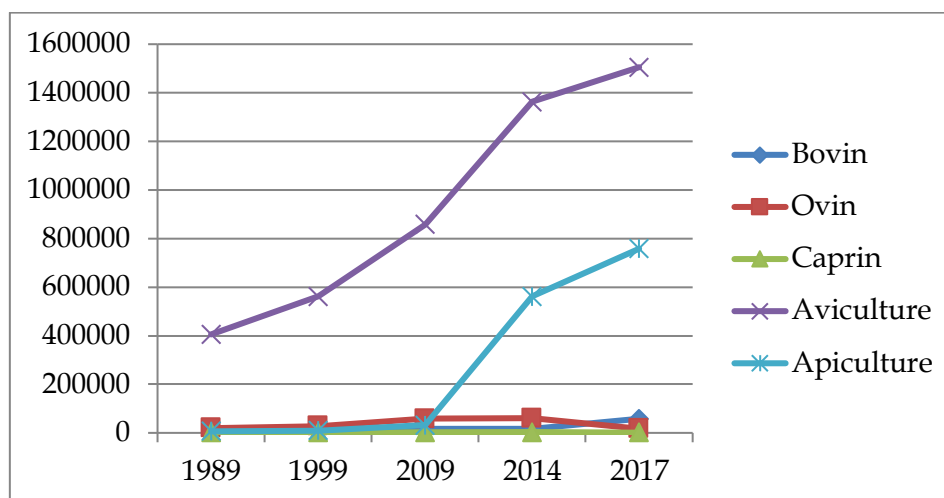


Figure 5.49 : Evolution de la production animale dans le Grand Constantine

Source : DSA de Constantine.

L'élevage bovin dans le Grand Constantine représente plus des $\frac{3}{4}$ du total du cheptel, avec 58.270 têtes en 2017, suivi de l'élevage ovin avec 17.166 têtes. La production du lait varie de 20 à 30 l/vache/jour. L'élevage caprin reste encore une activité marginale (2 %) (figure 5.50).

D'après la figure 5.49, l'aviculture et l'apiculture, ces deux filières ont connu une augmentation considérable à partir de 2009 jusqu'à 2017.



Figure 5.50 : L'élevage ovins et de caprin dans la commune de Constantine

Source : Auteur, 2019

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement

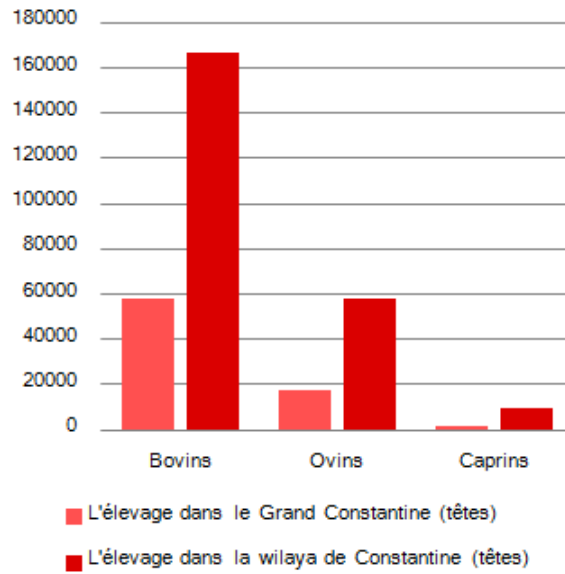


Figure 5.51 : Cheptels dans le Grand Constantine et la wilaya en 2017

Source : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, 2017



Figure 5.52 : Pâturage par une femme à Ali Mendjeli

Source : Auteur, 2020

Plusieurs facteurs nuisent à l'activité, dont la pollution causée par l'urbanisation et le manque des espaces de pâturage (figure 5.53).



Figure 5.53 : Usine du ciment à Hamma Bouziane

Source : Auteur, 2021

La commercialisation

La commercialisation des céréales est prise en charge par l'Etat. Pour les produits arboricoles et maraîchers, les produits laitiers, les viandes rouges et blanches et autres, la fourniture de ces produits en état frais, est assurée par des circuits de proximité. Les circuits courts se traduisent par la vente directe aux abords des routes, dans des marchés de gros ou de détails, dans des abattoirs ou autres. Les circuits semi-courts se font par un intermédiaire (figure 5.54).



Figure 5.54 : Vente des ovins à El Khroub/ Aid El Adha

Source : Auteur, 2019.

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

Les produits issus de la production agricole sont commercialisés au niveau des différentes villes du Groupement urbain de Constantine, sur l'ensemble de la wilaya, et même les wilayas limitrophes (figure 5.55).

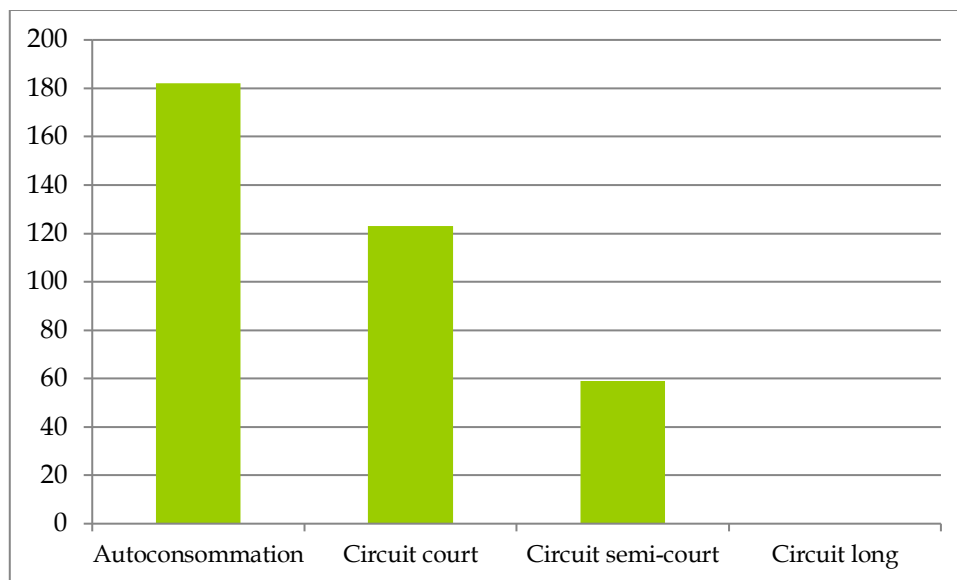


Figure 5.55 : Commercialisation des produits agricoles

Source : enquête de terrain, 2018

Une gamme de produits maraichers est cultivée mais elle dépend en premier lieu des précipitations. Elle bénéficie aussi d'autres sources d'irrigations telles que les puits et les forages (figure 5.56) (figure 5.57).



Figure 5.56 : Culture de pastèque dans la commune de Constantine

Source : Auteur, 2019.



Figure 5.57 : Culture de melon à Ain Smara

Source : Auteur, 2019.

Selon l'enquête, 68 % des produits agricoles sont commercialisés dans la ville même ou ils ont été cultivés, 22 % au niveau de la wilaya, le reste est vers les autres wilayas (figure 5.58).

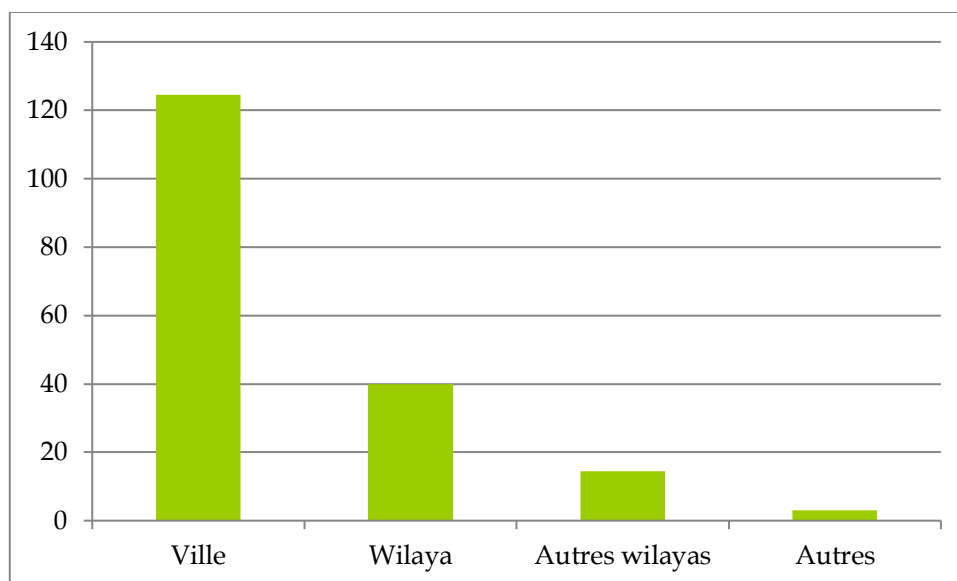


Figure 5.58 : Lieux de commercialisation des produits agricoles

Source : enquête de terrain, 2018



Figure 5.59 : Culture des haricots à Didouche Mourad

Source : Auteur, 2021.

L'irrigation dans le Grand Constantine

Les périmètres irrigués souffrent en ce moment d'un manque d'eau (presque toutes les ressources actuelles mobilisées sont divisées vers la consommation domestique et industrielle) et leurs superficies se voient de plus en plus réduites (la poussée de nouvelles urbanisations et la spéculation foncière). L'insuffisance de structures professionnelles ne facilite pas les processus de transformation de la production, de sa valorisation ou de sa commercialisation en ou à l'exportation (figure 5.60).

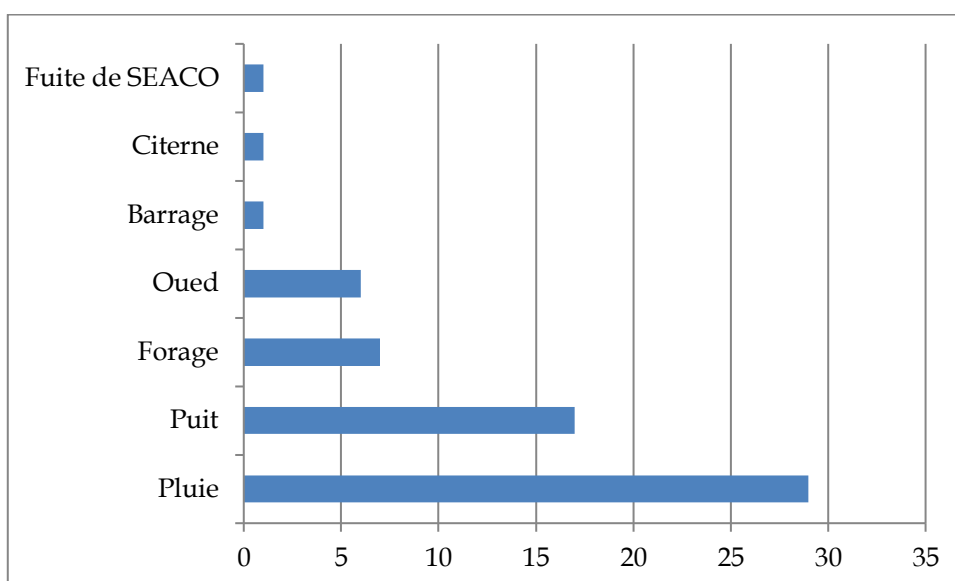


Figure 5.60 : Surface irriguée par nature de sources d'eau

Source : enquête de terrain, 2018

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

En 2018, la surface irriguée du Groupement urbain de Constantine, répartie par types de cultures comme suit : la surface irriguée consacrée au maraichage est à 646,75 ha, 770,03 ha à l'arboriculture, 96,50 ha aux grandes cultures et 20 ha destinée aux cultures industrielles (DSA de Constantine, 2018).

Malgré les efforts déployés par l'Etat, cette surface ne représente que 3,58 % de sa SAU totale (DSA de Constantine, 2018), et cela reste encore insuffisant.

5.4.2.2. Fonction économique et sociale : l'agriculture périurbaine contribue à la création d'emplois, elle utilise en moyenne 21.2 % de la population occupée dans le Groupement urbain de Constantine. Sur l'ensemble de la wilaya de Constantine, le secteur agricole emploie 30 %.

L'urbanisation envahissante a contribué au changement du mode de vie, qui a fait que des agriculteurs quittent ce secteur et s'orientent vers les services et les BTP ainsi que le secteur tertiaire en général.

5.4.2.3. Fonction environnementale : l'agriculture périurbaine au Groupement urbain de Constantine joue un rôle très important dans la gestion, la protection et le maintien des ressources naturelles, de la biodiversité à proximité de la ville de Constantine et ses villes satellites. Elle participe au recyclage, comme à titre d'exemple l'utilisation des fumiers végétaux et animaux comme fertilisants.

Cette agriculture contribue aussi à la lutte contre l'érosion des sols par le maintien d'un couvert végétal permanent, en assurant la présence de ces espaces non construits, tout en favorisant l'absorption des eaux et la diminution du ruissellement ainsi que la limitation des risques d'inondation.



Figure 5.61 : Terres agricoles-Commune de Constantine

Source : Auteur, 2019

5.4.2.4. Fonction d'aménagement du cadre de vie : les espaces agricoles périurbains constituent le poumon vert de Constantine, car ils permettent de maintenir l'aération. Ils sont aussi considérés comme des lieux de loisir abordables permettant de renforcer les interactions sociales. Des milliers de familles s'orientent vers des endroits qui sont en contact direct avec la nature, comme pour le cas des forêts d'El Meridj (figure 5.62) et d'El Baaraouia, et du Parc de Djebel El Ouahch.



Figure 5.62 : Lac à El Meridj-Commune de Constantine

Source : Auteur, 2020

5.4.3. Contraintes liées à l'agriculture périurbaine dans le Groupement urbain de Constantine

5.4.3.1. Des espaces agricoles périurbains sacrifiés à l'urbanisation

La relation entre l'agriculture et l'urbanisation dans le Groupement urbain de Constantine a toujours été compliquée, résultat d'une politique post indépendance d'urbanisation désordonnée. Il y a déséquilibre dans la répartition de la population sur le territoire constantinois : parmi elle, 80 % occupe la zone urbaine et périurbaine, soit le Groupement urbain de Constantine.

Au début des années cinquante, la ville de Constantine a atteint 1800 ha. Après l'indépendance, l'urbanisation s'est accélérée de manière conséquente, l'habitat collectif a fait son apparition à partir des années 70. En 1977, la surface urbanisée a atteint 2 558 ha, et ce, avec la création de nouvelles zones d'habitat telles que le 20 août 1955 et le 5 juillet 1962, la cité Daksi, les cités Sakiet Sidi Youcef et Ziadia, les cités de transit : El Gammas et El Bir, ainsi que des zones d'équipements et des zones industrielles.

Dans les années 80, le programme des ZHUN et lotissements continue dans le Groupement urbain de Constantine, avec la création la cité Boussouf et Djebel Ouhach dans la ville de Constantine. En 1993, la surface urbanisée atteint 4 547 ha et dépasse les 5 000 ha en 2000. L'extension sur les villages satellites est envisagée afin de répondre aux seuls besoins de la ville de Constantine. La saturation de celle-ci a imposé que les nouveaux espaces urbanisables soient à sa périphérie.

Selon les statiques du BNEDER, dans le Groupement de Constantine et jusqu'en 1988, 4 556 ha de terres agricoles ont été consommées par l'urbanisation, dont 2 266 ha de terres à hautes et très hautes potentialités (Classe 1 et 2). 5 943 ha de terres sont consommés entre 1989 et 1993, dont 2 978 ha de terres à hautes et très hautes potentialités (BNEDER, 1989).

Au fil des années, alors que la surface urbanisée augmente, la Surface agricole utile (SAU) du Groupement urbain de Constantine diminue sans cesse. De 45 940 ha en 1989 (BNEDER, 1989), elle est passée à 42 774 ha en 2018 (DSA de Constantine, 2018) (figure 5.64).



Figure 5.63 : l'urbanisation près des terres agricoles à la nouvelle ville Ali Mendjeli
Source : Auteur, 2019

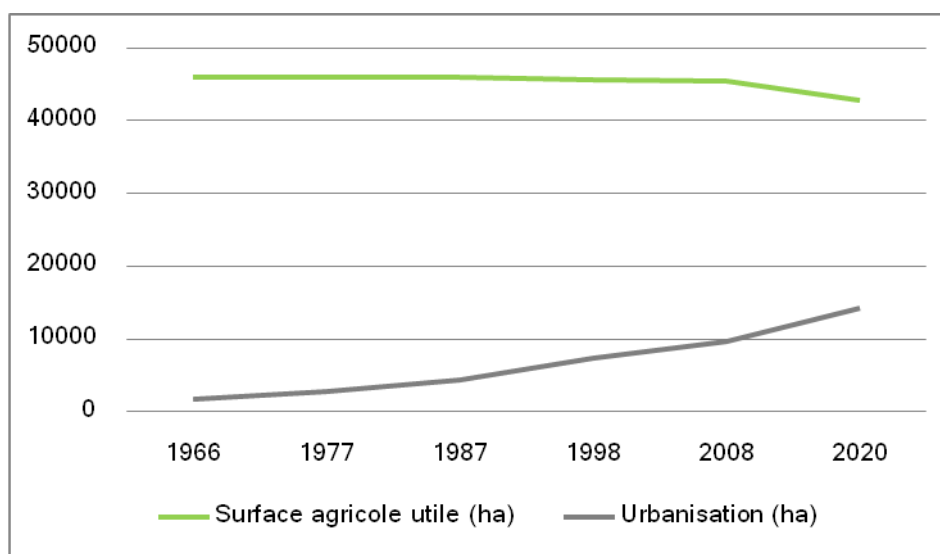


Figure 5.64: Evolution des surfaces dans le Groupement urbain de Constantine
Source : Différents documents administratifs ; Traitement de l'auteur, 2019.

D'après la (figure 5.64), en 30 ans (entre 1987-2020), le Groupement urbain de Constantine a connu une perte agricole de plus de 3000 ha (DSA de Constantine, 2020), soit 6,8 %. Dans le cas de l'Ile de France, la perte a été de 3,1 % (1981-2012).

En 2011 seulement, et suite au décret exécutif n°11-237 du 9 juillet 2011, 1 676 ha de terres agricoles ont été déclassées, destinées à l'implantation des équipements et de logements ; par ailleurs, 982 ha ont été expropriés, soit un total de 2 658 ha (DSA de Constantine, 2018).

Ces deux dernières décennies, plusieurs projets structurants ont consommé des terres : 3678 ha de terres agricoles de la SAT (Surface agricole totale) ont été utilisés pour le tramway de Constantine vers Zouaghi et son extension vers la ville nouvelle Ali Mendjeli (52,41 ha), le Barrage Béni Haroun (24 ha), et l'autoroute Est-Ouest (417,89 ha) (DSA de Constantine, 2018).

5.4.4. Atouts de l'agriculture périurbaine dans le Groupement urbain de Constantine

5.4.4.1. Des filières prometteuses avec une céréaliculture encore très présente

La céréaliculture continue de dominer le paysage du Groupement urbain de Constantine, elle représente 30,65 % de la surface céréalière de la wilaya. De nombreux agriculteurs se lancent dans d'autres activités telles que l'arboriculture (34,22 %, de la surface arboricole de la wilaya) et le maraichage (30,20 % de la surface maraîchère) mais elles restent encore fragiles. Autrefois, El Hamma Bouziane était connue pour la culture du cerisier ; cette culture s'est rétrécie et c'est dû essentiellement au manque d'eau et à l'insécurité foncière des bénéficiaires des EAC (partie Nord-Ouest du Groupement urbain de Constantine). Il en va de même pour le maraichage à Ain Smara.

L'apiculture (avec 41365 ruches) est une activité prometteuse, qui connaît ces dernières années une augmentation continue. Les jeunes s'orientent vers elle, encouragés par l'Etat pour l'accès à la formation et la distribution des ruches afin de les inciter à se lancer dans le domaine.



Figure 5.65 : Vente du melon à l'abord de la route

Source : Auteur, 2019

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

L'élevage est très répandu : ovin, 33,75 %, bovin, 33,26 % (du cheptel de la wilaya). Mais avec le cout élevé du fourrage, la production laitière est menacée, et d'après l'enquête, plusieurs éleveurs de vaches laitières ont abandonné ce métier (figure 5.66).



Figure 5.66 : Elevage d'ovins à Hamma Bouziane

Source : Auteur, 2021

L'agriculture périurbaine, malgré la primauté céréalière, connaît une réelle diversité, y compris dans le domaine du petit élevage. Les agriculteurs ne se limitent pas à une seule activité. D'après l'enquête, plus de 82 % d'entre eux sont polyvalents (figure 7.67).



Figure 5.67 : Elevage de poulet de chair-Commune de Constantine

Source : Auteur, 2019

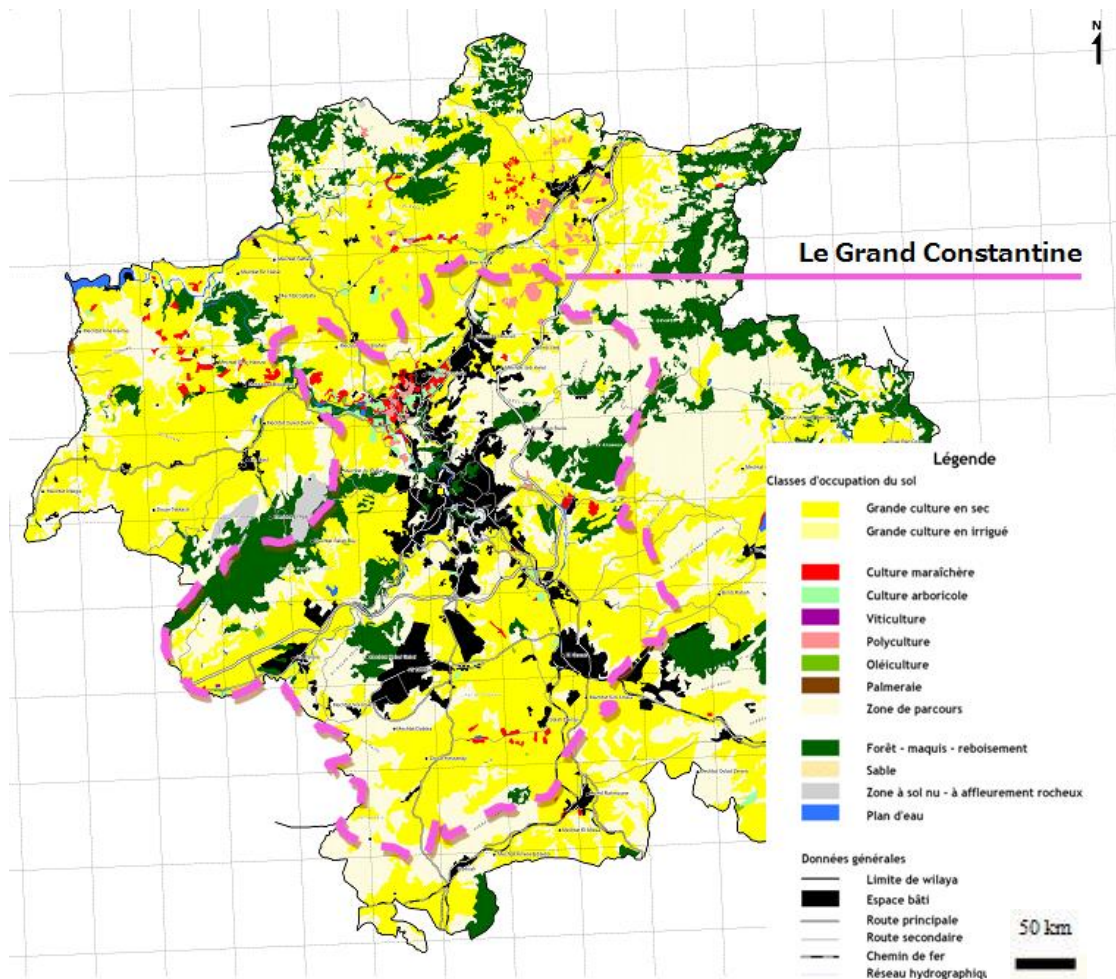


Figure 5.68 : Wilaya de Constantine

L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine

Source : BNEDER, 2011

7.4.4.2. Des exploitations à dominance privée

L'enquête a montré que dans le Groupement urbain de Constantine, la nature de la propriété des exploitations est répartie entre domaine privé de l'Etat et domaine privé, lequel domine avec 59 %.

Le domaine privé de l'Etat est réparti entre Exploitations Agricoles Collectives (EAC), qui représentent 21 %, et Exploitations Agricoles Individuelles (EAI) qui représentent 11 %.

Le reste représente des fermes pilotes (8 fermes pilotes) ou dans des cas, des exploitations non déclarées (figure 5.69).

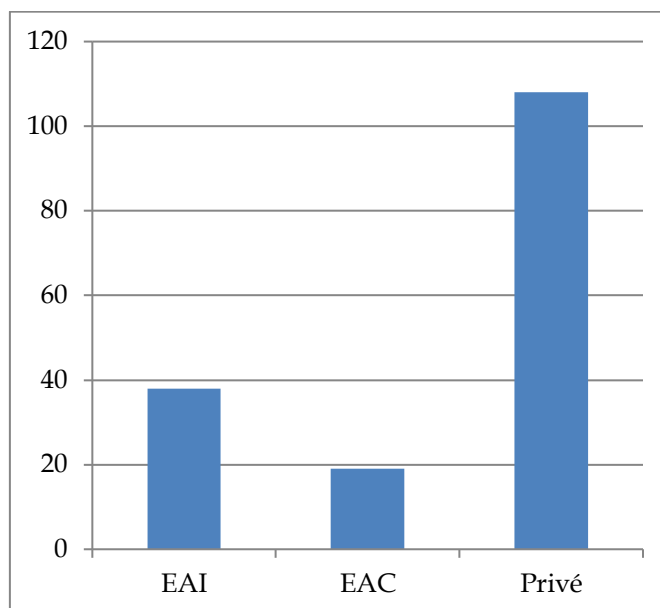


Figure 5.69 : Nature juridique des exploitations dans le Grand Constantine

Source : enquête de terrain, 2018.

Au fil des années, l'avancée de l'urbanisation a contribué en grande partie à la modification du paysage agricole, du côté des exploitations privées, dont l'enquête a révélé que les propriétaires cherchent à maximiser la rente foncière. Ils vendent leurs terres sous formes de lots étant donné que le foncier urbain coûte plus cher que le foncier agricole, comme on a pu le voir au niveau d'El Hamma par exemple, ou bien du côté de l'Etat vis-à-vis des EAC essentiellement, pour des programmes de logements :

- En la location-vente, soit un mode d'accès à un logement avec option préalable pour son acquisition en toute propriété au terme d'une période de location fixée dans le cadre d'un contrat écrit en logement AADL (figure 7.78), qui est consentie à tout postulant dont le revenu est compris entre un montant supérieur à vingt quatre (24) milles dinars est inférieur ou égal à six (6) fois le salaire national minimum garanti (18000 da)) ou **LPA** (logement promotionnel aidé LPA, ex LSP « logement social participatif », est un logement neuf réalisé par un promoteur immobilier conformément à des spécificités techniques et des conditions financières définies. Il est destiné à des postulants à revenus moyens, éligibles à l'aide de l'Etat) ou bien d'équipements.

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

Les terres sont expropriées ou déclassées comme dans le cas de Didouche Mourad. Aujourd'hui, l'insécurité foncière est un problème qui pèse sur les bénéficiaires de parcelles de terres.



Figure 5.70 : Logements AADL à Didouche Mourad

Source : Auteur, 2021

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

La taille des exploitations varie entre moins d'un ha à plus de 1000 ha. 35 % ont moins de 20 ha et sont majoritairement des EAC du domaine privé de l'Etat. Dans des cas, des terres de 4 ha sont divisées en 4 (nombre de bénéficiaires) à cause des conflits entre ces derniers. 8 % ont plus de 100 ha, qui sont des exploitations généralement privées, où l'indivision est un problème auquel les exploitants héritiers sont confrontés (figure 5.71) (figure 5.72).

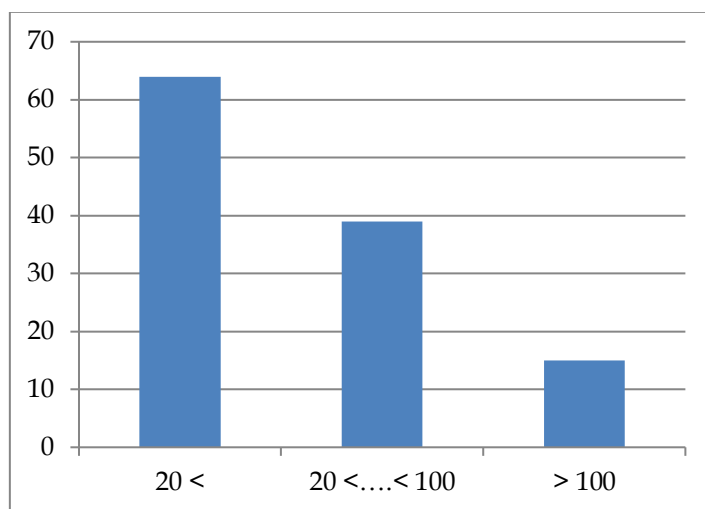


Figure 5.71 : Taille des exploitations

Source : enquête de terrain, 2018.

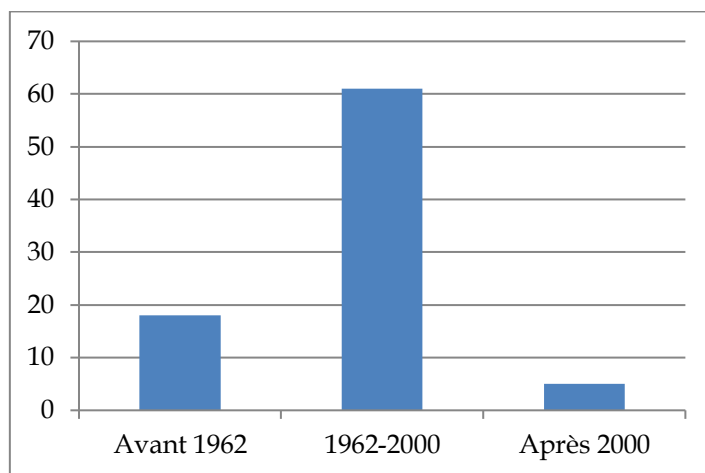


Figure 5.72 : Année d'attribution des terres

Source : enquête de terrain, 2018.

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement



Figure 5.73 : Ferme à Zouaghi

Source : Auteur, 2020

7.4.4.3. Des exploitants jeunes et ambitieux prêts à prendre la relève

Plus de 75 % des agriculteurs périurbains ont moins de 60 ans, 96 % du total des agriculteurs périurbains sont des hommes et 4 % sont des femmes (figure 5.74).

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine :
Un vecteur de développement

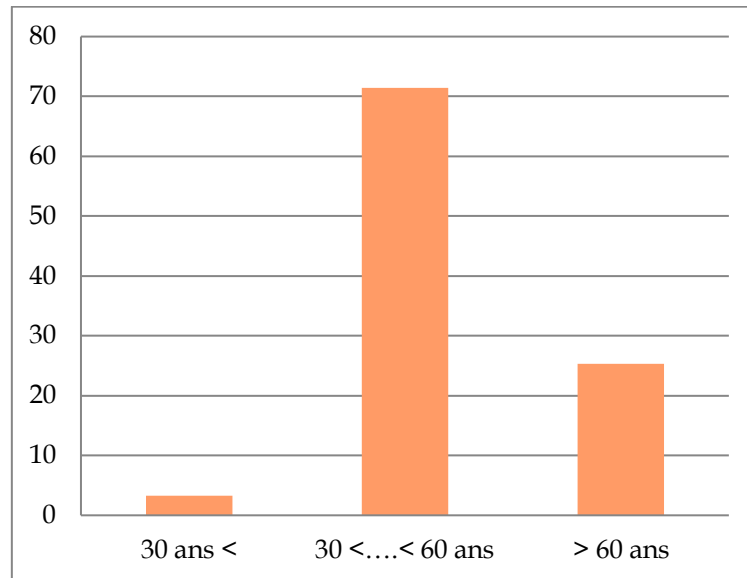


Figure 5.74 : Age des agriculteurs

Source : enquête de terrain, 2018.

98.90 % des agriculteurs résident dans le Grand Constantine (figure 5.75).

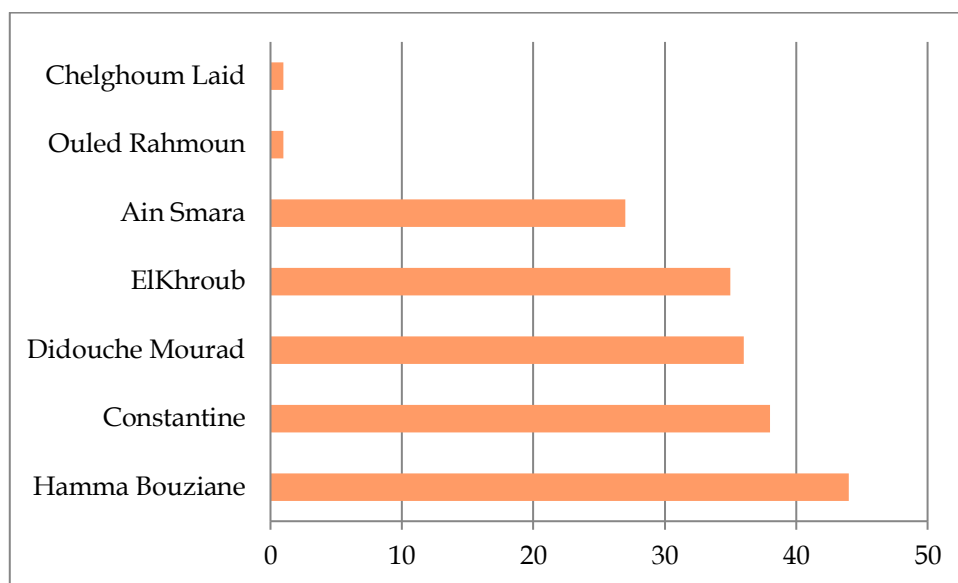


Figure 5.75 : Lieux de résidence des agriculteurs

Source : enquête de terrain, 2018.

Le niveau d'institution connaît une amélioration, dont plus de 53 % ont un niveau primaire et au dessus, dont les universitaires représentent 11 % (figure 5.76).

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

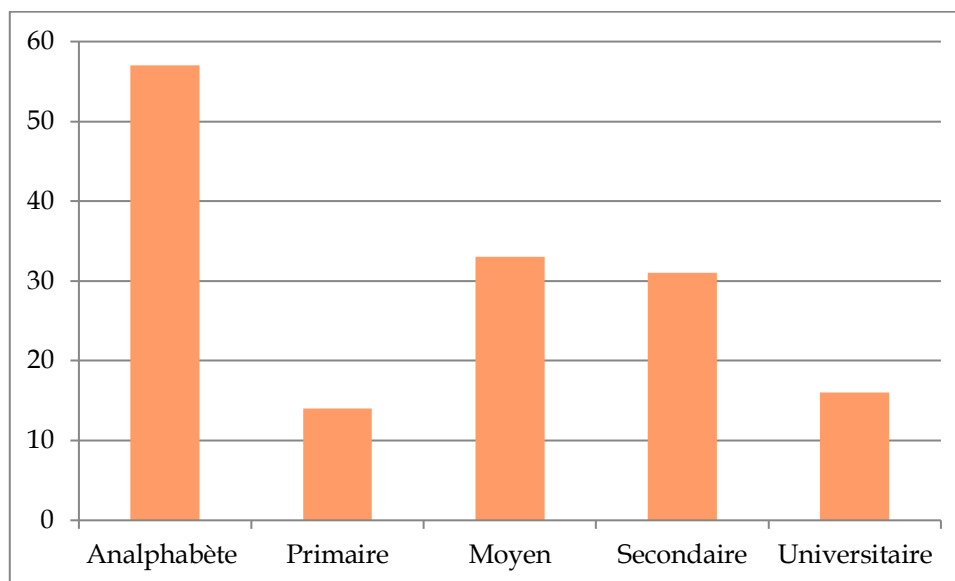


Figure 5.76 : Niveau d'instruction des agriculteurs

Source : enquête de terrain, 2018.

L'agriculture un métier qui a demande beaucoup d'amour, de sacrifice et de patience, l'exerce comme activité primaire à plein temps pour 89.56 %, qui l'ont choisi par amour, héritage ou par obligation, 10.44 % se sont orientés vers celle-ci par passion ou par intérêt parmi ces derniers, il y a des cadres d'Etat, enseignants, entrepreneurs, commerçants, ou autres (figure 5.77).

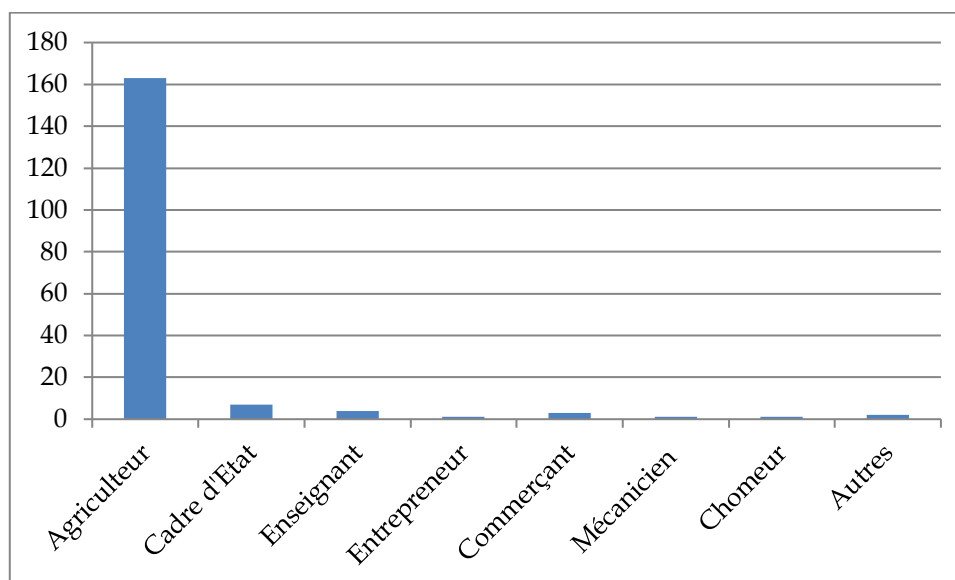


Figure 5.77 : Activité d'origine

Source : enquête de terrain, 2018.

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

Tous les jours, ces exploitants sont affrontés à de multiples défis d'irrigation ou de manque de la main d'œuvre, et malgré qu'ils soient bien formés et informés, 70 % d'entre eux manquent de moyens, ils sont prêts à aller de l'avant et à prendre la relève.

La relation agriculteur-ville / agriculteur-terre

Les agriculteurs périurbains entretiennent avec leurs villes des relations d'habitat (de résidence) : 98,90% d'entre eux résident dans le Grand Constantine ; des relations de travail (cultures, élevage et même commercialisation). 99 % affirment que l'urbanisation a des conséquences sur leurs terres soit par l'expropriation ou le déclassement pour cause d'utilité publique. C'est le cas de la cimenterie d'El Hamma ou de la ville universitaire de Ali Mendjeli.

A Ain Smara, une dizaine d'agriculteurs font un détour parfois d'un kilomètre pour pouvoir accéder à l'autre partie de leurs terres, à cause de l'autoroute Est-Ouest.

Le manque d'espaces de pâturage est aussi l'un des problèmes qui pèsent sur les agriculteurs, comme on a pu le constater au niveau de Sissaoui dans la commune de Constantine.

89,56 % des agriculteurs se consacrent au métier de l'agriculture à plein temps et l'exercent comme activité primaire. Ils affrontent chaque jour de nouveaux défis face au manque d'irrigation, aux déficits financiers, dans l'objectif de pérenniser le métier, de maintenir la forte relation qui les lie à la terre, de s'approcher des consommateurs urbains et périurbains et de leur assurer de produits frais et variés.



Figure 5.78 : L'agriculture périurbaine dans la commune de Constantine

Source : Auteur, 2019.

Préservation des terres agricoles dans le Grand Constantine

Aujourd'hui, l'urgence de la situation dans laquelle se trouve l'agriculture périurbaine du Grand Constantine implique la nécessité de la sauver ; c'est devenu un objectif primordial.

Malgré les efforts entrepris et les textes promulgués depuis l'indépendance afin de valoriser et de préserver les terres périurbaines, elles sont encore considérées comme des réserves d'urbanisation.

La consommation abusive et non maîtrisée des terres agricoles périurbaines a conduit à la destruction de ces dernières, une action irréversible, avec des conséquences difficiles voire impossibles à rattraper.

Selon la direction de l'agriculture de la wilaya de Constantine, la volonté de l'État à préserver les terres agricoles se traduit par la promulgation de l'instruction n°003 du Premier Ministre datée du 27 mai 2018, amendant et complétant les instructions n°001 et 002, relatives à la distraction des terres agricoles pour les besoins incompressibles liés à la réalisation des projets publics de développement, qui a pour but d'arrêter ou du moins limiter le gaspillage des terres agricoles :

«1. Le recours au déclassement des terres agricoles à potentialité élevée ou bonne est prohibé en toute circonstance.

2. Le recours au déclassement des terres des exploitations agricoles individuelles ou collectives (EAI et EAC) est également désormais prohibé » (Instruction n°003 du Premier Ministre, 2018).

Cela, ne suffira pas ! La préservation est une responsabilité commune de tous les acteurs : pouvoirs publics, agriculteurs, industriels, promoteurs et citoyens.

Une prise de conscience de l'importance de la richesse que possède cette wilaya associée à une intensification des efforts, est devenue une nécessité afin d'essayer de concilier les relations entre agriculture et ville, rural et urbain, et renforcer de la relation de l'agriculteur avec la terre, si on envisage d'assurer un avenir meilleur en matière d'agriculture, et de bien-être des citoyens.

5.5. Discussion

D'après l'enquête sur terrain, et des multiples visites, on a constaté que malgré :

L'utilisation non rationnelle et abusée des terres agricoles, n'a fait que rétrécir la surface au profit de l'urbanisation, des agressions qui s'illustrent par les déclassements ou expropriations exercées par l'Etat pour utilité publique, par la spéculation exercée par les propriétaires privées, afin d'augmenter la rente foncière surtout que les exploitations sont à dominance privée, ou autres tels que : les habitations non conformes aux normes dont l'habitation ne doit pas dépassée les 25% de la surface totale, habitat illicite ou parfois même des bidonvilles, les activités illégales, et même des conflits de voisinage, le pâturage illicite, le piétinement des parcelles et dans des cas même la bureaucratie.

L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine, malgré la consommation de ses terres, arrive quand même à garder ses fonctions socio-économiques, en contribuant au développement du territoire Constantinois. Malgré que la production qui connaît une augmentation ces dernières décennies, reste loin de satisfaire les besoins des habitants de la wilaya.

Sur le plan environnemental, l'agriculture périurbaine au Grand Constantine joue un rôle très important dans la gestion, la protection et le maintien des ressources naturelles, de la biodiversité à proximité de la ville de Constantine et ses villes satellites, et dans la lutte contre l'érosion des sols par le maintien d'un couvert végétal permanent qui assure une image agréable au Grand Constantine.

Cette agriculture constitue aussi un loisir abordable permettant de renforcer les interactions sociales. Des milliers de familles s'orientent vers des endroits qui sont en contact direct avec la nature, comme pour le cas des forêts d'El Meridj et d'El Baaraouia, et du Parc de Djebel El Ouahch.

Cette agriculture connaît une certaine diversité, les agriculteurs se lancent petit à petit dans des filières jugées prometteuses telles que le maraichage et l'arboriculture malgré le manque d'eau précisément à Ain Smara et El Hamma : l'irrigation qui ne représente que 3,58 % de la SAU du Grand Constantine en 2018 (Direction des services agricoles de la wilaya de Constantine). La concurrence pour l'eau se traduit par la consommation accrue (besoins ménagers et industriels). Mais cela reste insuffisant, notamment parce que les

Chapitre V : L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine : Un vecteur de développement

agriculteurs ont toujours la peur de sortir de leur zone de confort et de s'orienter vers d'autres activités.

Les agriculteurs périurbains entretiennent avec leurs villes, différentes relations d'habitat, de travail (cultures, élevage et même commercialisation). Ils font tous les jours face aux enjeux différents afin de maintenir ce métier, pour assurer l'approvisionnement des villes en produits frais, afin de se rapprocher du citoyen urbain et périurbain.

Conclusion

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie des cinq communes du groupement (Constantine, El Khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane et Didouche Mourad), elle reste le volet dominant, avec une vocation agricole affirmée au regard des surfaces en exploitation. Elle pourrait être une source créatrice de richesse.

Cet espace agricole est mis en danger par l'avancée de l'urbanisation rapide et quelquefois incontrôlée engendrant une situation telle que l'économie agricole régresse continuellement au profit de la spéculation foncière. L'agriculture périurbaine a subi un véritable envahissement urbanistique, dont la surface agricole utile dans les communes de Constantine et de Ain Smara sont relativement de moindre importance (42 % de leur surface totale) du fait de la dominance des surfaces urbanisées pour le cas de Constantine et par l'important massif forestier Ain Smara), à l'opposé des communes d'El Khroub et Hamma Bouziane qui enregistrent respectivement 75 % et 71 % de SAU, et ce selon les données du BNEDER.

Depuis plusieurs décennies, elle connaît des conflits qui gênent le développement et la diversification de cette agriculture ainsi que sa valorisation, et ce malgré les efforts entrepris des deux cotés, des agriculteurs d'une part, et des services agricoles d'autre part.

Mais d'après l'enquête, l'agriculture du Grand Constantine maintient encore sa place, connaît une certaine diversification, et qui avec ses différentes fonctions peut avoir un avenir prometteur, afin de procurer à la fois, des produits frais de proximité, avec un bon rapport qualité-prix, le bien-être des citoyens urbains et périurbains, et pourquoi pas être une source de richesses pour les générations futures.

Cette agriculture périurbaine peut être un moteur de développement du territoire Constantinois, soit un développement avec ses propres ressources, Constantine qui est géographiquement au "carrefour de quatre vallées qui constituaient "de très beaux terroirs agricoles" et l'espace vital de la ville, fournissant à cette dernière et depuis toujours des produits de consommation de base (légumes, fruits, et lait).

Conclusion générale

L'agriculture qui est l'une des premières activités vécues par l'humanité, en plus de son premier rôle principal, qui est de nourrir, est aujourd'hui considérée comme solution à certains défis environnementaux et sociaux les plus pressants dans le monde.

Cette activité qui représente l'un des facteurs primordiaux de du développement économique, notamment qu'elle contribue à la réalisation des objectifs du développement ; en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de développement rural, elle doit être une des priorités des pays développés ou en développement afin d'assurer la nourriture des générations présentes et futures.

De la ville à la campagne, l'agriculture est une composante essentielle du territoire, notamment dans l'espace périurbain, car elle est une ressource pour le territoire, une des porteuses de richesse, une fois prise en charge et entretenue de la bonne manière.

Dû son importance, plusieurs pays, la considère comme une activité aux fonctions multiples, ne répondant pas seulement qu'aux impératifs de production, mais au-delà de cela. Une multifonctionnalité, en général n'est pas une nouveauté en soi, vu que l'agriculture a toujours assumé plusieurs fonctions. Pour ce type d'agriculture périurbaine, la multifonctionnalité est le plus souvent liée aux besoins des populations urbaines, elle donne un autre visage à cette agriculture.

L'agriculture périurbaine occupe de nos jours une place principale dans le processus de développement territorial essentiellement dans les pays développés. Ces espaces périurbains sont en conflits constants, des espaces situés au milieu, entre deux visions de ce que doit être l'espace rural : un espace esthétique devant rester dans une intégralité, une « pureté » relevant surtout de l'imaginaire urbain un espace pouvant se définir par lui-même, pouvant demeurer changeant, habité et vivant.

Quelle soit dans les pays en développement comme dans pays développés, dans les années à venir, les perspectives liées à l'agriculture périurbaine dépendent de l'état actuel, dont sa situation est jugée dégradée pour les uns, à l'opposé des autres.

Dans les pays du Sud, les mains tendues vers cette profession sont beaucoup moins fréquentes. Des schémas directeurs sont très rarement élaborés, et l'expansion de la ville au

détriment des terres agricoles ne cesse jamais, malgré qu'elle contribue à la dégradation des écosystèmes, la prolifération des diverses pollutions.

Le foncier agricole qui représente une question stratégique et vitale, vu son importance économique et sa fonction sociale pour le développement de l'agriculture, connaît de nombreuses anomalies, et le fait d'apporter une solution à cette problématique est devenu primordial.

L'Etat algérien l'accorde depuis l'indépendance, grand intérêt, qui se traduit par la promulgation de plusieurs documents législatifs qui ont pour objectif la protection et la préservation de ces terres. Ces indicateurs témoignent à eux seuls de l'importance des efforts consentis par l'Etat pour le développement du secteur agricole.

Un secteur important, d'un pays doté d'énormes potentiels, mais qui reste fragile, il se trouve confronté à de sérieux problèmes, allant d'une mauvaise utilisation des superficies, jusqu'au détournement des terres agricoles de leur vocation initiale.

Malgré cela, depuis les réformes de 1962, jusqu'à celles 2008, les réformes décidées par le haut et menées administrativement par circulaires, ne pouvaient aboutir qu'à des échecs, n'arrivent pas à réduire la dépendance alimentaire de l'Algérie. Le résultat est une indifférence totale des travailleurs de la terre et une stagnation de la production.

Géographiquement, Constantine est au "carrefour de quatre vallées qui constituent "de très beaux terroirs agricoles" et l'espace vital de la ville, fournissant à cette dernière et depuis toujours des produits de consommation de base (légumes, fruits, et lait). Elle possède de très bonnes terres fertiles, avec une surface agricole totale de 198000 ha soit 89 % de la surface de la wilaya, avec une nette dominance, la wilaya est à vocation agricole.

Mais comme d'autres villes du pays, Constantine a subi durant plusieurs longues années une urbanisation anarchique à rythme incontrôlé. Aujourd'hui, elle vit une crise urbanistique majeure. De ce fait, l'enjeu majeur en termes d'agriculture est l'opposition avec l'urbanisation du fait que les terres représentent des lieux de tensions et d'affrontement entre le milieu rural et urbain, dans lesquels interviennent plusieurs acteurs (pouvoirs publics, agriculteurs, industriels, consommateurs, promoteurs, citoyens, etc.).

Et comme ces espaces périurbains se situent dans la première couronne de la ville, ils sont les plus menacés, puisqu'ils sont le lieu où se développent des quartiers, où l'habitat

précaire se mêle aux lotissements illicites. De plus, les actions d'aménagement urbain menées sur le territoire de Constantine ont contribué à la dévalorisation des meilleures ressources en sol. En fait aujourd'hui, l'agriculture périurbaine de Constantine est en pleine mutation à la fois foncière et économique.

Notre cas d'étude a pour objet de mettre en lumière l'agriculture périurbaine à Constantine, en prenant le Grand Constantine comme cas d'études, composé de quatre communes entourant la commune de Constantine, et d'aborder la question de son rôle et sa contribution dans le développement territorial de Constantine. Malgré les difficultés qu'elle affronte, elle reste toujours une activité porteuse de richesse, dotée de plusieurs atouts. Elle mérite d'occuper une place importante dans le processus de développement.

Cette étude a démontré que l'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine, est une agriculture diversifiée, à multiples fonctions. Elle joue un rôle très important dans le fonctionnement et la dynamique du territoire constantinois ainsi que toute la wilaya, et ce que ce soit par l'approvisionnement des produits de terroir, de la production des paysages ainsi que de sa contribution au développement d'autres secteurs économiques, de ce fait, elle devient une composante essentielle du territoire constantinois, une ce ses infrastructures. Une agriculture qui a été longtemps considérée comme soumise à un processus de l'extension urbaine.

Du fait de sa multifonctionnalité, l'agriculture périurbaine du Grand Constantine doit faire partie prenante des différents instruments d'urbanisme et les plans d'aménagement, dans le projet de la ville, dont tous les acteurs doivent être impliqués, et interviennent dans les dynamiques de développement de ce territoire avec la mise en place de stratégies et approches de développement agricole dont le maillon fort est l'agriculteur.

Les agriculteurs, ces acteurs clés qui doivent renforcer leurs liens entre agriculture-agriculteur, agriculture-ville, agriculteur-ville, 70 % d'entre eux n'ont pas les moyens, ils ont besoin d'aides financières et morales de la part des autorités particulièrement.

Aussi, il est très important à signaler qu'il est devenu primordial de mettre fin à l'utilisation non rationnelle et abusée de cette ressource naturelle sans prendre en considération les droits des générations futures pour la période post-pétrole, élargir les surfaces exploiter au lieu de les consommer, en développant une agriculture irriguée.

Pour conclure, dans cette étude, nous nous sommes intéressés à traiter une des questions liées à l'agriculture constantinoise et nous espérons que les résultats obtenus serviront à ouvrir de nouvelles pistes de recherches.

Bibliographie

- Algérie Presse Service. <https://www.aps.dz/> (consulté 2017).
- Algerie360. <https://www.algerie360.com/> (consulté 2021).
- ANAT. (1994). Plan d'aménagement de la wilaya de Constantine. Mission 1 : Diagnostic et orientations d'aménagement-Phase 1 : Bilan-Diagnostic de la wilaya.
- ANDI. (2013). Invest in Algeria, wilaya de Constantine.
- Arama, Y. (2007). *Périurbanisation, métropolisation et mondialisation des villes/ L'exemple de Constantine*. Université Mentouri Constantine, Constantine.
- Baci, L. (1999). Les réformes agraires en Algérie. In : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM. 285-291. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turkey).
- Baouche, F. (2014). *L'évolution du foncier agricole en Algérie à travers les réformes*. Poitiers : Université de Poitiers.
- Benabbas Kaghouché. S. Cours théorie de l'urbanisme, Université de Constantine 1, p 2.
- Bendjaballah Boudemagh, O. (2013). Politiques urbaines, terres agricoles et marché foncier : quel avenir pour l'agriculture périurbaine à Constantine (Algérie) ? *Cah Agric 22* : 544-51. doi : 10.1684/agr.2013.0670.
- Berry, B.J.L. (1964). Cities as systems within systems of cities. Papers of the Regional Science Association.
- Berry, B.J.L. (1976). Urbanization and counterurbanization. Urban Affairs Annual Reviews, Sage Publications, London, 334.
- Bernard, C, Dufour, A & Angelucci M A. (2005). L'agriculture périurbaine : interactions sociales et renouvellement du métier d'agriculteur. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires* 288. *Les systèmes de production agricole*.
- Blog HG. <https://le-blog-hg.eklablog.com/> (consulté 2018).
- BNEDER. (1989). Etude de développement rural intégré de la wilaya de Constantine : La question entre l'urbanisation et la protection du patrimoine agricole.
- BNEDER. (2011). Notice explicative de la carte d'occupation du sol « Wilaya de Constantine ».
- Braudel, F. (1979). Camagni, R, *Economia urbana*, Franco Angeli 1992.
- Briquel, V. (2001). L'avancée de la périurbanisation dans les Alpes du Nord françaises et ses liens avec la croissance récente de la population. In: *Revue de géographie alpine, tome 89, n°1*. 21-40.
- Bord, J P. (1981). Cartographie de l'utilisation du sol dans l'Est algérien : essai de zonage agricole. Géographie. Université Paul Valéry - Montpellier III.
- Bouchemal, S. (1997). Mutation agraires en Algérie. PHARMATTAN, Paris, 266 pages.
- Boudjabi Naouel Hanane. (2005). *Les stratégies de la reconstitution de la ville sur la ville-analyse d'un cas d'étude : Constantine*. Université Mentouri de Constantine. Constantine.
- Bouraoui, M. (2003). L'agriculture urbaine en Tunisie : espace relictuel ou nouvelle composante territoriale ? Le cas du Grand Tunis. *Revue de géographie alpine, Tome 91 N°4*. 43-54.
- Bouraoui, M, Houman, B. (Jun 2010). REFLEXIONS ET ACTIONS SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE URBAINE : ENTRE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET AMENITES SOCIALES L'EXEMPLE DE LA VILLE DE SOUKRA DANS LE GRAND TUNIS. ISDA 2010, Montpellier, France. 13 p. fhal-00520184f.

- Boussouf, R. Constantine : D'une ville attractive à une ville répulsive, laboratoire d'Aménagement du territoire, Université de Constantine, Algérie.
- Cartes de Lyon. <https://fr.maps-lyon.com/> (consulté 2020).
- Charrier, J. (1964). Citadins et Ruraux. Collection Que sais-je?, no 1107, P.U.F. 125 pages.
- Chahine, G. (2011a). Pour une approche globale de l'agriculture périurbaine. Urbanité, printemps.
- Chambre d'agriculture – Isère. <https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr/> (consulté janvier 2021).
- Chambres d'agriculture-France. <https://www.chambres-agriculture.fr/> (consulté 2018).
- Champion, A.G., éd. (1989). Conterurbanization. The changing pace and Nature of Population Deconcentration. Londres, Edward Arnold, 266. (ISBN 0-7131-6573-1).
- CHARTE agriculture, forêt et urbanisme – Page 69, fiche technique n°13, Les circuits courts de commercialisation.
- Cherrad, S. (1999). La dynamique des espaces périurbains : cas de l'Est algérien. Exemple de Constantine et d'Annaba. *Cahiers du CREAD n°48, 2ème trimestre 1999*. 129-169.
- Choffel, Ph. (2000). Les transformations des espaces urbains dans les années 90 : une périurbanisation au ralenti. In *Regards sur l'actualité, n° spécial 260*. 15-28.
- CONSTANTINE, UNE METROPOLE REGIONALE EN DEVENIR. Colloque « Aspects et réalités de Constantine, une métropole régionale en devenir ». 2011. Montpellier. Sous la direction de CHERRAD Salah-Eddine.
- Cornier, M C. (1999). *L'espace périurbain, une nouvelle forme de l'expansion urbaine : (France, Centre-Est, aire urbaine lyonnaise)* / Lille : Atelier national de Reproduction des Thèses.
- Constitution algérienne du 23 février 1989.
- Côte, M. (2006). « Constantine, cité antique et ville nouvelle », Média-Plus, Constantine, 122 pages.
- Cours Agriculture de conservation. Mebarkia. A. <https://fsnv.univ-setif.dz/> (consulté 2022).
- Cours/TD Sociologie urbaine et psychologie de l'espace. <https://socio-urbaine.over-blog.com/> (consulté 2019).
- C. Charbonnier Collège Pierre Grange, Albertville. Lexique de géographie : Vocabulaire et Notions.
- Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. (2003). P142 s/dir J. Levy et M. Lussault. Editions Belin.
- Dictionnaire Larousse. <https://www.larousse.fr/> (consulté 2021).
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados. (2012). Points de repère.
- Direction de la planification et de l'aménagement du territoire. (2000). Monographie de la wilaya de Constantine.
- Direction de la santé et de la population de Constantine. <http://www.dsp-constantine.dz/> (consulté 2022).
- Direction des services agricoles de Constantine, Statistiques 2014, 2018.
- Duvernoy, I, Jarrige, F, Moustier, P, Serrano, J. (2005). Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain : quelle reconnaissance, quelle gouvernance ?, *Les Cahiers de la multifonctionnalité – n°8*. P 93.
- Données OCDE. <https://data.oecd.org/fr/> (consulté décembre 2021).
- ENSH - Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique de Blida. <https://www.ensh.dz/> (consulté 2019).

- FAO. (2005) PERSPECTIVES À LONG TERME DE L'AGRICULTURE MONDIALE ET CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE À SON ÉVOLUTION, DAKAR AGRICOLE. P 5-8.
- Fibladi. <https://fibladi.com/> (consulté mars 2021).
- Fiche sur les réformes agraires en Algérie de 1963 à 1987.
- Fleury, A, Donadieu, P. (1997). De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. *Le Courrier de l'environnement*, n°31.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. <https://www.fao.org/> (consulté 2019).
- Future-sciences. <https://www.futura-sciences.com/> (consulté 2020).
- Gallice-Matti, C. (2005). *LA TÉLÉDÉTECTION POUR L'ANALYSE SPATIALE : APPLICATION AUX ESPACES PÉRIURBAINS DE LA RÉGION URBAINE DE LYON*. 2005. Institut de Géosciences - Université Jean Moulin – Lyon 3 (France).
- Google Arts et Culture. <https://artsandculture.google.com/> (consulté mars 2021).
- Groupement URBACO-EDR. (2007). Etude de l'élaboration du Schéma de Cohérence Urbaine de Constantine. Rendu Mission 2, le diagnostic prospectif du Grand Constantine.
- Groupement URBACO-EDR. (2008). Rapport Schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine (SDAAM) de Constantine.
- Groupement URBACO-EDR. (2008). Rapport Schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine (SDAAM) de Constantine.
- Granjon, D. (2013). *La multifonctionnalité de l'espace métropolitain et l'agrotourisme en zone périurbaine (Montréal)*, Université de Montréal.
- Guerrad, Ch. (2004). *La question du foncier agricole algérien entre discours et actions- Cas de la vallée du Saf-Saf (wilaya de Skikda)*. Université Mentouri de Constantine. Constantine.
- Haumont, N, Bastié, J. (1966). La croissance de la banlieue parisienne. In: *Revue française de sociologie*. 7-1. P 112-114.
- Hioul, S. Mutations fonctionnelles d'un village colonial dans la logique de la croissance urbaine de Constantine – Le cas du KHROUB --. Université Mentouri de Constantine. Constantine.
- Humanité et biodiversité. <https://www.humanité-biodiversité.fr/> (consulté 2021).
- INRAE, L'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. <https://www.sad.inra.fr/> (consulté 2019).
- JEAN, B. (2015). Le développement territorial durable: une nouvelle approche de développement rural Desenvolv. Meio Ambiente, v. 33, P. 115-127.
- International Atomic Energy Agency. <https://www.iaea.org/> (consulté 2019).
- Kadri, T. (2009). *Maitrise de la croissance urbaine, pour quel avenir ? -Cas de Constantine-*. Université Mentouri de Constantine. Constantine.
- Kashimba Kayembe, G. (2007). *La pression de l'aménagement de l'habitat sur l'agriculture urbaine a Kinshasa*, Université de Kinshasa.
- Kera. <https://think.kera.org/> (consulté 2020).
- Kassah Laouar, I. (2007). *La ville nouvelle Ali Mendjeli : Acteurs et Gouvernance dans le processus d'édification*. Université Mentouri de Constantine. Constantine.
- La croix. <https://www.la-croix.com/> (consulté 2020).
- L'Encyclopédie des villes de France. <https://www.linternaute.com/> (consulté 2019).
- La Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire Octobre 2012, Réalisation Marie Élane Boily, L'agriculture périurbaine et urbaine du Québec, p 17-18.
- Les différentes agricultures - Festival Science en livre. <https://www.dev.scienceenlivre.org/> (consulté septembre 2018).

- Les métiers de l'agriculture, AUXERRE-LA BROSSE/ EPL des terres de l'Yonne.
- Lefebvre, H. (1992). *Le droit à la ville: suivi de, Espace et politique*, Editions Anthropos, 1974, 281 pages. Lexique de géographie humaine et économique.
- Lefebvre, H. (Décembre 1966). Problèmes théoriques de l'autogestion », *Revue Autogestion, N°1*.
- Laurent C. (1999). Activité agricole, multifonctionnalité et pluriactivité. *Revue Pour, n° 164, p. 41-46*.
- Made in Algeria. <https://www.made-in-algeria.com/> (consulté 2017).
- Madoré, F. (2004) Modes de vie périurbains en France. *Norois* [En ligne], 193 | 2004/4, mis en ligne le 18 août 2008.
- Merlin, P, Choay, F. (2010). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 63-95 du 22 mars 1963 portant organisation et gestion des entreprises industrielles, minières et artisanales ainsi que des exploitations agricoles vacantes.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 63-88 du 18 mars 1963 portant règlementation des biens vacants.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 63-89 du 18 mars 1963 portant organisation du ministère de l'agriculture et de la réforme agraire.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 63-90 du 18 mars 1963 portant création d'un Office National de la Réforme Agraire.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 63-95 du 22 mars 1963 portant organisation et gestion des entreprises industrielles, minières et artisanales ainsi que des exploitations agricoles vacantes.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 63-98 du 28 mars 1963 déterminant les règles de répartition du revenu des exploitations et entreprises d'autogestion.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 63-388 du 1er octobre 1963 déclarant biens de l'Etat les exploitations agricoles appartenant à certaines personnes physiques ou morales.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Décret n° 69-120 du 18 août 1969 portant statut des coopératives agricoles de production des anciens moudjahidines.
- concerne les biens spoliés et séquestrés par l'administration coloniale.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. La loi n° 63-276 du 26 juillet 1963
- CFPPA.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Loi n°83-18 du 13 août 1983 relative à l'accession à la propriété foncière agricole (APFA).
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. La loi n° 87-19 du 8 décembre 1987 déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national et fixant les droits et obligations des producteurs.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. La loi n° 90-25 du 18 novembre 1990 portant Orientation foncière.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. La loi n° 90-30 du 1^{er} décembre 1990, modifiée et complétée, portant loi domaniale.
- Ministère de l'agriculture et du développement rural. La loi n° 08-16 du 03 août 2008 portant orientation agricole.
- Ministère de l'agriculture et du développement rural. La loi n° 10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Ordonnance 62-20 du 24 août 1962, relative à la protection et la gestion des biens vacants.

- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Ordonnance 66-102 du 06 mai 1966 portant dévolution à l'Etat de la propriété des biens vacants.
- Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire. Ordonnance 71-73 du 8 novembre 1971 portant révolution agraire.
- Moriconi-Ebrard, F. (1993). L'urbanisation du monde depuis 1950, *Paris, Editions Anthropos, collection Villes*. 372.
- Mosbah, Z. (2008). *Urbanisme Colonial du XIXème et XXème Siècle de la Ville de Constantine : Confrontation de deux systèmes de représentation*.
- Moustier P., Mougeot L.J.A., Fall A. (eds.) (1999), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : enjeux, concepts et méthodes*, 2004, CIRAD, Montpellier.
- MULTIPLES FONCTIONS DE L'AGRICULTURE ET DES TERRES : L'ANALYSE, Document établi pour la Conférence FAO/Pays-Bas sur "*Le caractère multifonctionnel de l'agriculture* ", Maastricht, Pays-Bas, 12 – 17 septembre 1999, p 2-3.
- Omari, Ch, Moisseron, J Y & Alpha, A. (2012). L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires. Trajectoire historique et perspectives. *Revue Tiers Monde*, vol. 210, no. 2. 123-141.
- O. Bessaoud, J.-P. Pellissier, J.-P. Rolland, W. Khechimi. (2019). Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie. [Rapport de recherche] CIHEAM-IAMM. p.82. hal-02137632
- Pervanchon et André Blouet en collaboration avec Geneviève Nguyen, Jean-Pierre Sarthou et Samuel Féret. Lexique des qualificatifs de l'agriculture par Frank, *Courrier de l'environnement de l'INRA n°45*, février 2002.
- Prost, B. (1991). Du rural au périurbain : conflit de territoire et requalification de l'espace. *Revue Géographique de Lyon*, vol. 66, n°2. 96-102.
- Pumain, Saint Julien, Cattan et Rozenblat. (1991). Le concept statistique de la ville en Europe, *Eurostat*.
- Pumain, D, Paquot, T & Richard. (2006). Articles pour le Dictionnaire La ville et l'urbain Denise Pumain. P90-91.
- Pumain, D, Paquot, T & Richard. Articles pour le Dictionnaire La ville et l'urbain Denise Pumain. P124-127.
- Quatrièmes Journées de la proximité IDEP-LEST-GREQAM- Groupe de recherche Dynamiques de proximité 17-18 Juin 2004 Marseille L'agriculture périurbaine, une proximité ville agriculture à construire Nathalie Bertrand Cemagref Grenoble, Nicole Rousier LEPII-CNRS U. Pierre Mendès-France/ ADAYG (ADAYG - Association pour le développement de l'Y Grenoblois).
- Radio Algérie. <https://www.radioalgerie.dz/> (consulté 2016).
- Rebbah, I. (2014). *Croissance et étalement urbain de la ville de Constantine « La planification urbaine à L'épreuve »*. Université Larbi Ben M'Hidi. Oum El Bouaghi.
- RGPH Algérie, 2008.
- Sakhraoui, A. *Impact des politiques foncières sur l'Environnement bâti et social des espaces périurbains/ Cas des Cités Satellites de SETIF*.
- Semmoud. B et Abdelhamid Ladhem. A. 2015 « L'agriculture périurbaine face aux vulnérabilités foncières en Algérie », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*.25-26.
- SCE: L'aménagement & l'environnement. <https://sce.fr/agriculture-et-environnement> (consulté 2019).
- Steinberg, J. (1991). Les formes de périurbanisations et leur dynamique, In *la périurbanisation France*, paris, Sédès. 59-85.
- Terre-net. <https://www.terre-net.fr/> (consulté 2019).

- Thesaurus de l'activité gouvernementale. [https:// www.thesaurus.gouv.qc.ca/](https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/) (consulté 2021).
- Torre, A, Traversac, J B, Darly, S & Melo, R. (2013). Paris, métropole agricole ? Quelles productions agricoles pour quels modes d'occupation des sols. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2013/3 (août)*, 561-593.
- URBACO. (2013). Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine, Schémas prospectifs d'aménagement et de développement durable.
- URBACO. (2017). Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine (Atlas cartographique).
- URBACO. (2010) Révision du PDAU intercommunal de : Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara, Phase 1.
- URBACO. (2017). Révision du PDAU intercommunal de : Constantine, El Khroub, Hamma Bouziane, Didouche Mourad, Ain Smara.
- Wikipedia. <https://fr.wikipedia.org/> (consulté 2021).

Documents

Annexes

Annexe A
Questionnaire de l'enquête

Questionnaire n°.....

Date :...../...../2018

1. Identification de l'exploitant :

Nom et prénom :..... Age :.....ans.
Lieu de résidence :..... Niveau d'instruction :.....
Activité d'origine :..... Activité secondaire :.....
Situation familiale : ... Nombre de membres de la famille travaillant dans l'agriculture : ...

2. Identification de l'exploitation :

2.1. Les terres :

Superficie de l'exploitation :..... S.A.U :..... Superficie exploitée :.....
Localisation de l'exploitation :.....
Statut juridique : Privé Public Wakf Autres
Année d'attribution :..... Mode d'acquisition :.....
Distance entre l'exploitation et le lieu de résidence (km):.....
Autres exploitations : Non Oui . Leurs nombres :..... Leurs superficies :.....
Localisation (s) :.....

2.2. Les aménagements

Irrigation Type
Electrification agricole | Ouvrages de raccordement Gaz
Piste (s) agricole (s) | Autres

2.3. Les équipements

Tracteur (s) Nombre :..... | Matériel tracté
Nombre :.....
Serres Nombre :..... |
Bâtiments d'élevage Nombre :..... | Autres

3. Fonctionnement de l'exploitation :

3.1. La production :

Nature d'activités	Espèces/variétés Cultivées	Nombre d'espèces	Superficie	Production/an (Qx)
Végétale				
Animale				

3.2. La main d'œuvre :

Nombre /**Homme** Familiaux Permanents Saisonniers / Tranche d'âge..... Tache (s).....
Nombre/**Femme** Familiaux Permanents Saisonniers / Tranche d'âge.....
Tache (s).....

3.3. La commercialisation :

	Autoconso	Circuits	ville	wilaya	Autres	Hors
--	-----------	----------	-------	--------	--------	------

Produit	mmation	courts	semi-courts	Longs			wilayas	pays
Céréales								
Produits maraichers								
Fruits								
Autres								

4. Questions ouvertes :

4.1. Sur l'exploitant/ l'exploitation :

- En quoi consiste votre travail ?
.....
- Pourquoi avez vous choisi ce métier?
.....
- Combien est le nombre d'heures travaillées quotidiennement dans l'exploitation ?
.....
- Quelle est la source d'investissement ?
.....
- Vous avez bénéficié d'un aide de l'Etat crédit ou subvention ? Quand ? Quel est son effet sur l'exploitation ?
.....
- Feriez-vous appel aux services d'agriculture en cas de besoins?
.....
- Est que votre terre a été l'objet d'expropriation pour cause d'utilité publique ?
.....
- Avez-vous des problèmes d'héritage qui peuvent influencer le rendement de votre exploitation?
.....
- Quelles sont les contraintes que vous rencontrez ?
.....
- Etes-vous satisfaits de votre exploitation ? Quelles sont vos projets d'avenir ?
.....

4.2. Sur l'agriculture périurbaine à Constantine :

- Quelle est la nature de votre relation avec votre ville ?
.....
- Quelle est votre contribution tant qu'agriculteur au développement de votre ville ?
.....
- Pensez-vous que les terres agricoles périurbaines représentent des terrains de conflits entre l'urbanisation/ l'agriculture, ville/compagne ?
.....
- Qu'en pensez-vous de l'avenir de l'agriculture périurbaine à Constantine dans 10, 20 ans?
- Qu'est ce que vous proposez ?
.....
- Avez-vous des conseils pour les jeunes agriculteurs ?
.....
- Y a-t-il des sujets qui n'ont pas été mentionnés et que vous jugez importants pour le développement territorial de Constantine par l'agriculture périurbaine ?
.....

Annexe B

Le Grand Constantine : une agriculture périurbaine multifonctionnelle pour un développement territorial de Constantine.

Grand Constantine: a multifunctional peri-urban agriculture for the territorial development of Constantine

Date de réception : 14/09/2020 ; Date d'acceptation : 14/01/2021

Résumé

Le Grand Constantine est un ensemble cohérent qui représente une aire d'influence régionale, voire nationale, qui peut être un élément déclencheur du développement territorial de Constantine dans les années à venir, et ce par le biais d'une agriculture périurbaine multifonctionnelle. Possédant des richesses à exploiter constituées essentiellement de terrains à fort potentiel agricole, ces espaces périurbains ont fait face durant plusieurs décennies à une urbanisation anarchique.

Aujourd'hui, l'agriculture doit s'ouvrir sur d'autres horizons car au-delà de sa vocation première, elle procure des bénéfices à la société : elle contribue à l'attractivité des territoires et des paysages qui reflètent l'image de cette ville, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, tout comme elle façonne les paysages ruraux.

Mots clés: Agriculture périurbaine multifonctionnelle, Grand Constantine, Constantine, espaces périurbains, développement territorial..

AOULMI Rima ^{1*}

BOUKERZAZA Hosni ²

1 Institut de gestion des techniques urbaines, Université Salah Boubnider Constantine 3, Algérie.

2 Université Salah Boubnider Constantine 3.

Abstract

The Grand Constantine is a coherent ensemble that represents a regional or even national area of influence that can be a trigger for the territorial development of Constantine in the coming years, through multifunctional periurban agriculture. Possessing wealth to be exploited consisting mainly of land with high agricultural potential, these periurban areas have faced for several decades an anarchic urbanization.

Today, agriculture must open up to other horizons because, beyond its primary vocation, it provides benefits to society: it contributes to the attractiveness of territories and landscapes that reflect the image of the city, the management and protection of natural resources, just as it shapes rural landscapes.

Keywords: Multifunctional periurban agriculture, Grand Constantine, Constantine, periurban areas, territorial development.

ملخص

قسنطينة الكبرى هي مجموعة متجانسة تمثل منطقة نفوذ إقليمي، وحتى وطني، و الذي يمكن أن يكون بمثابة محفز للتنمية الإقليمية لقسنطينة في السنوات القادمة، و ذلك من خلال الزراعة الشبه حضرية المتعددة الوظائف. رغم حيازتها لثروات عدة، تتألف أساسا من أراض ذات إمكانات زراعية عالية، واجهت هذه المساحات الشبه حضرية تعميرا فوضويا لعدة عقود.

اليوم، يتعين على الزراعة للانفتاح على أفق أخرى لأنها بعيداً عن مهمتها الأساسية، تمنح عدة فوائد للمجتمع: حيث أنها تساهم في زيادة جاذبية المحيط والمناظر الطبيعية التي تعكس صورة هذه المدينة، تسيير الموارد الطبيعية وحمايتها، فضلا عن تحديد شكل المناظر الطبيعية الريفية.

الكلمات المفتاحية: الزراعة الشبه حضرية المتعددة الوظائف، قسنطينة الكبرى، قسنطينة، المساحات الشبه حضرية، التنمية الإقليمية.

Corresponding author, e-mail: ryma.aoulmi@univ-constantine3.dz

1. Introduction

Les espaces périurbains situés à la porte de la ville souffrent depuis des décennies de plusieurs maux dus à un long processus d'urbanisation accélérée et cela afin de répondre aux besoins d'une forte croissance démographique.

Pour essayer de résoudre les obstacles qui freinent son développement, plusieurs chercheurs de différentes disciplines se sont intéressés à la question de l'agriculture périurbaine (Fleury, Donadieu, 1997 ; Chevrier, 2001 ; Poulot, 2011 ; Aubry, Pourias ; 2013 ; Mundler et al., 2015), vue sous des angles à la fois différents et complémentaires. La multifonctionnalité dans une optique de pérennité était un objet d'étude pour les pays industrialisés(1). Pour les pays en voie de développement, les recherches se sont limitées essentiellement à la fonction alimentaire primaire(2) ou à la question du foncier agricole, comme de nombreux exemples l'illustrent : Argentine(3), Liban(4) et Sénégal(5).

Dans les pays maghrébins, la question n'était pas différente non plus, comme on peut le voir au Maroc(6), en Tunisie(7).

En Algérie, les recherches se sont focalisées sur la question foncière et la relation conflictuelle qui caractérise le lien entre urbain/rural et ville/campagne (Boudjenouia et al., 2006 ; Bendjaballah Boudemagh, 2013 ; Semmoud, Ladhém, 2015) sur les agressions exercées sur les espaces périurbains appelés par certains « espaces intermédiaires » (8). Or, selon Poulot(9), « il est tout autant « autre ville qu'autre campagne ».

Constantine, perçue comme ville de commandement de la région Est algérien, occupe une position centrale dans cette région de l'Algérie, considérée comme un grand bassin de vie. Elle constitue un centre de gravité spatial et fonctionnel (10), qui a connu dès l'indépendance une forte croissance démographique ainsi que l'arrivée d'importants flux de populations originaires de différentes wilayas limitrophes, attirées par sa situation géographique au milieu des deux axes routiers Nord-Sud et Est-Ouest, par son poids administratif et économique, par la présence des marchés hebdomadaires et des zones industrielles, par son poids scientifique et culturel.

Ces caractéristiques font de la wilaya de Constantine, un pôle de convergence et même une métropole(11). Avec 943 112 habitants en 2017, le « Grand Constantine » représente un centre urbain à forte concentration humaine, le troisième du pays.

La wilaya de Constantine se caractérise par une occupation des sols à dominance agricole, avec une SAU qui représente 79.56% de sa surface totale, avec un potentiel composé de terres alluvionnaires à hautes potentialités agricoles (bassins maraîchers de la wilaya), de la plaine du Haut Rhumel (Ain Smara), de la plaine du bas Rhumel (Hamma Bouziane, Ibn Ziad et Messaoud Boudjeriou), de la plaine de Boumerzoug (Khroub, O.Rahmoune).

Comme d'autres villes du pays, Constantine a subi durant plusieurs longues années une urbanisation à rythme incontrôlé et de manière anarchique. Aujourd'hui, elle vit une crise urbanistique majeure. De ce fait, l'enjeu majeur en termes d'agriculture est l'opposition avec l'urbanisation du fait que les terres représentent des lieux de tensions et d'affrontement entre le milieu rural et urbain, dans lesquels interviennent plusieurs acteurs (pouvoirs publics, agriculteurs, industriels, consommateurs, promoteurs, citoyens, etc.).

Et comme ces espaces périurbains se situent dans la première couronne de la ville, qu'ils sont généralement à très haute ou haute potentialité agricole, ils sont les plus menacés, puisqu'ils sont le lieu où se développent des quartiers, où l'habitat précaire se mêle aux lotissements illicites. De plus, les actions d'aménagement urbain menées sur le territoire de Constantine ont contribué à la dévalorisation des meilleures ressources en sol. En fait aujourd'hui, l'agriculture périurbaine de Constantine est en pleine mutation à la fois foncière et économique.

Notre cas d'étude est le Grand Constantine, territoire qui s'étale sur un diamètre d'une quinzaine de kilomètres; il est composé de quatre communes entourant la commune de Constantine et forme un ensemble géographique cohérent. Les centres suburbains sont dans le champ d'attraction du grand centre urbain.

En ce sens et dans le présent article, nous essayons de traiter de l'agriculture périurbaine, en mettant l'accent sur le rôle qu'elle joue dans le développement territorial de Constantine, laquelle représente un cas pertinent à étudier vu le poids et l'influence qu'elle possède au niveau régional et national.

Figure n° 1 : Image aérienne de l'agriculture périurbaine dans la commune d'El Khroub



Source : Google Earth, 2020.

2. Méthodologie

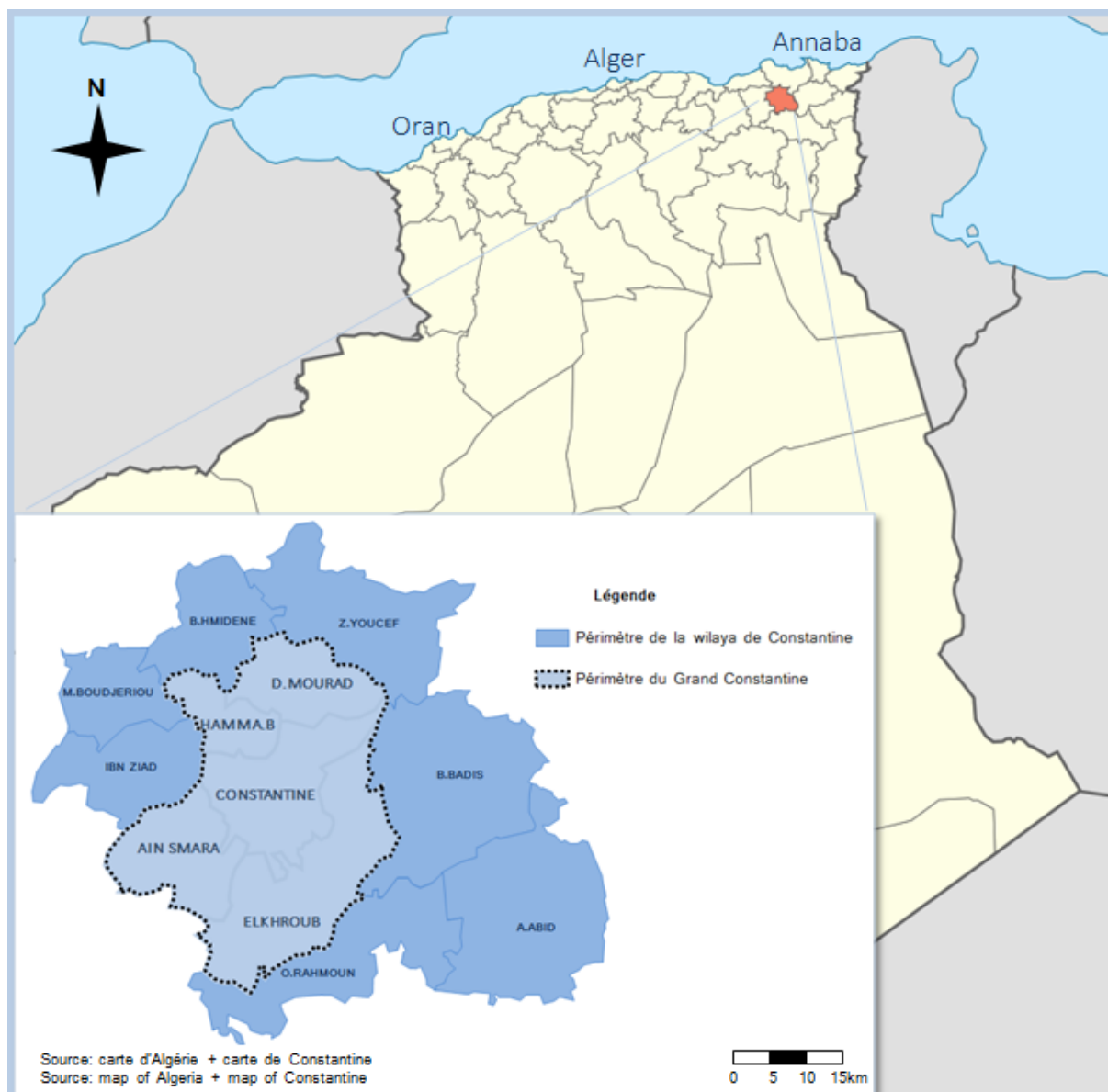
2.1. Contexte géographique

Le Grand Constantine est une grande agglomération qui comprend une ville mère et quatre villes périphériques (cinq communes). Ces villes sont des espaces suburbains de proximité.

Constantine connaît une forte croissance démographique depuis longtemps : taux d'accroissement très élevé (11,6 %) entre 1962 et 1966(12). L'exode rural a entraîné des transformations spatiales et démographiques importantes. L'urbanisation s'est exercée en grande partie au détriment des terres agricoles, et ce afin de satisfaire la forte demande d'habitat.

Ces espaces périphériques, généralement des terres agricoles fertiles qui sont censés être protégées, ont été considérés comme des réserves de terrains à bâtir. L'agriculture périurbaine a subi un véritable envahissement urbanistique.

Figure n°2 : Localisation du Grand Constantine



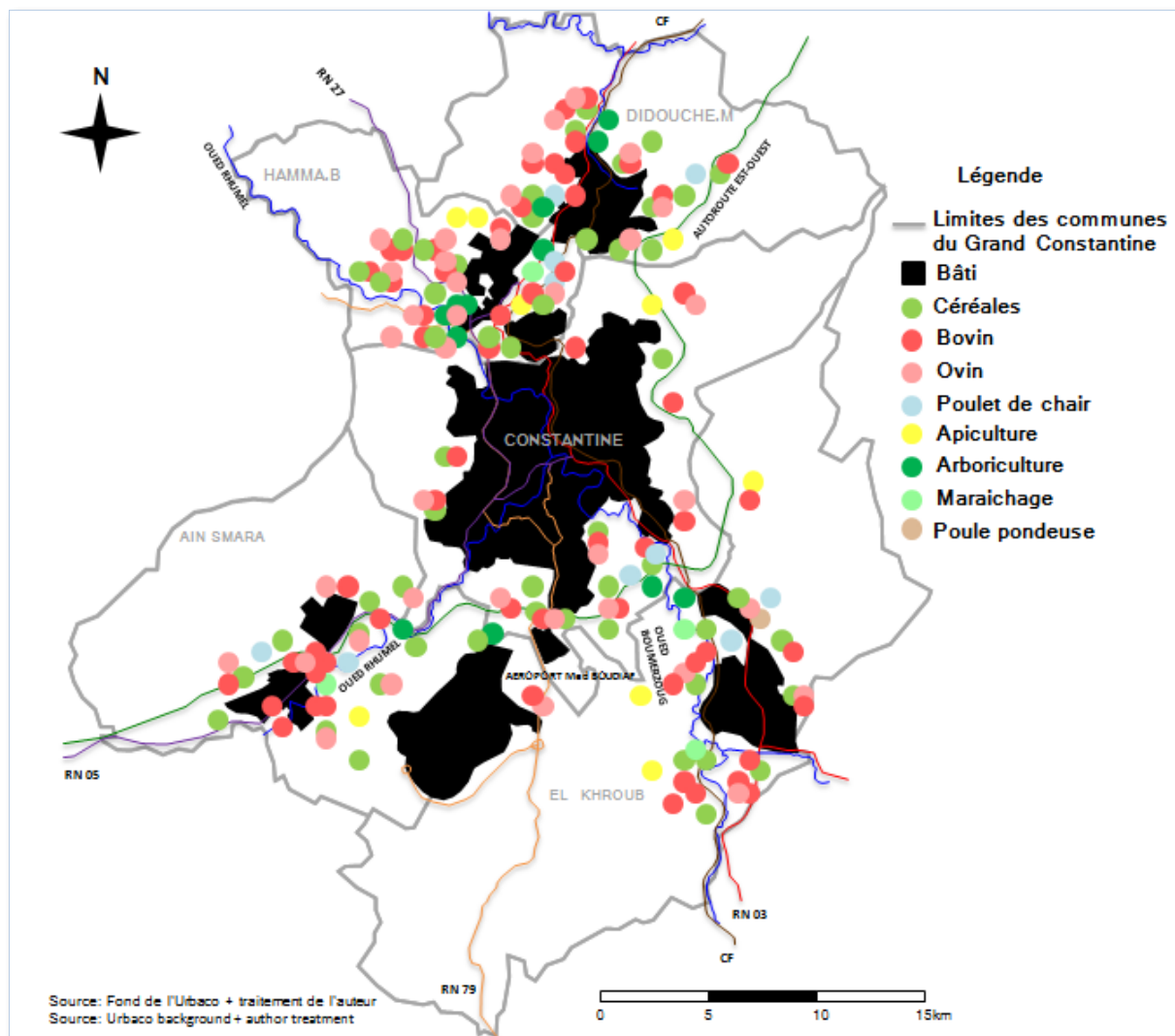
2.2. Collecte des données

L'observation, la cartographie et l'enquête de terrain menée sur l'ensemble de l'aire d'étude, essentiellement sur les exploitations touchées par l'urbanisation, ou on se déplaçait directement sur les lieux et ont constitué la base de cette étude. Le questionnaire de l'enquête était de type semi-directif.

Notre approche repose sur une enquête de terrain réalisée en 2018 auprès des agriculteurs du Grand Constantine, à partir d'un échantillon représentatif de 5% (soit 182 agriculteurs).

L'échantillonnage a été effectué en grande partie selon la localisation des exploitations. Les exploitants visés sont des agriculteurs urbains et périurbains de toutes les filières, dont le nombre concerné est divisé selon le nombre d'agriculteurs dans chaque commune et par filière.

Figure n°3 : Lieux de l'enquête de terrain



2.3. Traitement des données

Les données statistiques et cartographiques collectées des différents travaux scientifiques et institutions, ont été interprétées sous formes de graphiques et analysées afin de donner une idée approfondie sur la situation actuelle que l'aire d'étude connaît.

Les données d'enquête ont été dépouillées à l'aide du logiciel de traitement statistique SPSS et modifiées avec Excel.

3. Résultats

3.1. Fonctions de l'agriculture périurbaine du Grand Constantine

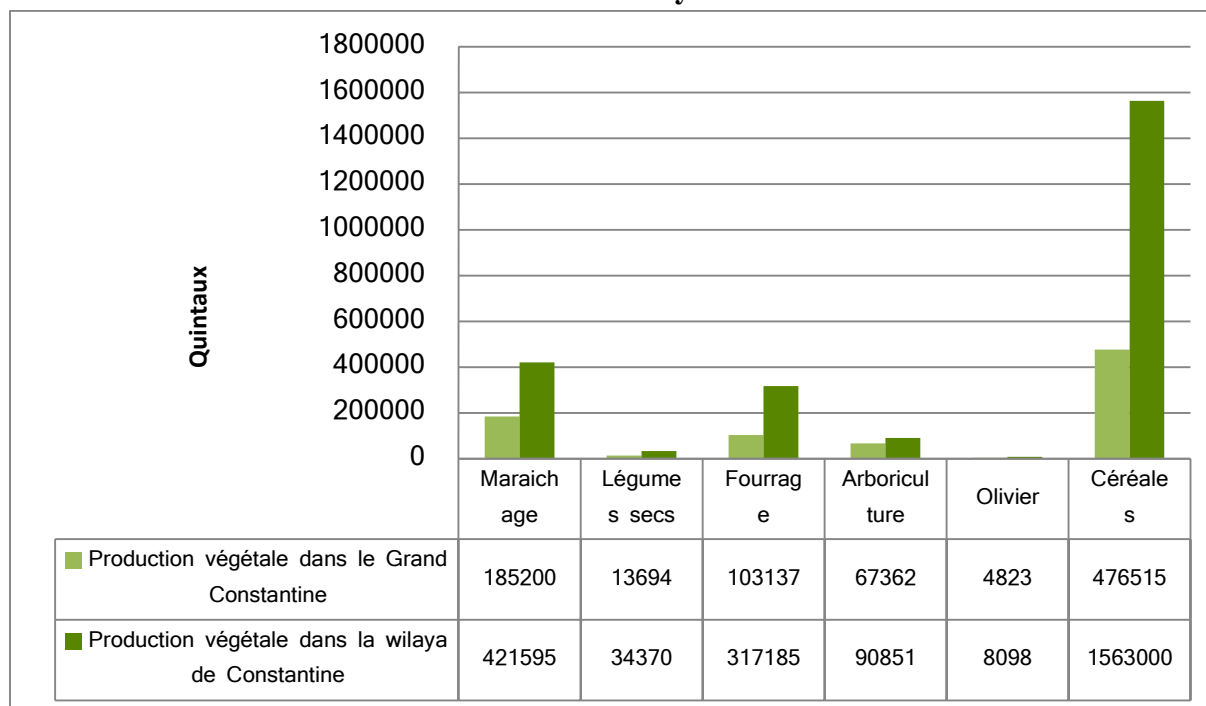
3.1.1. Fonction alimentaire : Une production croissante et des circuits de proximité fournissant le Grand Constantine, l'ensemble de la wilaya et même les wilayas limitrophes

Entre 2014 et 2016, la production a baissé et c'est dû au manque des précipitations, surtout pour le cas des grandes cultures, dont les terres souffraient carrément de sécheresse. En 2017 et 2018, la production a connu une augmentation remarquable, avec près de 3 millions quintaux de production céréalière, Constantine est devenue un modèle de performance.

En 2017, le Grand Constantine participe avec 34,9 % à la production totale de la wilaya(13).

Pour les cultures végétales, la céréaliculture, le maraichage et l'arboriculture constituent les piliers de l'agriculture à Constantine. En 2017, le Grand Constantine, participe avec 30,48 % des céréales avec 476 515 quintaux, 43,92 % au maraichage avec 185 200 quintaux et 74,14 % de l'arboriculture avec 67 362 quintaux.

Figure n°4 : Production des cultures végétales dans le Grand Constantine et de la wilaya de Constantine



Source : Atlas cartographique, 2017.

L'élevage est une source de revenu très appréciable au Grand Constantine, il représente 33 % du total de la wilaya de Constantine.

L'élevage bovin est en position de force, avec 58 270 têtes du total des cheptels cumulés, suivi de l'élevage ovin avec 17 166 têtes ; l'élevage caprin est encore une activité marginale dans la wilaya (18.92 % du total).

Plusieurs facteurs nuisent à activité, dont la pollution causée par l'urbanisation et le manque des espaces de pâturage.

La commercialisation des céréales est prise en charge par l'Etat. Pour ce qui est des produits arboricoles et maraîchers, des produits laitiers, des viandes rouges et blanches et autres, la fourniture de ces produits en état frais, est assurée par des circuits de proximité. Les circuits courts se traduisent par la vente directe aux abords des routes, dans des marchés de gros ou de détails, dans des abattoirs ou autres ; ainsi que par des circuits semi-courts, à travers un intermédiaire. Les produits issus de la production agricole sont commercialisés au niveau des différentes villes du Grand Constantine, sur l'ensemble de la wilaya et même les wilayas limitrophes.

Une gamme de produits maraichers est cultivée mais elle dépend en premier lieu des précipitations. Elle bénéficie aussi d'autres sources d'irrigations telles que les puits et les forages.

En 2018, la surface irriguée du Grand Constantine est de 1533,28 ha, répartie par types de cultures comme suit : la surface irriguée consacrée au maraichage est de 646,75 ha, 770,03 ha à l'arboriculture, 96,50 ha aux grandes cultures et 20 ha destinée aux cultures industrielles.

Malgré les efforts déployés par l'Etat, cette surface ne représente que 3,58 % de sa SAU totale, et cela reste encore insuffisant.

3.1.2. Fonction économique et sociale : L'agriculture périurbaine contribue à la création d'emplois, elle utilise en moyenne 21.2 % de la population occupée dans le Grand Constantine(14). Sur l'ensemble de la wilaya de Constantine, le secteur agricole emploie 30 %.

L'urbanisation envahissante a contribué au changement du mode de vie, qui a fait que des agriculteurs quittent ce secteur et s'orientent vers les services et les BTP ainsi que le secteur tertiaire en général.

3.1.3. Fonction environnementale : L'agriculture périurbaine au Grand Constantine joue un rôle très important dans la gestion, la protection et le maintien des ressources naturelles, de la biodiversité à proximité de la ville de Constantine et ses villes satellites. Elle participe au recyclage, comme à titre d'exemple l'utilisation des fumiers végétaux et animaux comme fertilisants.

Cette agriculture contribue aussi à la lutte contre l'érosion des sols par le maintien d'un couvert végétal permanent, en assurant la présence de ces espaces non construits, tout en favorisant l'absorption des eaux et la diminution du ruissellement ainsi que la limitation des risques d'inondation.

3.1.4. Fonction d'aménagement du cadre de vie : Les espaces agricoles périurbains constituent le poumon vert de Constantine, car ils permettent de maintenir l'aération. Ils sont aussi considérés comme des lieux de loisir abordable permettant de renforcer les interactions sociales. Des milliers de familles s'orientent vers des endroits qui sont en contact direct avec la nature, comme pour le cas des forêts d'El Meridj et d'El Baaraouia, et du Parc de Djebel El Ouahch.

3.2. Contraintes de l'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine

3.2.1. Des espaces agricoles périurbains sacrifiés à l'urbanisation

La relation entre l'agriculture et l'urbanisation dans le Grand Constantine a toujours été compliquée, résultat d'une politique post indépendance d'urbanisation désordonnée pour répondre à une forte demande en logements. Il y a déséquilibre dans la répartition de la population sur le territoire constantinois : parmi elle, 80 % occupe la zone urbaine et périurbaine, soit le Grand Constantine.

Au début des années cinquante, la ville de Constantine a atteint 1800 ha. Après l'indépendance, l'urbanisation s'est accélérée de manière conséquente, l'habitat collectif a fait son apparition à partir des années 70. En 1977, la surface urbanisée a atteint 2 558 ha et ce, avec la création de nouvelles zones d'habitat telles que le 20 août 1955 et le 5 juillet 1962, la cité Daksi, les cités Sakiet Sidi Youcef et Ziadia, les cités de transit : El Gammas et El Bir, ainsi que des zones d'équipements et des zones industrielles(15).

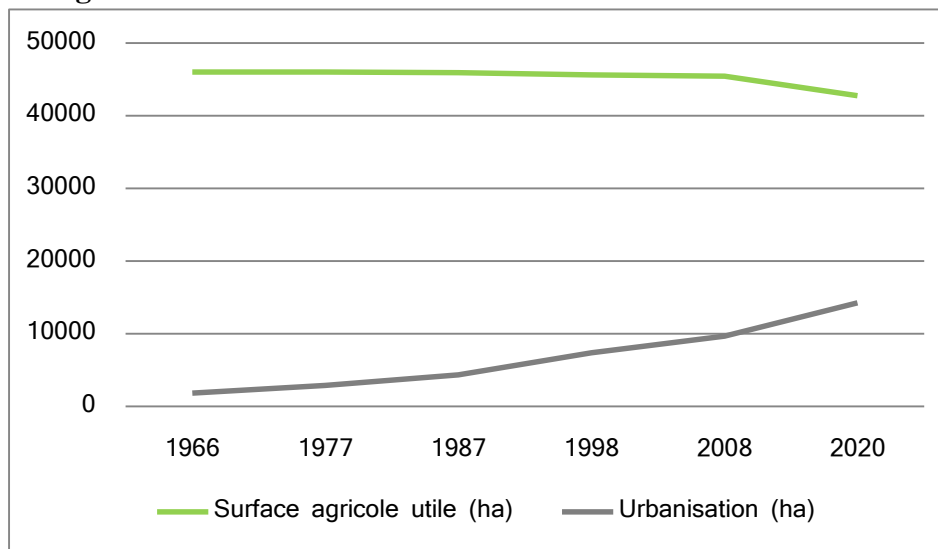
Dans les années 80, le programme des ZHUN et lotissements continue dans le Grand Constantine, avec la création la cité Boussouf et Djebel Ouahch dans la ville de Constantine. En 1987, la surface urbanisée atteint 3 285 ha et 4 547 ha en 1993. L'extension sur les villages satellites est envisagée afin de répondre aux seuls besoins de la ville de Constantine. La saturation de celle-ci a imposé que les nouveaux espaces urbanisables soient à sa périphérie.

Pour réaliser ces programmes, des milliers d'hectares d'espaces agricoles périurbains ont été gaspillés. Selon les statistiques du BNEDER(17), dans le Grand Constantine et jusqu'en 1988, 4 556 ha de terres agricoles ont été consommées par l'urbanisation, dont 2 266 ha de terres à hautes et très hautes potentialités (Classe 1 et 2). 5 943 ha de terres sont consommés entre 1989 et 1993, dont 2 978 ha de terres à hautes et très hautes potentialités.

En 2000, l'urbanisation seulement à la ville de Constantine a dépassé les 5 000 ha.

Au fil des années, alors que la surface urbanisée augmente, la Surface agricole utile (SAU) du Grand Constantine diminue sans cesse. De 45 940 ha en 1989, elle est passée à 42 774 ha en 2018(16).

Figure n°5 : Evolution des surfaces dans le Grand Constantine



Source : Différents documents administratifs + traitement de l'auteur, 2019.

D'après la figure n°5, en 30 ans (entre 1987-2020), le Grand Constantine a connu une perte agricole de plus de 3000 ha, soit 6,8 %. Dans le cas de l'Ile de France, la perte a été de 3,1 % (1981-2012) (18).

En 2011 seulement, et suite au décret exécutif n°11-237 du 9 juillet 2011, 1 676 ha de terres agricoles ont été déclassées, destinées à l'implantation des équipements et de logements ; par ailleurs, 982 ha ont été expropriés, soit un total de 2 658 ha.

Ces deux dernières décennies, plusieurs projets structurants ont consommé des terres : 3678 ha de terres agricoles de la SAT (Surface agricole totale) ont été utilisés pour le tramway de Constantine vers Zouaghi et son extension vers la ville nouvelle Ali Mendjeli (52,41 ha), le Barrage Béni Haroun (24 ha), et l'autoroute Est-Ouest (417,89 ha).

3.3. Atouts de l'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine

3.3.1. Des filières prometteuses avec une céréaliculture encore très présente

La céréaliculture continue de dominer le paysage du Grand Constantine, elle représente 30,65 % de la surface céréalière de la wilaya. De nombreux agriculteurs se lancent dans d'autres activités telles que l'arboriculture (34,22 % de la surface arboricole de la wilaya) et le maraichage (30,20 % de la surface maraichère) mais elles restent encore fragiles. Autrefois, El Hamma Bouziane était connue pour la culture du cerisier ; cette culture s'est rétrécie et c'est dû essentiellement au manque d'eau et à l'insécurité foncière des bénéficiaires des EAC (partie Nord-Ouest du Grand Constantine, fig n°3). Il en va de même pour le maraichage à Ain Smara.

L'apiculture (avec 41365 ruches) est une activité prometteuse, qui connaît ces dernières années une augmentation continue. Les jeunes s'orientent vers elle, encouragés par l'Etat pour l'accès à la formation et la distribution des ruches afin de les inciter à se lancer dans le domaine.

L'élevage est très répandu : ovin, 33,75 %, bovin, 33,26 % (du cheptel de la wilaya). Mais avec le cout élevé du fourrage, la production laitière est menacée, et d'après l'enquête, plusieurs éleveurs de vaches laitières ont abandonné ce métier.

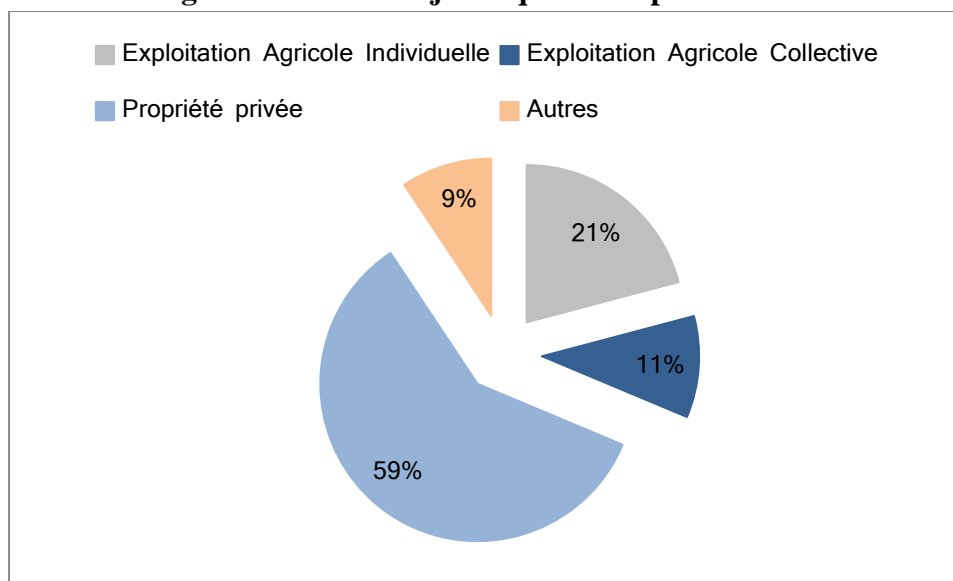
L'agriculture périurbaine, malgré la primauté céréalière, connaît une réelle diversité, y compris dans le domaine du petit élevage. Les agriculteurs ne se limitent pas à une seule activité. D'après l'enquête, plus de 82 % d'entre eux sont polyvalents.

3.3.2. Des exploitations à dominance privée et des exploitants jeunes et ambitieux prêts à prendre la relève

L'enquête a montré que dans le Grand Constantine, la nature de la propriété des exploitations est répartie entre domaine privé de l'Etat et domaine privé, lequel domine avec 59 %.

Le domaine privé de l'Etat est réparti entre Exploitations Agricoles Collectives (EAC), qui représentent 21 %, et Exploitations Agricoles Individuelles (EAI) qui représentent 11 %. Le reste représente des fermes pilotes ou dans des cas, des exploitations non déclarées.

Figure n °6 : nature juridique des exploitations



Source : enquête de terrain, 2018.

Au fil des années, l'avancée de l'urbanisation a contribué en grande partie à la modification du paysage agricole, du côté des exploitations privées, dont l'enquête a révélé que les propriétaires cherchent à maximiser la rente foncière. Ils vendent leurs terres sous formes de lots étant donné que le foncier urbain coûte plus cher que le foncier agricole, comme on a pu le voir au niveau d'El Hamma par exemple, ou bien du côté de l'Etat vis-à-vis des EAC essentiellement, pour des programmes de logements :

- en la location-vente, soit un mode d'accès à un logement avec option préalable pour son acquisition en toute propriété au terme d'une période de location fixée dans le cadre d'un contrat écrit en logement promotionnel aidé LPA, ex LSP « logement social participatif », destiné à des postulants à revenus moyens, éligibles à l'aide de l'Etat etc.

Les terres sont expropriées ou déclassées comme dans le cas de Didouche Mourad. Aujourd'hui, l'insécurité foncière est un problème qui pèse sur les agriculteurs bénéficiaires de parcelles de terres.

La taille des exploitations varie entre moins d'un ha à plus de 1 000 ha. 35 % ont moins de 20 ha et sont majoritairement des EAC du domaine privé de l'Etat. 8 % ont plus de 100 ha, qui sont des exploitations généralement privées, où l'indivision est un problème auquel les exploitants héritiers sont confrontés.

Plus de 75 % des agriculteurs périurbains ont moins de 60 ans, 98.90 % d'entre eux résident dans le Grand Constantine. 96 % du total des agriculteurs périurbains sont des hommes et 4 % sont des femmes.

Le niveau d'instruction des agriculteurs connaît une amélioration : plus de 53 % ont un niveau primaire et au dessus, les universitaires représentent 11 %. L'agriculture est un métier qui demande beaucoup d'attachement, de sacrifice et de patience. On l'exerce comme activité primaire à plein temps pour 89.56 % des agriculteurs, qui l'ont choisi par amour, héritage ou par obligation. 10.44 % se sont orientés vers l'activité par passion ou par intérêt. Parmi eux, il y a des cadres d'Etat, enseignants, entrepreneurs, commerçants ou autres.

Tous les jours, ces exploitants sont confrontés à de multiples défis d'irrigation ou de manque de main d'œuvre, de manque de moyens.

4. Discussion

L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine pourrait être une source créatrice de richesse. Jusqu'à nos jours, ses terres sont plutôt considérées comme des réserves d'urbanisation. Au fil des années, l'utilisation non rationnelle et abusive des terres agricoles n'a fait que rétrécir leur surface au profit de l'urbanisation ; des agressions qui s'illustrent par les déclassements ou expropriations exercées par l'Etat pour cause d'utilité publique, par la spéculation exercée par les propriétaires privées. Les exploitations sont à dominance privée, les constructions sont non conformes aux normes et ne doivent pas dépasser les 25% de la surface totale. L'habitat illicite ou parfois même des bidonvilles, les activités illégales, et même des conflits de voisinage, le pâturage illicite, le piétinement des parcelles et dans des cas même la bureaucratie sont autant de contraintes.

L'agriculture périurbaine dans le Grand Constantine, malgré la consommation de ses terres, arrive quand même à garder ses fonctions socio-économiques, en contribuant au développement du territoire Constantinois. Il faut assurer l'approvisionnement des villes en produits frais assurés par des circuits de proximité et ce, afin de se rapprocher du citoyen urbain et périurbain, par le maintien des relations entre agriculture et ville, agriculteur et terre, et surtout en l'impliquant dans le processus de développement, car c'est le maillon fort.

Cette agriculture connaît une certaine diversité, les agriculteurs se lancent petit à petit dans des filières jugées prometteuses telles que le maraichage et l'arboriculture malgré le manque d'eau : l'irrigation qui ne représente que 3,58 % de la SAU du Grand Constantine en 2018 (Direction des services agricoles de la wilaya de Constantine). La concurrence pour l'eau se traduit par la consommation accrue (besoins ménagers et industriels). Mais cela reste insuffisant, notamment parce que les agriculteurs ont toujours la peur de sortir de leur zone de confort et de s'orienter vers d'autres activités.

5. Conclusion

Cette étude a pour objet de mettre en lumière l'agriculture périurbaine à Constantine, en prenant le Grand Constantine comme cas d'études, et d'aborder la question de son rôle et sa contribution dans le développement territorial de Constantine. Malgré les difficultés qu'elle affronte, elle constitue encore une composante essentielle du territoire constantinois, et reste toujours une activité porteuse de richesse, dotée de plusieurs atouts. Elle mérite d'occuper une place importante dans le processus de développement, un développement qui peut se faire par le biais d'une agriculture périurbaine multifonctionnelle.

Maintenant, il est temps de s'ouvrir sur d'autres horizons car au-delà de sa vocation première de production, l'agriculture procure des bénéfices à la société : elle contribue à l'attractivité des territoires et des paysages qui reflètent l'image de cette ville, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, ainsi qu'au maintien de services dans la communauté, tout comme elle façonne les paysages ruraux.

Références

- [1]. Donadieu P, Fleury A. De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. *Courr. Environ.* INRA 31, 1997, p. 45-61.
- [2]. Lavergne M. L'agriculture urbaine dans le bassin méditerranéen, une réalité ancienne à l'heure du renouveau. In: Masr C, Padilla J, eds. *Interfaces : agricultures et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*, 2004.
- [3]. Duvernoy I, Lorda M A. L'agriculture urbaine et périurbaine dans la région pampéenne argentine : fonctions et articulations avec les politiques des villes. *Environnement urbain/Urban Environment. Les défis et les perspectives de l'agriculture urbaine volume 6 : a-50 à a-63*, 2012.
- [4]. Verdeil E. La prise en compte de l'agriculture dans les plans d'urbanisme au Liban (1960-2000). Nasr Joe, Padilla Martine, dir., *Interfaces : Agricultures et urbanisation à l'est et au sud de la Méditerranée*, 2004.
- [5]. BA A, Cantoreggi N. Agriculture urbaine et périurbaine (AUP) et économie des ménages agri-urbains à Dakar (Sénégal). *International Journal of Environment, Agriculture and Biotechnology (IJEAB)*. Vol 3, Issue 1, 2018, p. 195-207.
- [6]. Dugué P, Benabed A, Abdellaoui H, Valette E. L'agriculture urbaine à Meknès (Maroc) à la croisée des chemins : disparition d'une agriculture marginalisée ou retour de la cité jardin? *Alternatives rurales*, 2015, p. 1-15.
- [7]. Elloumi M. Agriculture périurbaine et nouvelles fonctions du foncier rural en Tunisie. In: Elloumi M, Jouve A-M, Napoléon E-C, Paoli J-C, eds. *Régulation foncière et protection des terres agricoles en Méditerranée*. Montpellier (France): CIHEAM (Options Méditerranéennes : Série B. Études et Recherches), 2011.
- [8]. Bonerandi E., Landel P.A., Roux E. Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ? », *Revue de géographie alpine*, « Les agriculteurs dans la cité », tome 91 n° 4, 2003, p. 65-78.
- [9]. Poulot M. Les territoires périurbains : « fin de partie pour la géographie rurale ou nouvelle perspectives ? ». *Géocarrefour*, 83-4, n° spécial Géographie(s)rurale(s) en question, 2008, p. 269-278.
- [10]. Kara H, Larouk Med, Brunfaut V. De la complicité à l'étalement urbain ou de la ville pédestre à la ville motorisée : quelle alternative pour un développement urbain durable de Constantine ? *Sciences & Technologie*, Université Mentouri. D-n°31, 2010, p. 107-117.
- [11]. Guerni H. Aire métropolitaine : approche dynamique de l'organisation spatiale (cas de Constantine). *Penser la ville-approches comparatives*. Khenchela, Algérie, 2008.
- [12]. Bendjaballah Boudemagh O. Politiques urbaines, terres agricoles et marché foncier : quel avenir pour l'agriculture périurbaine à Constantine. *Cah. Agric.* 22, 2013, p. 544-551.
- [13]. Atlas cartographique (Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Constantine 2017), direction de l'environnement de la wilaya de Constantine, 2017.
- [14]. Idem.
- [15]. Kadri T. Maitrise de la croissance urbaine, pour quel devenir ? Cas de Constantine. Magister. Université Mahmoud Mentouri Constantine. Algérie, 2009.
- [16]. Direction des services agricoles de la wilaya de Constantine. *Statistiques 2008*, 2018.
- [17]. Etude de développement rural intégré de la wilaya de Constantine : La question entre l'urbanisation et la protection du patrimoine agricole, BNEDER, 1989.
- [18]. Agreste : la statistique agricole. Utilisation du territoire en France métropolitaine. Agreste Primeur n°313, Juin 2014.

Annexe C

Le Cadre juridique de l'agriculture en Algérie

Le foncier agricole à travers les réformes de la postindépendance :

4.1. L'autogestion

4.1.1. Qu'est ce que l'autogestion ?

« *L'autogestion est à la fois un moyen de luttés frayant un chemin et un moyen de réorganisation de la société. Elle est également une culture irriguant la conscience collective* » (Lefebvre, 1966).

Cette forme d'organisation a été mise en place spontanément par les travailleurs, dans les entreprises abandonnées par les patrons européens.

Avec la promulgation, de l'Ordonnance 62-20 du 24 août 1962, relative à la protection et la gestion des biens vacants et le décret de mars 1963, le transfert de propriété massif a commencé à se matérialiser, dont ces textes sont une intervention de l'Etat pour régulariser une situation de fait, et par la suite en devient le seul propriétaire de ces biens, déclarés vacants, avec l'Ordonnance 66-102 du 06 mai 1966.

La création d'un secteur autogéré agricole appelé secteur socialiste au vu de l'option politico-économique du pouvoir en place¹, est essentiellement le résultat de l'exode massif des colons (propriétaires européens des terres) lors de la proclamation de l'indépendance, associé à l'esprit d'initiative des agriculteurs, qui ont voulu assuré la continuité du bon déroulement des exploitations.

4.1.2. L'origine de l'autogestion

L'autogestion en Algérie est à l'origine des faits suivants :

1. Le départ brusque des propriétaires européens ;
2. L'esprit nationaliste des agriculteurs algériens qui les a conduits à relever le défi ;
3. L'absence de représentants d'un Etat fort au niveau local d'une part, et la présence de quelques militants politiques et syndicaux de tendance socialiste ou populiste dans certaines régions, et la présence d'un groupe d'hommes acquis au développement d'une

¹ Baci L. **Les réformes agraires en Algérie**. In : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turkey).

forme d'organisation économique non autoritaire, au niveau de la présidence de la République².

Atteindre un développement optimal dans ses dimensions politiques et économiques était l'objectif initial de ce système, et ce à travers :

1. Un mode de production collectiviste.
2. Une décentralisation de la forme d'organisation : les centres d'activités ont un développement autonome.

4.1.3. Le statut juridique des terres de l'autogestion :

4.1.3.1. Les terres de l'autogestion :

4.1.3.1.1. Définition des biens vacants :

En 1963, la notion bien vacant est apparue, avec des critères peu précis, laissant place à un nouveau concept « biens de l'Etat » qui au contraire déterminé de façon rigoureuse : « toutes les terres appartenant aux personnes physiques ou morales qui ne jouissent pas de nationalité algérienne sont déclarées bien de l'Etat ».

Cette disposition est vite remise en cause du fait que les principes de l'autogestion qui devrait impliquer la propriété collective sont incomparables avec ceux de la propriété publique des moyens de production tant au niveau de l'unité des terres et des moyens de production qu'au niveau national.

4.1.3.1.2. Des terres à caractère indéniable :

Les caractères inaliénables imprescriptibles et insaisissables des terres de l'autogestion, ont été confirmés avec la réforme de 1969 et reconnus par le décret n°69-120 du 18 août 1969 portant statut des coopératives en limitant ces caractères dont ces terres ne peuvent pas faire l'objet d'aucune location partielle ou totale donc l'Etat reste propriétaire exclusif des biens mobiles ou immobiliers du patrimoine des domaines autogérés.

Pour une durée illimitée, le collectif des travailleurs reçoit ce domaine de l'Etat en jouissance, et en échange, il est tenu au développement et à la bonne conservation de ce patrimoine.

4.1.3.2. La taille des exploitations

2.726.700 ha appartenaient à 22.037 exploitants européens, selon les statistiques de 1954.

En 1963, plus de 85 % de cette superficie en exploitation de 100 ha, dont les parcelles étaient élargies, à la nationalisation des propriétés appartenant à des algériens.

² BAUCHE Fatiha. Thèse Droit rural. L'évolution du foncier agricole en Algérie à travers les réformes. Poitiers : Université de Poitiers, 2014, p 125-127.

4.1.3.2.1. Répartition des superficies

Les statistiques agricoles effectuées juste avant le lancement des opérations de la Révolution agraire, ont montrés que le nombre total des exploitations est de 1994 pour 2.300,000 ha réparties selon le (tableau 4.1) :

Tableau 4.1 : Le nombre des exploitations par superficie

Superficie de l'exploitation	< 100 ha	100 à 500 ha	500 à 1000 ha	1000 à 2000 ha	> 2000 ha
Nombres	106	479	634	554	221

Les décrets : Avec les décrets de mars 1963, commencent la première réforme agraire, dont ils consacrent la reprise par l'Etat des terres des anciens colons :

1) Les Décrets du 18 Mars 1963 : sont un ensemble de textes qui créent un *Office National de la Réforme Agraire*, qui décident que les propriétés déclarées vacantes sont placées sous tutelle administrative ;

- Le décret n°63-88 porte réglementation de tous les biens dont on constate la vacance : entreprises artisanales, industrielles, commerciales, financières, minières et les exploitations agricoles et sylvicoles. Ce décret explique les conditions de vacances et place les biens sous tutelle administrative (titre III, article 4). Ici la tutelle ne signifie pas la propriété.
- Le décret n°63-89 organise le *Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire*, et crée un *Office National de Réforme Agraire*.
- Le décret n°63-90 concerne l'*Office National de la Réforme Agraire*, établissement public chargé de réaliser le programme de réforme agraire, de gérer les « fermes abandonnées par leurs propriétaires », qui reçoit le patrimoine de la caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurales.

2) Le Décret n°63-95 du 22 Mars 1963 : organise la gestion des exploitations agricoles vacantes.

L'autogestion repose sur l'assemblée générale des travailleurs, sur le conseil des travailleurs (élu) et par le comité de gestion de 3 à 11 membres. Le directeur élu représentant de l'Etat au sein de l'entreprise ou de l'exploitation, est nommé par les autorités de tutelle.

3) Le Décret n°63-98 du 28 Mars 1963 porte sur la répartition du revenu des domaines autogérés.

Au cours de cette année, divers textes (loi, décrets), viennent apporter des précisions sur la définition et la gestion des biens vacants. L'idée principale, c'est qu'on évolue vers la nationalisation, avec la déclaration de certains biens comme « bien d'Etat ».

- La loi 63-276 du 26 juillet 1963 concerne les biens spoliés et séquestrés par l'administration coloniale.
- Le décret n°63-388 du 1^{er} Octobre 1963, qui déclare « biens de l'Etat » : les exploitations agricoles appartenant aux personnes physiques ou morales ne jouissant pas à cette date de la nationalité algérienne ou ne justifiant pas avoir accompli les formalités légales en vue de son acquisition. De ce fait, ces exploitations passent sous le régime de gestion du décret du 22 mars 1963.

Selon G. Chouquer³, ce texte ne respecte plus les accords d'Evian sur deux points :

- Le bénéfice qu'ont les citoyens français des droits civiques algériens pour trois ans ;
- Le droit explicite à l'indemnité.

4.1.4. Créations des domaines autogérés

4.1.4.1. Des anciens moudjahidines

Avec les décrets de 1963, des problèmes d'organisation et de gestion se sont posés, notamment que la propriété qui reste toujours privée, doit être gérée collectivement.

Mais avec la difficulté de trouver à 22 000 directeurs pour les exploitations vacantes, l'Etat choisit de créer 1994 Domaines Autogérés, le plus souvent d'une superficie de 500 hectares, et ce pour ne pas multiplier les unités à gérer.

De la surface totale 330 000 ha sont réservés à la création de 388 coopératives dites Coopératives agricoles des anciens moudjahidines (CAAM)⁴, et ce en raison de la pression exercée par les anciens combattants.

Cette structure, réservée aux anciens moudjahidines, était dotée d'une organisation différente de celle du domaine autogéré.

4.1.4.2. Exploitations agricoles du secteur privé durant la période de l'autogestion

Bien qu'en superficie et en nombre d'exploitations, il soit le plus important, le secteur agricole privé est mal connu, d'autant plus mal connu qu'il est un secteur agricole

³ Fiche sur les réformes agraires en Algérie de 1963 à 1987. P 1-3

⁴ Fiche sur les réformes agraires en Algérie de 1963 à 1987. P 2-3

caractérisé, lui-même, par des modes d'appropriation et d'exploitation d'une grande diversité et complexité (indivision...). Ces exploitations ne bénéficient durant cette période, pratiquement d'aucun encadrement, d'aucun conseil, d'aucune directive. Elles embauchent le plus petit nombre d'ouvriers permanents ; par contre, elles font appel à une grande masse de main d'œuvre saisonnière.

4.1.5. Organisation des domaines autogérés

L'organisation de ces domaines autogérés s'effectuait grâce à l'ONRA (Office National de la Réforme Agraire) qui a vu le jour le 18 mars 1962.

L'exploitation agricole autogérée se compose d'un président, d'une assemblée générale des travailleurs, d'un conseil des travailleurs, et d'un comité de gestion C.G considéré comme un organisme vital pour la bonne marche des exploitations autogérées, 'd'abord en raison de ses attributions en matière d'élaboration des règlements internes, de fonctionnement de l'unité de production en particulier en ce qui concerne l'organisation du travail, recrutement et affectation des travailleurs selon leurs spécialités, et ensuite parce qu'il lui revient d'établir les comptes de fin d'exercice'⁵.

4.2. La Révolution agraire

Cette phase, se situe à une période charnière du développement économique du pays. Avec le lancement du premier plan quadriennal 1970-1973, et la nationalisation des hydrocarbures, c'est là où l'économie algérienne commence à dépendre de la rente pétrolière.

« La Révolution Agraire est une intervention autoritaire de l'Etat ; elle se caractérise par une absence des masses paysannes dans sa conception. Si son application hâtée n'a pas été voulue au lendemain de l'indépendance, c'est parce que la question agraire, hormis la décolonisation, ne pouvait avoir réponse immédiate. La priorité appartenait auparavant à la restructuration de l'économie en général, car toute réforme étatique pose le problème du financement. Il fallait d'abord prendre le soin de contrôler les secteurs vitaux qui intéressent l'économie et qui permettent d'organiser et rassembler les moyens matériels et financiers pour être en mesure d'engager la Révolution agraire » (Bouchemal, 1997).

Donc, les efforts de l'Etat ne se sont focalisés sur le secteur agricole qu'après avoir travaillé sur le démarrage et le renforcement d'une industrie moderne, et ce à partir de 1971, avec l'Ordonnance 71-73 du 8 novembre 1971 qui a institué la Révolution agraire

⁵ GUERRAD Chahrazed. Mémoire de Magister, La question du foncier agricole algérien entre discours et actions-Cas de la vallée du Saf-Saf (wilaya de Skikda). 2004

dont le principe fut « La terre à celui qui la travaille », et qui inscrit à son programme non seulement des actions sur l'organisation de la production et les structures foncières mais aussi une action directe sur l'habitat rural, dont elle a scellé la nouvelle alliance villes-campagnes, avec égalisation des chances au progrès donc au confort. On parle d'une nouvelle forme de ruralité dont il s'agit d'urbaniser et d'équiper les campagnes à l'image des villes (électrification, construction de villages agricoles, école, centre de santé...).

Dans cette phase, la propriété agricole foncière (en dehors de l'autogestion) « tait soumise à des statuts juridiques différents : *Melk*, *Habous*, terres collectives... plus ou moins appropriées⁶.

4.2.1. Les phases de la Révolution Agraire :

4.2.1.1. La première phase :

L'apport de l'ordonnance du 8 novembre 1971 portant « Révolution agraire » a décidé l'extension des nationalisations au profit d'un « Fonds national de la révolution agraire » (FNRA) et le dote des terres domaniales, des terres habous, et des terres autres collectivités locales, 1 446 390 ha. Sur ce total, 617 867 ha sont distribués la première année, aboutissant à la création de 3434 exploitations pour 43 784 bénéficiaires.

Les formes de ces exploitations sont diverses :

- CAPRA : Coopérative agricole de production de la révolution agraire.
- CAEC : Coopérative agricole d'exploitation en commun.
- GMV : Groupement de mise en valeur.
- GEP : Groupement d'entraide paysanne.
- GAI : Groupement agricole d'indivisaires.

4.2.1.2. La deuxième phase :

Lancée en juin 1973, cette deuxième phase avait pour objectif de nationaliser les propriétés des absentéistes et limiter les grandes propriétés foncières. Les terres récupérées quant à elle, seraient versées au FNRA.

Ces actions devaient toucher 50 051 propriétaires recensés dont :

- 34 056 au titre d'absentéistes ;
- 15 995 concernés par la limitation.

⁶ Baci L. **Les réformes agraires en Algérie.** In : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb.* Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turkey)

La résistance de la bourgeoisie algérienne dans cette phase, une bourgeoisie impliquée dans les appareils de l'Etat. Cette résistance limita la portée de la réforme, et fait que seulement 26 454 propriétaires ont pu être nationalisés pour une superficie de 479 904 hectares.

4.2.1.3. La troisième phase :

Cette phase devait concerner l'aménagement de la steppe et la limitation du cheptel dans cette zone, fut rendue impossible par la résistance des gros éleveurs, comme pour la deuxième phase.

Selon G. Chouquer⁷, le bilan de la réforme agraire de 1971 s'établit à 1,1 million d'hectares redistribués, et porta sur la création de 201 villages agricoles socialistes (sur un millier prévus). Beaucoup d'attributaires des lots redistribués se désistèrent.

Selon L. Baci⁸ : « A travers cette réforme, l'Etat voulait avant tout étendre son emprise sur le secteur privé. Pour ce faire d'importants moyens furent employés afin d'amener une plus grande adhésion de la part de la petite paysannerie.

L'environnement technico-économique fut une nouvelle fois restructuré et ce, toujours au profit des exploitations étatiques qui bénéficient en priorité du soutien de l'Etat par le biais de coopératives spécialisées dont la CAPCS (Coopératives Agricoles Polyvalentes Communales de Services).

Donc, à part la nationalisation des terres et l'augmentation de la puissance du monopole de l'Etat, la révolution agraire est entrée dans une infinité de problèmes sans apporter les changements espérés.

4.3. Les réformes des années 80

4.3.1. La réforme de 1981

Avec l'échec de la révolution agraire, dès le début des années quatre-vingt, l'Etat algérien va prendre un peu de retrait dans la sphère agricole. Cela s'est traduit par la libéralisation de la commercialisation (1980), la restructuration des domaines agricoles autogérés (1981) et l'accession à la propriété foncière en 1983⁹.

⁷ Fiche sur les réformes agraires en Algérie de 1963 à 1987

⁸ Baci L. **Les réformes agraires en Algérie**. In : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turkey).

⁹ Baci L. **Les réformes agraires en Algérie**. In : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). Conférences du Cours

Les réformes des années 80 ont voulu casser le tabou sur la propriété privée. La réforme, appelée la « restructuration », était de courte durée, car elle a été remise en cause dès 1987.

Les objectifs visés par la restructuration seront définis dans l'instruction présidentielle n°14 du 17 mars 1981 à savoir :

- Assainissement et autonomie de gestion des exploitations agricoles autogérés et des coopératives des anciens moudjahidines ;
- Remembrement de ces exploitations ;
- Mise en valeur des ressources agricoles du secteur public ;
- Aménagement du milieu rural du secteur socialiste.

Dans une première phase, cette action touchera les exploitations du secteur autogéré, dont la taille moyenne va passer de 1000 hectares à 350 hectares dans l'objectif est de les rendre plus homogènes et plus maîtrisables.

Dans cette réforme, on transforme les 1994 *domaines autogérés* en 3200 *Domaines Agricoles Socialistes(DAS)*, répartit selon leur taille dans divers secteurs productifs :

- Type 1 : Exploitations à dominance maraichère : entre 50 et 100 hectares.
- Type 2 : Exploitations à dominance polyvalente ou élevage : entre 150 et 250 hectares.
- Type 3 : Exploitations à dominance arboricole ou viticole : entre 150 et 100 hectares.
- Type 4 : Exploitations à dominance céréalière : entre 800 et 1500 hectares.

A travers cette réforme, l'objectif visé est de parvenir à la mise en valeur optimale de chaque partie de l'espace agricole par l'établissement d'unités de production viables économiquement et dont l'organisation et la gestion s'intègrent au mieux dans les mécanismes coopératifs.

Dans une seconde phase, cette réforme devait toucher les coopératives des anciens moudjahidines, les coopératives de révolution agraire ayant connu un fort taux de désistement, s'ajoutent à cela, les terres du FNRA non encore attribuées. Cette action a permis la création de 214 autres DAS.

Parallèlement à cette action, l'année 1983 a vu la promulgation de la loi relative à l'accession à la propriété foncière (loi 83-18 du 13 août 1983), cette loi qui été « limitée au départ aux régions sahariennes, qui n'on jusqu'à présent connu aucune réforme agraire,

hormis les oasis touchées par la révolution agraire, la mise en œuvre de cette opération va s'étendre jusqu'aux zones steppiques »¹⁰.

4.3.2. La réforme de 1987-1989

Devant les résultats mitigés de la réforme agraire et des performances des coopératives, à partir de 1987, est entamée une autre opération appelée « réorganisation », lancée par une circulaire ministérielle en août et officialisée par la loi 87-19 de décembre 1987. Cette réforme a pour but de redéfinir et renforcer les droits et les obligations des collectifs de productions. Pour cela, on a créé les exploitations agricoles collectives (EAC) constituées de 4 à 11 membres, et les exploitations agricoles individuelles (EAI) lorsque les conditions ne permettent pas de créer une EAC. Environ 10 % des attributions de terres se sont avérées contraires à la loi, ce qui a provoqué les protestations des anciens propriétaires, et on assiste à la désocialisation qui a marqué cette période, par laquelle, les terres privées sont rendues à leurs propriétaires, avant 1971, Au mois de septembre 1987, 318 DAS réorganisés. Le droit d'exploitation est accordé aux ouvriers agricoles des anciens domaines (DAS) avec la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant Orientation foncière.

Cette réforme de 1987, s'articulait autour de trois axes principaux :

- Redéfinition et renforcement des droits et obligations des collectifs des producteurs ;
- Redimensionnement des exploitations et des collectifs des travailleurs en vue de faciliter la gestion ;
- Réorganisation de l'environnement en vue d'éliminer certaines entraves et améliorer les performances au sein de l'agriculture.

Ce qui est important à signaler, c'est que cette réforme devrait être testée sur un échantillon de DAS déficitaires, mais très vite elle se généralisa et touchera la majorité des exploitations du secteur socialiste (DAS, coopératives des anciens combattants et de la RA)¹¹.

L'apport de la constitution du 23 février 1989

¹⁰ Baci L. **Les réformes agraires en Algérie**. In : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turkey)

¹¹ Baci L. **Les réformes agraires en Algérie**. In : Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). *Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : à la mémoire de Pierre Coulomb*. Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 285-291. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36). Conférences du Cours Spécialisé sur les Politiques Foncières et Aménagement des Structures Agricoles dans les Pays Méditerranéens, 1994/05/09-1994/06/05, Adana (Turkey)

Contrairement à la constitution de 1976 qui ne garantissait pas la propriété privée non exploiteuse, ou à celle de 1963 qui ne faisait pas du tout référence à la propriété privée, la constitution de 1989 est venue modifier les bases de la gestion des terres, elle a fait un grand progrès.

La constitution du 23 février 1989 a consacré trois catégories juridiques de propriétés de biens :

- Biens domaniaux ;
- Biens *Melk* ou de propriété privée ;
- Biens *wakf* (ou *habous*).

A. Les biens de propriété domaniale

En son article 17 ainsi à la loi 90-30 du 1^{er} décembre 1990, modifiée et complétée, la constitution a consacré les biens appartenant à la collectivité nationale, dont le domaine public est subdivisé en deux catégories : le domaine public et le domaine privé.

La constitution a classé dans ses dispositions :

1. Les biens relevant du domaine public comme **les ressources forestières** (article 15, loi 90-30 modifiée et complétée du 1^{er} décembre 1990 portant Loi domaniale) ;
2. Les biens relevant du domaine privé comme les terres agricoles et les terres de parcours (article 18, loi 90-30 modifiée et complétée du 1^{er} décembre 1990 portant Loi domaniale).

B. Les biens Melk de propriété privée

Depuis la constitution de 1989, la propriété privée jouit non pas seulement d'une garantie légale mais d'une garantie constitutionnelle, en son article 49.

C. Les biens wakf

Trouvant son essence dans le droit musulman, le *wakf* ou *Habous* est l'acte par lequel est rendue impossible l'appropriation d'un bien en son essence, pour toute personne, de façon perpétuelle, pour en attribuer l'usufruit aux nécessiteux ou à des œuvres de bienfaisance.

En son article 49, la constitution de 1989, réhabilite et garantit les biens *wakf*.

Il y a deux sortes de *wakf* : le *wakf* public et le *wakf* privé.

1. Le *wakf* public : consiste-en des biens constitués au profit d'institutions de bienfaisance.

La rente de ce *wakf* est destinée à la participation aux bonnes œuvres, qui est de deux sortes :

- La première, pour laquelle il est fixé à la rente une direction déterminée de laquelle elle ne peut être écartée au profit d'autres bonnes œuvres à moins qu'elle ne vienne à s'épuiser ;
- La seconde, pour laquelle la destination de la rente n'est pas définie par le constituant et sera dénommée alors *wakf* public ; cette rente servira à subventionner la diffusion des sciences islamiques, à encourager les recherches qui s'y rattachent et les bonnes œuvres.

2. Le *wakf* privé : est le bien dont le constituant fait bénéficier ses descendants, garçons ou filles, ou bien encore des personnes nommément désignées ; à l'extinction de la lignée des dévolutaires, *le wakf* est versé à l'œuvre à laquelle il est destiné par la volonté du constituant (Kenaza).

4.4. Le régime de la « Concession » des parcelles de terres du domaine privé de l'Etat

Un projet de loi dans le domaine du foncier, a été élaboré en 2002, et a fait l'objet de plusieurs conseils interministériels et conseils de gouvernements; pour stabiliser l'exploitation agricole du patrimoine foncier propriété de l'Etat et sécuriser l'exploitant agriculteur dans le cadre d'une concession claire.

Ici, nous parlons de la loi 08-16 du 03 août 2008 portant orientation agricole (réorganisation des exploitations collectives (EAC) et des exploitations agricoles individuelles (EAI)), qui en son article 17 dispose ce qui suit : « Le mode de l'exploitation des terres agricoles, relevant du domaine privé de l'Etat sont précisées par un texte législatif particulier »¹².

Cette loi est la source de référence de la politique du développement agricole et rural tout en confirmant le rôle fondamental dévolu à l'Etat dans la promotion d'une agriculture moderne fondée sur la libre entreprise dans le cadre du respect des mécanismes d'un marché régulé.

Section 1 : Les principes de la loi n°10-03 en tant que projet

1. Les principes de bases du projet de loi

Le projet de loi énonce les trois principes de bases suivants :

- Les terres agricoles visées dans la loi demeureront propriété de l'Etat ;
- L'exploitation de ces terres se fera sous le régime de la concession ;
- L'Etat et le gouvernement sont responsables du respect de l'application de la loi.

2. Les solutions proposées par le projet de loi

¹² Baouche Fatiha. *L'évolution du foncier agricole en Algérie à travers les réformes*. Poitiers : Université de Poitiers, 2014, p 125-127.

Selon Fatiha Baouche¹³, ce projet de loi fixe les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat et propose un ensemble de solutions pour :

- D'une part, préserver un patrimoine commun de la Nation qui demeurera propriété de l'Etat ;
- D'autre part, faire exploiter dans une vision économique les meilleures terres agricoles que possède le pays grâce à un dispositif législatif innovant et dynamique visant la modernisation de leur exploitation et favorisant l'investissement durable et l'intensification des systèmes de culture tout en offrant à la fois aux exploitants les moyens d'accroître la production et d'améliorer leurs revenus et conditions de vie.

Dans l'article 12¹⁴ de la loi : « La superficie des exploitations agricoles collectives (EAC) et exploitations agricoles individuelles (EAI) concernée par ce texte s'élève à 2,5 millions d'hectares. Plus de 210 000 producteurs sont organisés en 96 629 exploitations agricoles dont 30 519 EAC (1841 ha) et 66 110 EAI (674 000 ha). La superficie restante, environ 300 000 ha, appartient aux instituts agricoles et de recherche ».

Section 2 : Les perspectives des pouvoirs publics

Il est important à signaler que cette loi qui implique la concession des terres agricoles du domaine privé de l'Etat, était loin de faire l'unanimité au sein des organisations professionnelles du secteur de l'agriculture.

Rassurer les exploitants agricoles

Il est difficile pour les propriétaires des exploitations agricoles individuelles et collectives, qui depuis 1987 ont beaucoup investi dans leurs exploitations, de redevenir locataires, eux qui disposent d'un droit de jouissance perpétuelle d'une durée de 99 ans. Ils se retrouvent face à de multiples contraintes, dont l'une est qu'ils ne pouvaient pas prétendre à un crédit bancaire.

Principe d'appropriation

Cette loi a introduit une gestion privative de la terre¹⁵, qui reste propriété de l'Etat, dont il ne s'agit pas de nationaliser les exploitations EAC et EAI mais de penser à une nouvelle réorganisation.

Les pouvoirs tiennent au principe de l'appropriation, car de leur point de vue, il est le seul moyen de préserver la vocation agricole de ces terres.

¹³ Baouche Fatiha. *L'évolution du foncier agricole en Algérie à travers les réformes*. Poitiers : Université de Poitiers, 2014, p 125-127.

¹⁴ Baouche Fatiha. *L'évolution du foncier agricole en Algérie à travers les réformes*. Poitiers : Université de Poitiers, 2014, p 125-127.

¹⁵ Baouche Fatiha. *L'évolution du foncier agricole en Algérie à travers les réformes*. Poitiers : Université de Poitiers, 2014, p 125-127.

Une nouvelle loi foncière est promulguée en août 2010, afin de résoudre le problème principal, qui est déjà ancien, celui de la surface des terres en jachère qui se maintient à 3 millions d'hectares et résiste à tout volontarisme d'Etat¹⁶.

Cette loi inclut à la fois : un plan de résorption des jachères et substitue à un droit de jouissance perpétuel des parcelles ; un système de concession allant jusqu'à 40 ans pour les terres privées de l'Etat.

¹⁶ Omari, Cherif, Jean-Yves Moisson, et Arlène Alpha. « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires. Trajectoire historique et perspectives », *Revue Tiers Monde*, vol. 210, no. 2, 2012, pp. 123-141.

Les structures agraires : Le foncier agricole à travers les réformes de la postindépendance à Constantine

De l'indépendance jusqu'à nos jours, plusieurs réformes se sont succédées

A Constantine, la propriété dominante était la propriété privée, qu'elle soit algérienne ou coloniale, elle continuait à régner et ce depuis la période précoloniale, à la périphérie de Constantine seulement, elle détenait plus de 90 % de la superficie. Alors que les réserves domaniales et communales étaient réduites, la propriété de type Arch était absente.

La phase de l'autogestion 1962-1970 :

Dans cette phase, où le secteur autogéré succéda de manière directe le secteur colonial, suivi de la nationalisation de terres à propriété algérienne en 1963. Au niveau de la wilaya de Constantine, il a acquis environ 1230 ha à Didouche Mourad seulement et 400 ha à Hamma Bouziane. S'ajoute à cela 19462 ha appartenaient au secteur socialiste soit 42 % de la périphérie de Constantine dont il disposait à 11228 ha à Didouche Mourad, 4770 à Ibn Ziad et 3464 à Hamma Bouziane.

A cette période ces deux secteurs étaient de grande taille.

Le secteur privé qui en raison de l'omniprésence de la grande propriété et dotée de certaines particularités telles que l'ancienneté et la solidité des structures régnait toujours, avec une certaine confiance en cette propriété, qui s'est traduite par des achats fonciers entre propriétaires algériens. Donc, à la fin de cette période, deux secteurs juridiques sont présents, aux fondements totalement différents mais d'une extension presque égale.

Mais très vite, l'autogestion a montré ses limites au début de la décennie 1970, donnant naissance à une autre phase, et la situation se modifia.

La défaillance de l'autogestion est due à plusieurs éléments, dont la gestion centralisée et administrée et la bureaucratie font partie. Les plans de culture étaient élaborés au niveau d'Alger sans aucune concertation avec les acteurs locaux concernés, ce qui fait que l'offre des produits agricoles était totalement décalée par rapport à la demande, d'une part, et pour conserver les privilèges acquis et plaire aux dirigeants politiques, les dirigeants du secteur autogéré, ont manipulé les chiffres, le résultat est la distribution de bénéfices de campagne à des exploitations déficitaires, d'autre part.

Le seul avantage que les employés ont tirés de cette période par rapport à la période précédente (période coloniale), est bien un relâchement de contrôle dont auparavant, l'exploitant colon était maître des lieux gérant son exploitation avec une rigueur imposée.

La phase de la Révolution Agraire 1971-1987 :

Les phases de la Révolution Agraire :

A Constantine, les superficies susceptibles d'être récupérées par l'Etat étaient insignifiantes : 51 ha à Hamma Bouziane, 654 ha à Ibn Ziad et 1679 ha à Didouche Mourad

- Les biens des propriétaires agricoles privés qui n'exploitent pas personnellement et directement leurs terres et ceux dont les superficies excèdent un plafond déterminé, et ce pour une deuxième phase. Cette étape a consisté à recenser les terres du secteur privé ainsi que leurs exploitants, pour arriver à une limitation de la grande propriété tenant compte de la nature du sol, de la surface et des membres des familles, ainsi qu'une nationalisation partielle ou intégrale des terres.

A partir de 1974, ces opérations commencèrent à Constantine, on peut citer comme exemple : 617 propriétaires possédaient 11300 ha soit 18 ha par propriétaire à Didouche Mourad, et 312 propriétaires disposaient de 3428 ha (11 ha par propriétaire) à Hamma Bouziane.

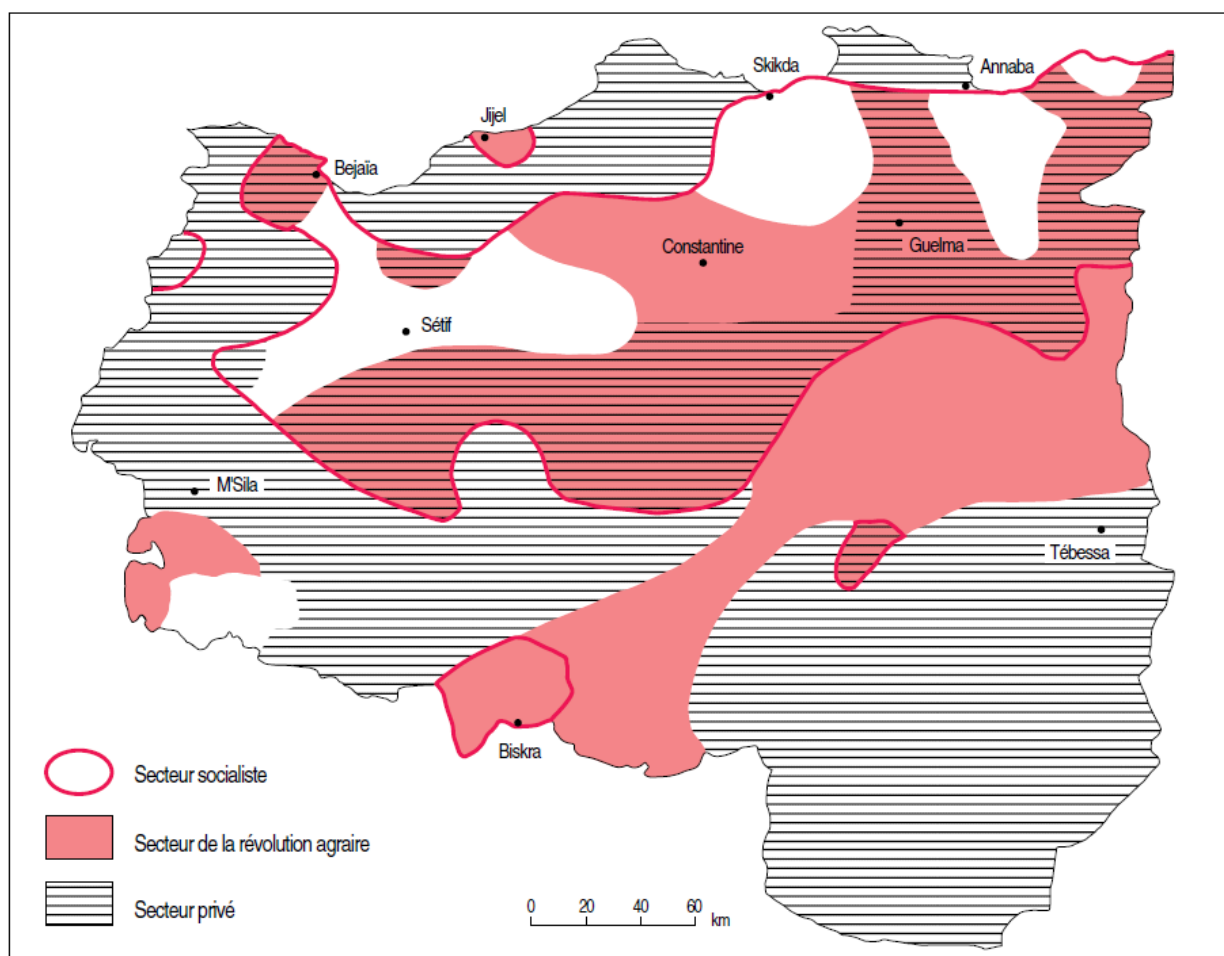
Ces valeurs indiquent une présence de la petite et la moyenne propriété, mais la réalité est toute autre. En effet, une répartition très inégale de la propriété caractérise cette période, qui s'illustre à Didouche Mourad dont 7434 ha appartenant à 530 propriétaires qui ont été épargnées du fait des exceptions prévues par la loi¹⁷, et 2008 ha appartenant à 260 propriétaires à Hamma Bouziane, et 3870 ha appartenant à 460 propriétaires, dans ces deux cas, ces terres n'ont pas fait l'objet de nationalisation pour différentes raisons.

Quant à la grande propriété, sur ces trois communes seulement, elle représentait 24 % du total, dont 5993 ha appartenant à 24 propriétaires. Ces immenses propriétés dont la superficie varie entre 100 et 819 ha, avaient comme particularité d'être de type familial. 17

¹⁷ CHERRAD Salah Eddine, La dynamique des espaces périurbains : cas de l'Est algérien. Exemple de Constantine et d'Annaba, Cahiers du CREAD n°48, 2ème trimestre 1999, pages 129-169, p 27

% de la superficie du secteur privé soit 4402 ha a été possédée seulement par 7 familles, dont elles disposaient des terres allant de 452 ha à 902 ha¹⁸.

La moyenne propriété dont la superficie varie de 30 à 80 ha, 33 propriétaires disposant de 1740 ha. Donc, au niveau de Constantine, la révolution agraire s'est étalée à la moyenne et grande propriété. Après, avec les opérations de nationalisation, des milliers d'hectares de terres ont été récupérés et durant ces deux phases de la révolution agraire il y a eu la création des coopératives dont 19 à Didouche Mourad, 21 à Hamma Bouziane et 23 à Ibn Ziad, et l'Etat détenait la majorité des terres.



Source : M. Hamani¹⁹

¹⁸ CHERRAD Salah Eddine, La dynamique des espaces périurbains : cas de l'Est algérien. Exemple de Constantine et d'Annaba, Cahiers du CREAD n°48, 2ème trimestre 1999, pages 129-169, p 27

¹⁹ M Hamani



Nom et Prénom : Ryma AOULMI ép. MIMOUNE
Titre : L'agriculture périurbaine : vecteur de développement territorial à Constantine
Cas d'étude : Le Grand Constantine
Thèse en vue de l'Obtention di Diplôme de Doctorat LMD
Option : Urbanisme et dynamiques territoriales

Résumé

Dans cette étude, nous nous intéressons au Grand Constantine, qui représente une aire d'attraction régionale, voire nationale, un élément déclencheur du développement de Constantine dans les années à venir et ce, par le biais d'une agriculture périurbaine diversifiée à multiples fonctions.

L'étude est basée sur : la cartographie et l'enquête de terrain par questionnaire, menée sur l'ensemble de l'aire d'étude. Les résultats montrent que malgré l'avancée de l'urbanisation, le Groupement urbain de Constantine participe avec 34,9 % à la production totale de la wilaya en 2017, qui connaît une certaine diversité dont la céréaliculture, le maraîchage et l'arboriculture constituent les piliers de l'agriculture à Constantine, et au-delà de sa vocation première, cette agriculture contribue à l'attractivité des territoires et des paysages qui reflètent l'image de cette ville, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, tout comme elle façonne les paysages ruraux.

Mots clés : agriculture périurbaine, Grand Constantine, Constantine, diversité, urbanisation.

Directeur de thèse : Hosni BOUKERZAZA – Professeur, Université Constantine 3

Année Universitaire : 2020-2021